

Plus 2000

Le deuxième cahier mensuel du prochain millénaire

Histoire
L'hiver à Montréal
pages B10 et B11

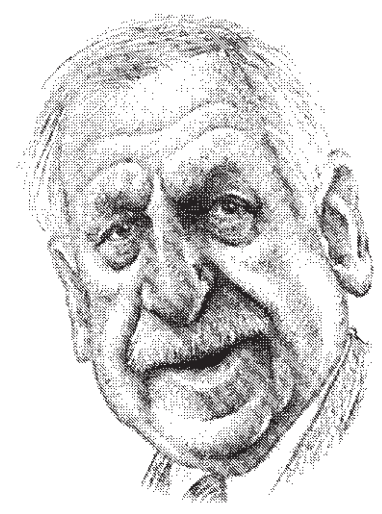
Cinéma
François Girard commente la saga du septième art
pages B8 et B9



Québec 1950-2000
Des couples dépareillés règnent sur la mémoire des Québécois pages B6 et B7

AUJOURD'HUI

Deux ingénieurs des Transports sont accusés d'incompétence



Au revoir M. Landry!

page B2

Télévision



Julie Snyder trébuché sur un pont de Paris

page D2

Mon toit



Voilà la tondeuse intelligente!

cahier K

Économie



Pour ne pas devenir une filiale des É.-U.

page F1

CHRISTIANE DESJARDINS

L'Ordre des ingénieurs du Québec accuse deux de ses membres travaillant pour le ministère des Transports d'avoir mal fait leur travail, en établissant des structures de déviation non conformes aux règles de sécurité, dans le cadre de travaux de réfection sur l'autoroute 20 l'été dernier, a appris *La Presse*.

Deux spectaculaires accidents, survenus à proximité de la zone des travaux, avaient fait six morts et 13 blessés, près de la municipalité de Saint-Vallier.

Le premier s'est produit le 26 juin dans un chemin de déviation, quand une voiture roulant en direction ouest a heurté un poids lourd circulant en sens inverse. Il y avait eu deux morts et deux blessés.

Le second a eu lieu le 24 juillet, quand un camion-remorque rempli d'asphalte liquide roulant en direction est, a capoté et fauché une quinzaine de véhicules immobilisés dans un bouchon de circulation occasionné par les travaux. Résultat : quatre morts et onze blessés.

La similitude de ces accidents a amené l'Ordre des ingénieurs à s'interroger, puis à instituer une

enquête. Celle-ci a démontré que les paramètres géométriques des chemins de déviation utilisés pendant les travaux ne satisfaisaient pas aux normes gouvernementales. Le rayon et la largeur de la courbe, notamment, étaient insuffisants, compte tenu que la vitesse permise affichée était de 70 km/h.

Voir **DEUX INGÉNIEURS** en A2

L'hôpital du Sacré-Coeur regardé à la loupe

MARTINE ROUX

Le Collège des médecins et l'Ordre des infirmières mèneront chacun une enquête sur la qualité des soins à l'hôpital du Sacré-Coeur, où deux jeunes accidentés de la route sont morts à quelques mois d'intervalle en 1998 dans des circonstances troublantes.

Jean-Sébastien Martel, 18 ans, est mort aux urgences de l'hôpital le 1^{er} juin 1998, après y avoir été admis pour un accident de la route. Le coroner a attribué son décès à une « surcharge liquidienne », soit une administration excessive de soluté. Deux mois plus tard, Isabel Perreault se présente au même établissement pour une fracture à la jambe et meurt le lendemain. Dose excessive de médicaments, conclut le coroner.

Coincidence? Manque de coordination entre les médecins et les infirmières? Incompétence? Chose certaine, les rapports des coroners soulèvent des questions sérieuses sur la qualité des soins donnés aux urgences et au centre de traumatologie de l'hôpital du Sacré-Coeur, estime le Collège des médecins du Québec et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

Voir **L'HÔPITAL** en A2

Pas pour tous!



PHOTO ÉRIC ST-PIERRE, La Presse

Mabidi Lukau, un jeune Québécois d'origine zaïroise, veut devenir un grand joueur de basket-ball, comme son idole Michael Jordan. En attendant, il use son fond de culotte à Marguerite-Bourgeoys, une école primaire pauvre de la Commission scolaire de Montréal, située en plein coeur du quartier Centre-Sud. À l'exemple de 600 000 autres petits Québécois, Mabidi sera en vacances la semaine prochaine, car son école fait relâche. Il aimerait bien pratiquer son sport préféré, mais il ne sait pas où aller, ni à qui s'adresser. Et il n'a pas d'argent. Il va probablement finir écrasé devant la télévision dans un appartement trop étroit, avec ses frères et sa jeune soeur. Comme la plupart de ses amis.

Nos informations, page A23

Les routiers auront leur contrat-type

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Est-ce la fin des routes bloquées par les poids lourds? Hier, le gouvernement a ravi les camionneurs autonomes en leur donnant les outils qu'ils réclamaient pour obtenir de meilleures conditions de travail.

« Ces gens-là ont le droit d'être représentés pour régler des problèmes concrets comme l'abus des heures de travail, la protection contre certains intermédiaires, la formation », a annoncé le ministre des Transports, Guy Chevrette, après avoir réuni pendant trois heures les représentants de camionneurs et d'entreprises.

En clair, Québec compte adopter une loi pour faciliter une fois pour toutes les négociations des routiers avec ceux qui les paient. Le mécanisme: une table permanente. Autour de cette table: les gens de l'industrie et les associations professionnelles qui regrouperont un assez grand nombre de camionneurs. Le menu:

adopter un contrat-type pour établir certaines règles de base, que ce soit quant aux assurances ou à ce qui doit arriver lorsque le prix du diesel s'envole.

« Quand vous négociez tout seul avec une multinationale, quel pouvoir avez-vous? Avec le contrat, on aura un minimum de garanties », a applaudi hier François Vaudreuil, président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

« Il y aura des clauses d'indexation au contrat. Alors si le prix du pétrole monte, les travailleurs n'auront plus à se battre », s'est aussi félicité le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Henri Massé.

De leur côté, les patrons se réjouissaient à l'idée qu'on réévalue la formation des camionneurs.

Voir **LES ROUTIERS** en A2

Les voies de l'avenir

Si le Québec devient fort sur les plans économique et social, il sera également fort sur le plan politique. Pour sortir du cul-de-sac et réinventer notre avenir, il faut donc mobiliser le Québec autour d'un nouveau combat national. En fait, l'avenir du Québec repose sur trois combats: l'éducation, la culture et la nouvelle économie, dit Alain Dubuc.

À lire en page B3

INDEX

Petites annonces

- index E1
- immobilier E1 à E6
- marchandises E6
- emplois E7, G8
- automobile G9 et G10

- affaires F4
- Arts et spectacles cahiers C et D
- horaires-spectacles D19
- Télé-horaire D2
- Actualités A23

- À tire-d'aile K12
- Avis C13 et G11
- Bridges J12
- Carrières cahiers I et J
- professions cahier I, J1 à J8
- formation J9 et J10

- Décès G12 et G13
- Échecs J12
- Économie F1 à F12
- Éditorial B2
- Encans G11
- Êtes-vous observateur? H14

- Feuilleton H14
- Horoscope J11
- Loteries A2 et G14
- Météo G14
- Monde A24 à A27
- Mon toit cahier K
- Mots croisés H14 et J11

- Mot mystère H14
- Ni bête ni méchant! J12
- Opinions B3
- Philatélie J12
- Plus B1, B4 à B12
- Politique A15
- Restaurants D20

- Vacances - voyage cahier H
- Vin D21
- Sports G1 à G7
- Réjean Tremblay G4
- Michel Blanchard G5

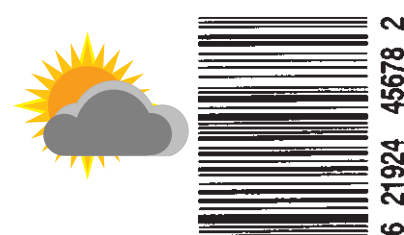
MÉTÉO

Ciel variable

Max. 9,

min. 4

page G14



J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES

Tout inclus prix à partir de / pour 1 sem.

Acapulco 878 \$	Varadero 998 \$	Puerto Plata 868 \$
Puerto Vallarta 898 \$	Cayo Coco 1 198 \$	Bayahibe 1 298 \$
Cancun 1 018 \$	Cayo Largo 1 298 \$	Punta Cana 1 298 \$
Huatulco 948 \$	Margarita 998 \$	Cartagène 858 \$
Manzanillo 1 128 \$	Costa Rica 1 268 \$	Nicaragua 998 \$
St-Martin 1 468 \$	Haiti 858 \$	San Andres 968 \$

Club Med

Playa Blanca 999 \$
Huatulco 1 399 \$
Cancun 1 899 \$
Ixtapa 1 499 \$
Martinique 1 899 \$
Carte Atout 1 599 \$

multi-voyages Permis du Québec

8397, rue St-Denis Montréal (Qc)
Tél.: (514) 858-0011 • 1 888 302-6221

Destination Primeurs

Sandals Jamaïque 8 JOURS tout inclus 1 529 \$

Croisière 8 JOURS 999 \$

Vols seuls Haïti à partir de / Taxes incluses

FT. LAUDERDALE 279 \$	PARIS 599 \$
ACAPULCO 399 \$	LONDRES 599 \$
CANCUN 499 \$	MARSEILLE 679 \$
JAMAÏQUE 599 \$	HONG KONG 1 099 \$
PUERTO PLATA 399 \$	BANGKOK 1 199 \$

Suites de la une

Deux ingénieurs des Transports sont accusés d'incompétence



TÉLÉ-PLUS

Du nouveau

■ Nos lecteurs téléphages trouveront dans *La Presse* d'aujourd'hui une version augmentée de quatre pages du Télé-Plus, comprenant les horaires de cinq chaînes de télévision supplémentaires: Historia (HI), Canal Évasion (EV), Séries+ (S+), Canal Z (Z) et Canal ethnique (CJNT).

BUDGET MARTIN

Pour tout savoir

■ Pour tout savoir sur le budget fédéral, rendez-vous sans tarder sur le site Internet de *La Presse* (www.lapresse.infinet.net), dès le début de la présentation du ministre des Finances, Paul Martin, lundi après-midi à la Chambre des communes, pour avoir accès à tous les documents budgétaires. Et ne manquez pas, mardi matin dans *La Presse*, les synthèses, les analyses et les commentaires de nos chroniqueurs et de nos éditorialistes.

DEUX INGÉNIEURS / Suite de la page A1

C'est pourquoi le syndicat de l'Ordre des ingénieurs a déposé des plaintes contre les deux ingénieurs du ministère responsables de ces travaux, Marie-Christine Dandois et Yvan Bilodeau. Ceux-ci seront appelés à comparaître devant le comité de discipline.

Au-delà de leur compétence

L'Ordre leur reproche d'avoir accepté des mandats qui allaient au-delà de la limite de leurs connaissances, quand ils se sont impliqués dans les plans et devis pour la réparation de trois structures sur l'autoroute 20, au dessus de la rivière Blanche. On leur reproche également d'avoir donné des avis concernant les chemins

de déviation qui n'étaient pas basés sur des connaissances suffisantes, et ne pas avoir tenu compte des conséquences sur l'environnement, la vie et la santé de toute personne.

M. Bilodeau, qui a paraphé les plans de sa collègue, fait face à cinq plaintes, tandis que Mme Dandois, qui a aussi supervisé les travaux sur place, fait face à sept plaintes.

Chose inusitée, c'est l'Ordre qui a décidé d'instituer une enquête. Personne en effet ne l'avait demandé, pas plus les inspecteurs de la SAAQ que la police, ni n'avait remis en question la structure des chemins de déviation.

Les plaintes de l'Ordre des ingénieurs pourraient changer considérablement la donne de l'enquête publique du coroner qui s'ouvrira dans quelques mois sur l'accident impliquant le camion d'asphalte liquide. Dès après l'accident,

c'est le chauffeur du poids lourd, un homme du Nouveau-Brunswick, qui avait été montré du doigt comme étant coupable de témérité et de vitesse excessive. L'enquête n'avait toutefois pas permis de porter des accusations contre lui.

L'enquête publique prévoyait s'attarder à la signalisation routière, se demander si elle était adéquate, s'il y a lieu de l'améliorer et d'installer des policiers pour ralentir la circulation en pareil cas. Les plaintes de l'Ordre des ingénieurs soulèveront aussi certaines de ces questions.

C'est le coroner-enquêteur Denis Boudrias qui présidera l'enquête publique. La réunion préparatoire aura lieu le 17 mars prochain au palais de justice de Québec. Quant à l'enquête, elle devrait se tenir en juin prochain, au palais de justice de Montmagny.

L'hôpital du Sacré-Coeur regardé à la loupe

L'HÔPITAL / Suite de la page A1

« On n'exclut pas la possibilité de fautes médicales, mais notre but n'est pas de blâmer des médecins, affirme la secrétaire générale du Collège, Joëlle Lescop. Nous voulons simplement évaluer la qualité des soins et éventuellement formuler des recommandations. Ce qui compte, c'est de protéger le public. »

C'est la première fois que l'OIIQ forme un comité d'enquête de cette nature, explique sa présidente,

Gyslaine Desrosiers. « Nous voulons faire la lumière sur des événements qui ont causé des préjudices à des patients. L'hôpital du Sacré-Coeur fait partie des quelques établissements québécois où on pratique la traumatologie avancée. Nous évaluerons notamment la pratique des infirmières en fonction de cette mission. »

Le directeur général de l'hôpital du Sacré-Coeur, Pierre Rollin, ouvrira de bonne grâce les portes de son établissement aux enquêteurs. « C'est une démarche exceptionnelle, mais qui m'apparaît normale

dans les circonstances, commente-t-il. Si elle révèle des lacunes, nous les corrigerons. »

Tous les cas de décès font l'objet d'une enquête devant le conseil des médecins et dentistes, dit-il, et les recommandations formulées à la suite de la mort de Jean-Sébastien Martel et d'Isabel Perreault ont déjà été appliquées. « Rien ne nous permet de croire à des erreurs médicales. Pour nous, il semble que ce soit des cas isolés. »

Le Collège des médecins a confié l'épineuse enquête au Dr David S. Mulder, chirurgien cardiovascu-

laire et thoracique de même qu'expert en traumatologie à l'Hôpital général de Montréal, ainsi qu'au Dr Denis Laberge, directeur adjoint à la direction de l'amélioration de l'exercice au Collège. Les résultats de leur investigation seront divulgués en juin. L'OIIQ en est encore à recruter deux infirmières enquêtrices, qui seront nommées sous peu, assure l'organisme. Leur rapport devrait être rendu public à la fin avril. Si des blâmes devaient être portés, ce seraient toutefois les bureaux du syndicat des deux organismes qui s'en chargeraient, précise-t-on.

Les routiers auront leur contrat-type

LES ROUTIERS / Suite de la page A1

« On va aussi s'impliquer pour que le contrat-type soit négocié dans le meilleur intérêt des petites entreprises », a ajouté Pierre Cléroux, vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Entre-temps

En attendant la nouvelle loi (Québec compte déposer son projet peu après la reprise de la session parlementaire, à la mi-mars), les sous-ministres des Transports et du Travail réuniront à nouveau les parties pour qu'elles règlent des « questions concrètes ».

L'automne dernier, ce genre de

face-à-face supervisé a permis aux transporteurs de bois de s'entendre avec les scieries.

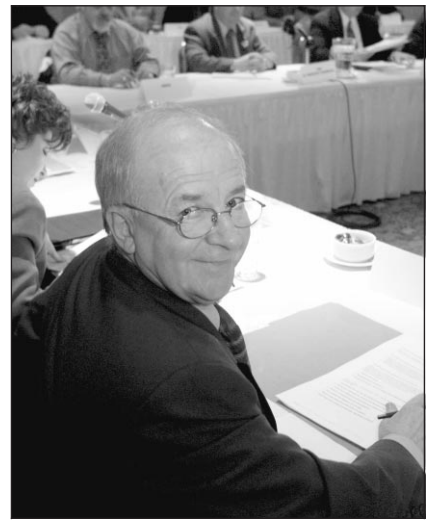
Pour l'instant, M. Chevrette invite tous les « donneurs d'ouvrage à partager la facture de la hausse du coût de l'essence », en soulignant que certains ont déjà accepté de le faire au cours des derniers jours.

« Mais en contrepartie, j'espère que les moyens de pression des camionneurs n'entraîneront plus la fermeture temporaire d'usines faute d'approvisionnement », a-t-il poursuivi.

Chose certaine, tous les leaders syndicaux préfèrent désormais employer leurs énergies à négocier qu'à pousser les camionneurs au bord des routes (une stratégie dénoncée par la FTQ dès le départ).

Même ceux de la CSD et de la CSN, qui voulaient absolument syndiquer les camionneurs autonomes, ne se sont pas laissés assombrir en n'obtenant pas gain de cause. Ils en sont quittes pour attendre la mi-mars, lorsque la ministre du Travail et de l'Emploi, Diane Lemieux, annoncera comment elle entend moderniser le Code du travail.

« On ne veut pas se substituer au Code du travail, mais bâtir un mécanisme dans une industrie qui avait bien besoin d'une image neuve, a pour part exposé M. Chevrette. 65 % des exportations du Québec sont faites par des camionneurs. On a besoin d'une entreprise vigoureuse, besoin de vrais professionnels de la route. »



Guy Chevrette, ministre des Transports

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
 Abonnement : (514) 285-6911
 Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
 Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
 Samedi de 7 h à midi
 Dimanche de 7 h à 11 h
 Rédaction : (514) 285-7070
 Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
 Télécopieur : (514) 848-6287
 Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
 Décès, remerciements : (514) 285-6816
 Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
 Détaillants : (514) 285-6931
 National, TéléPlus : (514) 285-7306
 Carrières et professions,
 Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
 Grandes annonces : (514) 285-6892
 Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>
 Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
 Contrat de vente numéro 0531650
 Port de retour garanti. (USP5003692)
 Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
 à trois chiffres : 184
 à quatre chiffres : 5137

DEMAIN DANS LA PRESSE

L'Atlas du XX^e siècle

■ Nous publions demain la deuxième carte du deuxième chapitre de notre *Atlas du XX^e siècle* qui, après *Le siècle en résumé* (12 cartes publiées l'automne dernier), porte sur *Les Fronts du XX^e siècle*. Sur le thème *Les trois guerres mondiales*, notre carte en couleur rappellera les grands conflits armés du 20^e siècle — les deux guerres mondiales — mais aussi cette guerre dite « froide » qui a enflammé le monde pendant 50 ans. Les 12 cartes qui composent le deuxième chapitre de l'*Atlas* sont publiées le dernier dimanche de chaque mois. Des documents à conserver.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Comme un tuyau qui éclate

■ Une simple rupture dans une toute petite artère de votre cerveau, et votre vie peut basculer du tout au tout, à l'instant même. L'anévrisme au cerveau, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est considéré par les médecins comme une véritable bombe à retardement pour ceux et celles qui, à leur insu, vaquent à leurs occupations malgré cette malformation. Peut-on le contrer ou le traiter? Notre collaboratrice Chantal Auger nous en informe, demain, dans le cahier Santé.

QUESTION DU JOUR

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
 Répondez à la question du jour:
 — par téléphone, en composant le 514-285-7333;
 — par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

L'Ordre des ingénieurs accuse deux ingénieurs du ministère des Transports d'incompétence. Êtes-vous d'accord?

Seriez-vous d'accord pour intenter un recours collectif contre les employés de la STCUM à la suite de leurs moyens de pression?
 À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 91 %
 Non: 9 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Nos prix sont imbattables

imbattables

Comparez,
 vous serez
 convaincu!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

CENTRE ROCKLAND : 341-7810
 LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE : 282-9525
 PLACE PORTOBELLO BROSSARD : 671-2202
 LES GALERIES LAVAL : 681-9090



Actualités



Arrestation de 15 ados à l'école Jeanne-Mance

Un agent secret a enquêté sur le trafic de drogue dans l'établissement du Plateau Mont-Royal



PHOTO ÉRIC SAINT-PIERRE, La Presse

Des élèves de l'école Jeanne-Mance ont dit trouver injuste et mal ciblée l'intervention des policiers, jeudi.

RIMA ELKOURI

Avec sa boucle au nez, décorée d'une feuille de cannabis, et sa queue de cheval, Sophie avait l'air d'une adolescente comme les autres, à l'école Jeanne-Mance.

« Un jour, elle est venue me voir et m'a dit : 'Tu connais pas un pusher ? Celui que j'ai, y'est pas bon.' Je lui ai dit qui aller voir », raconte Fanie Sara Loïselles, 16 ans.

Le hic ? Sophie était un agent secret du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Se fiant aux informations recueillies depuis le mois de janvier par cette habile « fausse » élève de l'école secondaire située sur le Plateau Mont-Royal, les enquêteurs de la Section moralité, alcool et stupéfiants du centre opérationnel Nord du SPCUM, en collaboration avec le poste de quartier, ont procédé à l'arrestation, jeudi, de 15 jeunes soupçonnés d'être liés à un réseau de trafic de drogue. Les suspects ont été mis à la porte de l'école et leur sort est entre les mains du Tribunal de la jeunesse.

Le SPCUM dit avoir ainsi pu mettre la main au collet de la plupart des revendeurs de drogue de l'école de 1300 élèves. Certains avaient en leur possession de la marijuana. En tout, 36 grammes, destinés, selon la police, au trafic, ont été saisis. Les jeunes s'approvisionnaient chez les motards, a indiqué le commandant André Lapointe.

Comme les 14 autres élèves arrêtés, Fanie a dû interrompre son cours de théâtre en catastrophe. Menottes aux poings, elle a été conduite au poste de police. « Je me suis sentie humiliée », confie l'adolescente, qui jure n'avoir rien à se reprocher. « J'ai déjà consommé, mais j'ai arrêté, il y a trois mois. De toute façon, tout le monde sait c'est qui le pusher. Je trouve ça ridicule. C'est comme s'ils avaient tiré au hasard ! » dit-elle, en avalant nerveusement un jubube.

Pour la maman de Fanie, Gabrielle Loïselles, ce fut le choc, quand un policier l'a appelée, à 15 h 30, pour lui dire que sa fille avait été arrêtée. « J'ai dit : 'Ça se peut pas ! Je connais ma fille !' »

— Vous ne la connaissez pas si bien que ça, lui aurait-il répondu. On la suit depuis deux mois à l'école. Elle fait du trafic...

« Finalement, le policier m'a dit qu'il n'avait jamais vu Fanie vendre de la drogue », poursuit M^{me} Loïselles. Cependant, en référant l'agent secret au revendeur, on peut



PHOTO ÉRIC SAINT-PIERRE, La Presse

Fanie Sara Loïselles se dit humiliée.

considérer que la jeune fille a participé au réseau, lui a plus tard expliqué le policier.

« Je ne trouve pas ça normal ! On les a traités comme de dangereux criminels. Les menottes, la fouille, la cellule pendant dix heures... », dit M^{me} Loïselles, qui croit que la moitié des jeunes arrêtés n'ont ni vendu ni consommé de la drogue. Aussi, le fait de renvoyer Fanie de l'école n'a simplement « pas de bon sens », dit-elle. « Compte tenu de l'offense, je trouve ça effrayant. Ça met en péril la fin de son secondaire. On est dans une situation du genre du Procès de Kafka ! C'est de l'abus de pouvoir. »

Même son de cloche du côté des élèves de l'école rencontrés hier midi. « C'est pas juste ! Il y a tellement de monde qui consomme à l'école. S'ils les arrêtent tous, il n'y aura plus personne ici ! » remarque Caroline Lelarge, 16 ans. « Je trouve ça complètement stupide ! » ajoute Marlène Perre, 15 ans.

« Le pot, c'est pas si nocif. Même mes parents en fument ! », lance une autre élève. Un avis que ne partagent pas les policiers, qui n'hésitent pas à qualifier la marijuana de « drogue dure ». « Contrairement à la marijuana disponible dans les années 70 et 80, qui contenait de 3 à 4 % de THC, celle que l'on retrouve de nos jours en contient 15 % », dit le commandant Lapointe.

« Des plaintes provenant de membres du personnel et d'élèves ont motivé la demande d'enquête par la direction de l'école », a indiqué le directeur, Pierre Paquette, qui croit en une politique de tolérance zéro. Selon lui, ce qui est surtout inquiétant, c'est la violence et les guerres de territoires liées au trafic de drogue. Maintenant, le message lancé à ceux qui aimeraient vendre des stupéfiants sur le terrain de l'école est bien clair, dit-il.

Dix-huit mois en centre d'accueil pour deux jeunes impliqués dans le meurtre de Pearl Rushford-Lamarre

MARTHA GAGNON

La juge Mireille Allaire, du Tribunal de la jeunesse, a affirmé hier qu'elle croyait à la réhabilitation de deux adolescents impliqués dans l'horrible meurtre de Pearl Rushford-Lamarre, 81 ans, de Chambly.

Elle a imposé à chacun une sentence de 18 mois en centre d'accueil, dont un an de garde fermée (sans droit de sortie) et six mois de garde ouverte. Cette peine s'ajoute aux cinq mois que les adolescents ont déjà passés en centre d'accueil depuis leur arrestation le 20 sep-

tembre 1999. Ils devront aussi se soumettre à une période de probation de 18 mois. En décembre, ils avaient plaidé coupable à une accusation d'homicide involontaire.

Même s'ils ont commis le pire des crimes, la juge estime qu'ils n'ont pas le profil de délinquants endurcis et peuvent retourner dans le droit chemin avec l'aide de professionnels. « La réhabilitation est essentielle à la protection de la société et au maintien de la paix publique », a-t-elle souligné en rendant les sentences au palais de justice de Longueuil.

D'après les rapports d'experts, les risques de récidive sont presque inexistantes. Ces jeunes n'ont pas d'antécédent judiciaire, mais consumaient de la drogue de façon occasionnelle. Ils avaient déjà participé à des vols en groupe chez M^{me} Rushford-Lamarre. Pour eux, c'était devenu un jeu que d'aller sonner à la porte de la vieille dame pour la distraire pendant que d'autres pénétraient par une autre entrée pour voler son argent. Un jeu qui a tourné à la tragédie.

Le butin variait entre 20 \$ et 40 \$ et allait uniquement dans les poches du leader du groupe, qui connaissait très bien la victime et possédait une grande influence sur les autres.

La juge a indiqué que les peines

imposées par le tribunal à des mineurs pour ce genre de crime allaient de six à 30 mois de garde en centre d'accueil. « Pour imposer une sentence juste, il faut tenir compte de la protection de la société, de la gravité du crime et des besoins du jeune », dit-elle.

D'après les évaluations des professionnels, l'un des adolescents a été profondément marqué par la mort de sa mère en bas âge et celle de ses grands-parents. Il a déjà travaillé au centre de bénévolat de la Rive-Sud. Incapable de révéler ses émotions, il est « comme une éponge qui absorbe tout sans réagir ». Quant à l'autre, il a vécu une situation familiale conflictuelle et recommencé trois fois sa deuxième année à l'école secondaire. Il a tendance à déformer et à embellir la réalité.

Âgés de 15 ans au moment du crime, les deux jeunes ont expliqué qu'ils s'étaient laissés entraîner dans cette histoire d'horreur et n'avaient pas eu le courage de fuir ou d'empêcher les autres de s'emparer des trois couteaux.

Ils n'ont jamais cru le leader du groupe qui, ce jour-là, affirmait être prêt à tuer M^{me} Rushford-Lamarre. Il a été condamné à six ans de garde fermée à l'Institut de psychiatrie légale Philippe-Pinel, la semaine dernière.

La procureure de la Couronne, Joëlle Saint-Germain, qui réclamait une garde fermée de 20 mois en centre d'accueil pour les deux adolescents, n'a pas été étonnée par la sentence. « Je ne peux pas dire que je suis insatisfaite. La dissuasion ne doit pas l'emporter sur la réhabilitation dans le cas des jeunes. La sentence tient compte de l'ensemble des facteurs. »

Les avocats de la défense, Harold Gagnon et Pierre Lestage, ont plutôt bien accueilli la sentence. « Il ne faut pas punir simplement pour punir, a expliqué M^e Lestage. On doit plutôt aider ces jeunes à se réhabiliter quand cela est possible. »



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Les adolescents, hier, au Tribunal de la jeunesse.

UNE PRIME DE TOUTE BEAUTÉ

À l'achat de 26 \$ ou plus de produits Estée Lauder, obtenez les 7 articles suivants : Trio ombre à paupières 2 en 1 • Rouge à lèvres Futurist • Rouge à lèvres All-day • Soin total pour les yeux Online • Démaquillant pour les yeux Take it away • Crème hydratante protectrice Day wear FPS 15, le tout dans un joli sac à cosmétiques miniature.

Une prime par personne, jusqu'à épuisement des stocks. Offre valide jusqu'au 5 mars 2000.

ESTÉE LAUDER

ÉVÈNEMENT BEAUTÉ

Rencontrez nos artistes maquilleurs en magasin. Prenez rendez-vous, les places sont limitées !

L'ÉCLAT SPOTLIGHT

Une lotion soyeuse qui donne un éclat nouveau, aide à atténuer les zones décolorées et unifier le teint. Offerte en format de 50 ml, 40 \$.

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

www.lesailles.com



Je me fais plaisir

La situation se rétablit à la STCUM

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le service de transport en commun est en bonne voie de se rétablir dans l'île de Montréal, les chauffeurs et opérateurs de métro acceptant de se conformer à l'ordonnance du Conseil des services essentiels interdisant tout moyen de pression ayant une incidence sur le service.

Les négociations ont repris hier entre la STCUM et la section locale 1983 du Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les 3600 chauffeurs, opérateurs de métro, guichetiers et employés des services connexes.

Deux séances de conciliation sont prévues la semaine prochaine avec le syndicat des employés d'entretien, affilié à la CSN.

Alors que plus de 400 autobus étaient absents à l'heure de pointe jeudi, il n'en manquait que 85 hier matin, une cinquantaine en après-midi.

La grève d'un jour que les chauffeurs comptent faire le jeudi 9 mars sera légale en autant que le Conseil approuve la liste de services essentiels établie par le syndicat et la STCUM.

L'entente prévoit que les autobus ne circuleront que pendant trois périodes : de 6h15 à 9h15, de 15h30 à 18h30 et de 23h15 à 1h15. Le métro ne fonctionnera lui aussi que quelques heures à la fois le matin, l'après-midi et en fin de soirée. Le service de transport adapté serait toutefois maintenu comme à l'habitude.

La STCUM a reçu 170 plaintes d'usagers jeudi, alors que le transport en commun était des plus chaotiques. La société de transport songe à prélever du salaire des

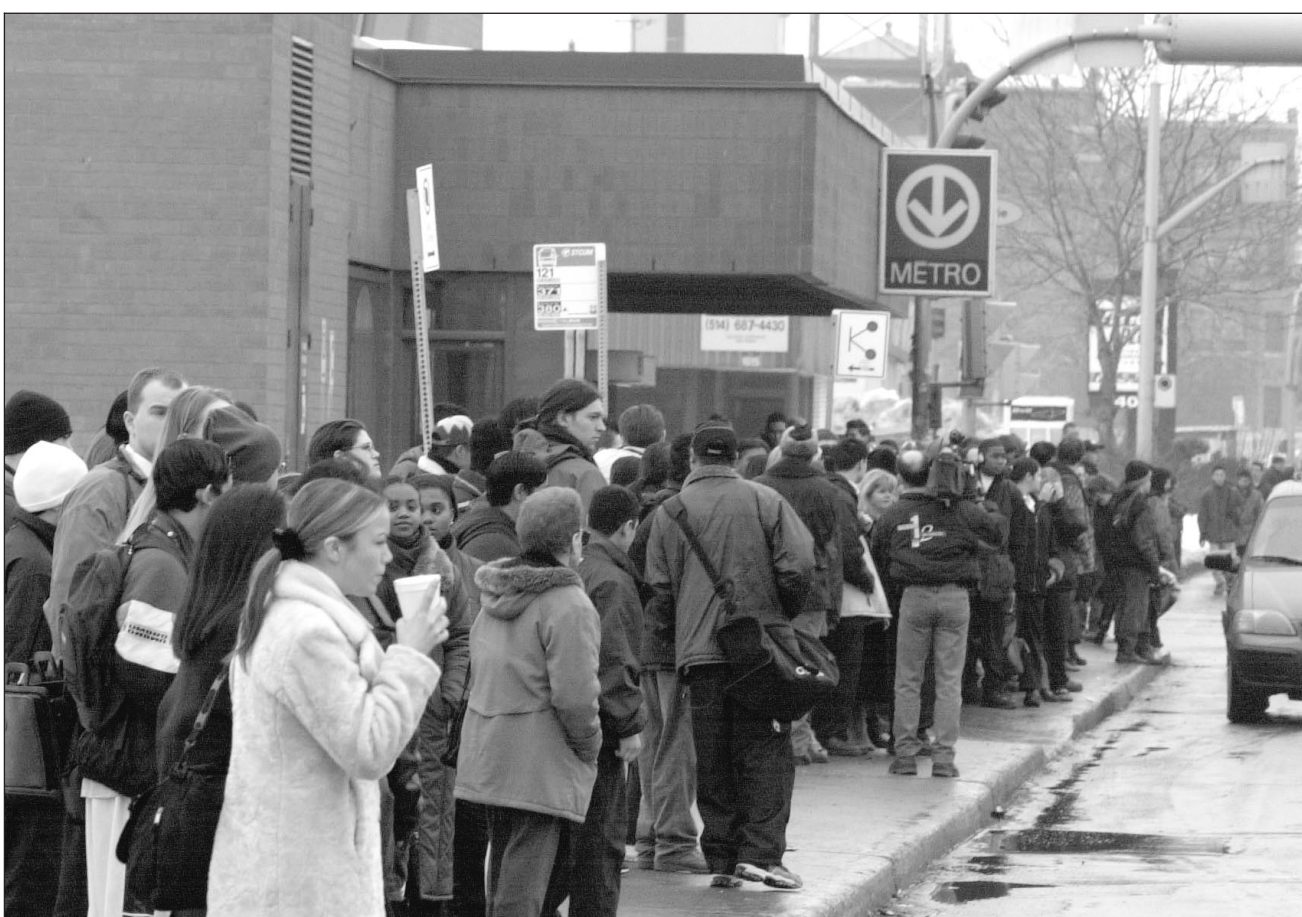


PHOTO PIERRE McCANN, La Presse ©

Après avoir connu des journées d'enfer, les Montréalais pourront enfin se rendre au travail sans ces attentes interminables que leur imposaient les moyens de pression exercés par les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro.

chauffeurs le temps passé en moyens de pression.

L'organisme Transport 2000 a reçu lui aussi un grand nombre de plaintes, celles des usagers qui n'arrivaient pas à joindre par téléphone la STCUM, note Normand Parisien, directeur coordonnateur

de l'organisme. L'avocat spécialisé en recours collectif, Paul Unterberg, a reçu également de nombreux appels de gens intéressés à exercer un recours collectif.

Dans son ordonnance, le Conseil des services essentiels rappelle les incidents des derniers jours : aler-

tes à la bombe, véhicules stationnés à l'extérieur des garages, déclenchement inutile des alarmes d'incendie. Il ordonne aux chauffeurs et opérateurs de métro de fournir leur prestation de travail sans ralentir le service jusqu'à la conclusion d'une convention collective.

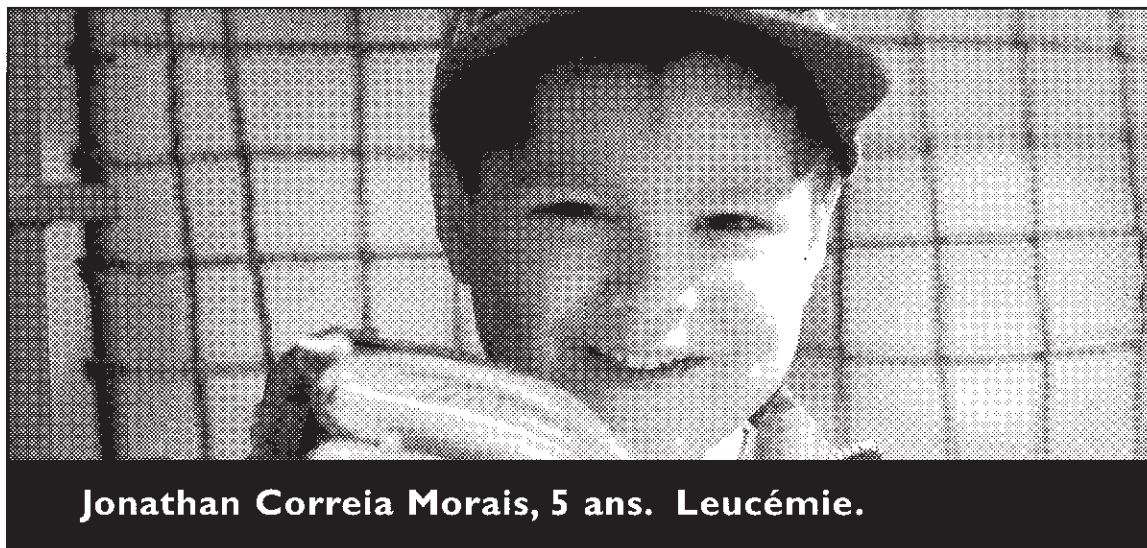
Conditions de travail actuelles

Voici les conditions de travail des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, selon la convention collective échue depuis janvier :

- salaire de base : 42 299 \$ la première année;
- prime annuelle de 407 \$ ajoutée en 1999;
- semaine de travail de 41,25 heures, mais selon un horaire brisé. La journée est de 7h30, les chauffeurs ne prenant pas leurs 45 minutes de pause;
- une série de primes s'ajoutent pour la sortie et l'entrée d'un autobus dans les garages ou le déplacement d'un garage à l'autre, de même que pour le garage et le dégarage d'un train;
- la STCUM estime que les chauffeurs et opérateurs de métro font en moyenne de 3000 \$ à 4000 \$ en heures supplémentaires par année;
- l'employeur renouvelle à ses frais à tous les 18 mois un ensemble d'uniforme signé Michel Robichaud : un paletot d'hiver ou coupe-vent, un blouson, trois pantalons ou jupes, une casquette, une veste, huit chemises, quatre cravates et trois paires de bas golf quand on opte pour le bermuda plutôt que le pantalon;
- les employés bénéficient du transport en commun gratuit en tout temps (une carte mensuelle coûte 47 \$);
- les employés bénéficient d'un plan d'assurance-vie, d'un plan d'assurance-maladie et d'un régime d'assurance dentaire financé à 50 % par la STCUM;
- ils ont droit à 11 jours de fête payés, de même qu'à une série de congés sociaux (mariage, décès, etc.). S'ils travaillent, ils sont rémunérés à taux double à Noël et à taux et demi au jour de l'An;
- les chauffeurs peuvent prendre deux semaines de vacances annuelles quand ils comptent moins de 3 ans de service ; trois semaines après 3 ans ; quatre après 5 ans ; cinq après 15 ans ; et six après 25 ans de service.

PANORAMA
DES VUES ET DES PRIX REMARQUABLES.
À voir en page K7.
Condominiums, Île-des-Soeurs

POLITIQUE DE BAS PRIX GARANTIS
MATELAS
De
LINEN CHEST
Choisissez parmi la plus grande sélection de matelas Sealy et Simmons
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas ! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respecterons ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de **10%**
LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt Les Galeries Laval (450) 681-9090
Place Portobello Brossard (450) 671-2202



Jonathan Correia Morais, 5 ans. Leucémie.

Transfusé 44 fois

Donner du sang, une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

Un jeune à la fois

Elle énumérait tout ce qu'elle ne pouvait pas faire. Je ne peux pas aller à l'université. Je reçois de l'aide sociale. On ne peut pas aller à l'école quand on reçoit de l'aide sociale. Lâcher l'aide sociale? Et comment je vivrais avec mon fils de deux ans et demi?

Je ne peux pas demander un prêt-bourse. Je dois déjà 9000 \$ aux prêts-bourses.

Je ne peux pas travailler. La garderie payée, il me resterait moins qu'avec l'aide sociale. Les places à cinq dollars, faut pas y penser.

Je pourrais travailler au noir. Mais ça ne changerait rien pour la garderie. Et si je remboursais mon prêt plus vite, l'aide sociale me tomberait dessus, elle me demanderait où j'ai trouvé l'argent. Ils deviennent furieux quand tu te débrouilles sans eux.

Je prends des notes tandis qu'elle parle, mais je sais qu'elles ne serviront pas. Raconter quoi? Le petit appartement bien tenu. La fille bien mise. La poignée de main à la fin: merci de m'avoir écoutée. Je suis arrivé en taxi comme à un rendez-vous d'affaires. Je repars à pied. Engourdi d'impuissance. Chaque fois la même impression d'être allé dans un recoin, un renforcement de la civilisation. Chaque fois la même envie d'appeler les pompiers, là, au deuxième, vous avez oublié quelqu'un.

On était assis dans le salon. La télé était ouverte sans le son. Des images du sommet des jeunes. La police avec des masques.

— Tu pourrais te marier, j'ai dit pour déconner. Si tu veux passer une annonce dans *La Presse*, j'ai 40 % sur les petites annonces...

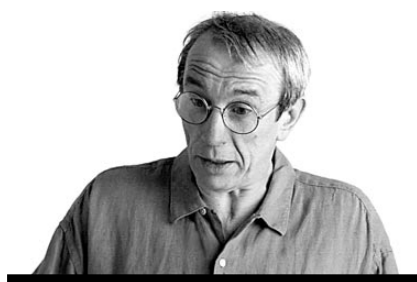
Elle s'est mise à pleurer et aussitôt à rire sous les larmes. Je ne suis pas malheureuse,

vous voyez bien. Elle a fait un geste qui englobait le salon, la télé, le sofa, les deux chats. Je m'arrange plutôt bien. Je m'occupe de mon fils à plein temps, c'est ce que je voulais. Si je panique, c'est seulement que je ne vois pas la fin du tout ça. J'ai trente ans et je me sens coincée dans cette vie-là, dieu sait jusqu'à quand. Je viens de prendre une entente pour le remboursement de mon prêt, 60 \$ par mois qui ne paient même pas les intérêts du solde. J'ai trente ans et l'impression que c'est déjà fini.

De chez elle, j'ai marché jusqu'au métro. Le compartiment était presque vide. Sur le banc, face à moi, un jeune dormait, la tête renversée sur le dossier.

Un jeune qui dort dans le métro ce n'est pas pareil que 4000 à Québec. Un jeune à la fois, c'est quelqu'un. Quatre mille, c'est personne. Les jeunes. Les femmes. Les hommes. Les ceci. Les cela. Je ne dis plus ça. Je ne dis même plus les chats. Pour en avoir sept, je sais bien qu'il n'y a pas un chat pareil. Je ne dis plus les chats, mais j'ai dit les jeunes toute la semaine.

De temps en temps, quand même, on nous a laissé entrevoir qu'ils n'étaient peut-être pas tous pareils pareils, qu'il y en avait au moins de deux sortes. « Il y a deux sortes de jeunes, ont lancé à Stéphane Bureau des énergumènes du sommet parallèle: ceux qui portent des cravates et les autres. » Stéphane qui en portait une ce soir-là ne leur a pas envoyé dire que ce n'était pas fort comme argumen-



Pierre FOGLIA

jeunes.

Un jeune à la fois ne rêve pas de faire des sommets sur la jeunesse. Un jeune, c'est quelqu'un à qui il reste beaucoup de temps à vivre. Si on demandait leur avis aux jeunes, un à la fois, les jeunes réclameraient un sommet sur la vie, par sur la jeunesse.

Un à la fois, on ne peut pas présumer à quoi rêve un jeune. C'est vite dit qu'il rêve d'un emploi. Un emploi comme il y en a tant? Qui n'a d'autre fonction que d'occuper celui qui l'occupe? Vous voulez dire quelque chose à faire? Un à la fois, un jeune qui dort dans le métro rêve d'un emploi qui lui laisserait du temps. Le contraire d'un emploi du temps. Le contraire d'un emploi chez McDo.

Un à la fois, un jeune qui dort, ne rêve pas à l'indépendance du Québec. Il rêve à son indépendance à lui.

Un à la fois, un jeune ne se pose pas des grandes questions métaphysiques. Il se souvient quand même d'être allé au théâtre une fois. Il se souvient d'une phrase de Beckett, qu'il avait dû apprendre par coeur: *Être en-*

foui dans la lave et ne pas broncher, c'est ainsi qu'un homme montre de quelle étoffe il est fait. Est-ce que la lave c'est comme la marde?

Un à la fois, un jeune qui dort ne rêve pas aux boomers. Même pas à sa mère. Pourquoi il penserait à elle? Y'a rien à penser. Elle parle au téléphone. Elle écoute la radio. Elle se lave les cheveux. Quand il tousse, elle lui demande: tu tousses?

Un à la fois, un jeune qui dort ne se doute pas que *ses jours sont des dieux* (1). Il rêve d'être ailleurs. Il écrit des poèmes si beaux que personne ne voit qu'ils sont pleins de fautes, il peint les dragons que la mer vomit la nuit sur les récifs, un à la fois, un jeune qui dort dans le métro ne rêve pas qu'il va descendre à la station Papineau. Il pense qu'il revient à Ithaque parce que la guerre de Troie est finie. Non, non il n'a jamais lu *Ulysse*. C'est mieux, il l'invente. Ses copains sont là. Il leur racontera les jacarandas en fleurs, les crocodiles, la solitude du désert. Il y a aussi une fille qui l'attend, mais même s'il n'y en a pas, un à la fois, un jeune qui dort dans le métro est toujours un peu bandé. On voit très bien la bosse que fait son sexe.

Un à la fois, un jeune qui dort dans le métro, en revenant de sa job chez McDo a soudain la révélation que l'important dans la vie, c'est de faire ce qu'on aime. Puis il se réveille en sursaut. Regarde autour de lui. Et ne se souvient plus de rien.

C'est comme ça, on n'y peut rien, un à la fois, un jeune qui se réveille ne se souvient plus de ses rêves.

Et ce n'est pas, bien sûr, au Sommet de la jeunesse qu'il les a retrouvés.

(1) Waldo Emerson

Grève des cols bleus à Verdun : le boulot pourrait reprendre lundi

MARTINE ROUX

Après 18 mois de grève, les cols bleus de Verdun n'en sont plus à une journée près. Alors qu'ils devaient se prononcer sur une nouvelle proposition de convention collective — la quatrième depuis le début du conflit —, ils décidaient hier de reporter l'assemblée générale à dimanche midi.

Pas moyen de faire autrement, assure le président du syndicat des cols bleus, Maurice Rolland: on attendait hier dans le camp syndical des ententes écrites et dûment signées par les parties qui ne sont pas venues à temps.

« À la suite des dernières rondes de négociations avec la Ville, nous avons conclu des ententes verbales sur certains éléments restés en suspens. La Ville devait nous fournir une copie écrite de ces ententes, mais comme nous ne l'avions pas reçue vendredi à minuit, nous avons remis l'assemblée générale. Pour des raisons démocratiques, il faut que le texte soit clair. »

Ce qui n'exclut nullement un retour au travail des cols bleus dès lundi, explique M. Rolland, puisque les travailleurs se prononceraient demain sur le nouveau contrat de travail.

Et cette fois, ils auront les textes bien en main, promet le maire de

Verdun, Georges Bossé. « Tous les documents ont été remis à la centrale syndicale hier après-midi. Ils auraient dû être prêts avant, mais des circonstances exceptionnelles ont retardé le processus: l'épouse d'un des négociateurs vient d'accoucher... »

Ni le maire ni le leader syndical ne veulent souffler mot de l'entente bouclée à la table de négociations. Optimistes? « C'est aux syndiqués de dire si c'est une bonne entente ou pas », commente prudemment M. Rolland. « Je vois mal pourquoi ça ne passerait pas, conclut M. Bossé. Il y avait sept représentants syndicaux à la table et tous ont accepté. »



PHOTO THÉOQUE, La Presse

Ce sont les cadres de Verdun qui ont déblayé les rues de la ville, le 18 janvier. La grève des cols bleus dure depuis 18 mois.

À l'affiche!

Votre réalisation... Votre propre film!!!

iMac est né tout près d'Hollywood.

Première loge. Profitez au mieux de vos films DVD préférés grâce à l'écran haute résolution et aux capacités audio de votre iMac d'un réalisme surprenant. Avec le logiciel iMovie, vous êtes le metteur en scène. Transférez le film sur votre caméscope numérique pour réaliser des copies VHS. Le monde est votre public. Convertissez vos films en format QuickTime et envoyez-les par courrier électronique à votre famille et à vos amis, ou publiez-les sur votre site Web.

Nouveau iMac, nouvelle révolution: vous pouvez désormais réaliser vos propres films sur votre ordinateur. Choisissez l'un des modèles DV et surveillez le Spielberg qui sommeille en vous!

Image de haute qualité Sony Digital 8. La gamme Sony est maintenant plus dynamique que jamais, répondant aux besoins de tous genres d'utilisateurs. La gamme numérique facilite maintenant à tous l'entrée à l'ère numérique pour profiter de tous les avantages de la vidéographie de haute qualité.

Apple

iMac

SONY

Digital 8

SONY

Digital 8 Handycam Vision.

Caméscope numérique Digital 8

- Zoom numérique 450x, zoom optique 25x
- 500 lignes de définition horizontale
- Fonction de conversion de signal (analogique à numérique)
- Écran ACL de 2,5"
- Steadyshot™
- "Super NightShot"

1198\$

iMac DV

G3-400 MHz

- Processeur PowerPC G3 de 400 MHz
- Mémoire cache de 512k L2 • 64 Mo de mémoire
- Disque rigide de 10,0 Go
- Fax/modem 56k V.90 • Lecteur DVD numérique 4x
- Carte vidéo ATI 128 VR 3D de 8 Mo
- Système de son Odyssey de Harmon Kardon
- 2 ports "Firewire" (IEEE 1394) • Port de sortie VGA (D-Sub à 15 broches)
- Carte réseau 10/100 Base-T • Système Mac OS, Appleworks et plus...
- Écran de 15" avec pas de 0,28mm

1998\$

Couleurs: bleu, orange, rouge, mauve, vert

Nous réparons tous les appareils en électronique et informatique... Ou presque!

OUVERT LE DIMANCHE

Dumoulin

Branché sur l'électronique, l'informatique et la photo

Cliquez!

www.dumoulin-direct.com

24 heures par jour.

MONTREAL

8251, rue St-Hubert (514) 385-1777 (Sud de la Métropolitaine)

Centre-ville de MONTREAL

2050, boul. St-Laurent (514) 288-7973 (Stationnement facile)

LAVAL

1599, Autoroute Laval O. (450) 688-1001 (Sortie, boul. Industriel)

ST-LÉONARD

6870, Jean-Talon Est (514) 255-7054 (Entre Langelier & Galeries d'Anjou)

POINTE-CLAIRE

2355, rte Transcanadienne (514) 428-1616 (MEGA MALL/angle boul. des Sources)

LONGUEUIL

2203, chemin Chamby (450) 468-5651 (Près de Curé-Poirier)

BROSSARD

5705, boul. Taschereau (450) 462-8867 (À l'est du Mail Champlain)

ST-BRUNO

Les Promenades St-Bruno (450) 441-5020 (Entrée #1)

Le chef de la famille Caruana condamné à 18 ans

La famille avait été impliquée dans l'importation du plus de 2000 kilos de cocaïne

ANDRÉ CÉDILOT

Le chef de l'unique « famille » mafieuse de l'extérieur de la Sicile, Alfonso Caruana, âgé de 54 ans, a écopé, hier à Toronto, 18 ans de pénitencier pour son implication dans des histoires de trafic de cocaïne totalisant plus de 2000 kilos.

Ses frères Gerlando et Pasquale ont eux aussi reconnu avoir fait partie du même réseau qui a importé au Canada des masses de cocaïne et blanchi des millions de dollars depuis 1996. Ils ont été condamnés respectivement à 18 et 10 ans de détention.

Le fils de Gerlando, Giuseppe Caruana, 29 ans, s'en est pour sa part tiré avec quatre ans de prison pour avoir facilité les transferts de fonds de Toronto à Montréal, puis à Miami. L'argent servait à payer la drogue à un fournisseur au Mexique.

Toutes ces condamnations sont le fruit de négociations qui duraient depuis des mois entre les procureurs de la Couronne de Toronto, Denise Dwyer et Beverly Wilton, et les trois principaux avocats des célèbres mafiosi, Pierre Morneau, Joseph La Leggia et Pierre L'Écuyer, de Montréal.

La récente défection d'Oreste Pagano, 61 ans, bras droit du chef de la camorra

en Italie, a pesé lourd dans la décision des quatre membres de la famille Caruana de reconnaître leur culpabilité. Depuis Cancun, au Mexique, Pagano leur servait d'intermédiaire avec les trafiquants de la Colombie.

De 1996 à 1998, en association avec Pagano, Alfonso Caruana et son clan ont mis sur pied diverses opérations qui devaient permettre de faire entrer plus de 2000 kilos de cocaïne au Canada. La drogue passait par le Venezuela avant d'être acheminée à Montréal par bateau.

Selon les documents déposés devant le juge David Watt, de la Cour supérieure de l'Ontario, au moins deux chargements de 500 kilos sont parvenus sans encombre au port de Montréal durant les étés 1996 et 1997. Dans les deux cas, il avait fallu un mois pour faire le trajet entre l'île de Margarita, au Venezuela, et les quais montréalais.

Arrestation

Alfonso et une quinzaine d'autres membres de son organisation avaient été arrêtés le 15 juillet 1998, un mois après la saisie à Houston, au Texas, d'un chargement de 200 kilos de poudre blanche qui devait entrer clandestinement par camion dans la région de Toronto.

Avec la famille Cuntrera, également originaire de Siculiana, en Sicile, les Caruana ont érigé un véritable empire criminel qui a ses bases au Venezuela et au Canada depuis plus de 30 ans. Avec la

permission de la « Cupola » sicilienne, ils agissent en quelque sorte comme courtiers en transport de la drogue. Ils s'occupent aussi de lessiver l'argent des narco-trafiquants.

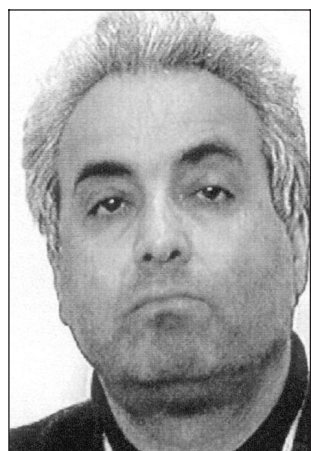
Leurs principaux acolytes, les frères Pasquale, Gaspare et Paolo Cuntrera, sont emprisonnés en Italie depuis 1992. Arrivés à Montréal dans les années 50, ils ont tous vécu ici durant plusieurs années avant de s'installer au Venezuela où, dit-on, ils possèdent des avoirs estimés à 500 millions.

« Intouchables »

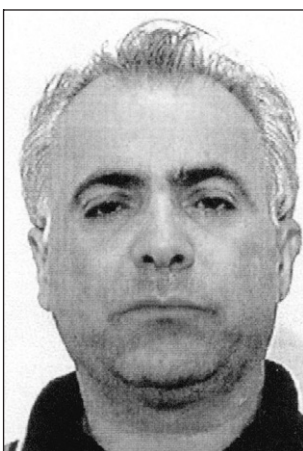
C'est l'une des rares familles mafieuses de Sicile à avoir été épargnées par les guerres sanglantes qui ont marqué cette île de la Méditerranée dans les années 70 et 80. Ils sont dans la mire des policiers depuis 15 ans à peine. Leurs activités s'étendent en Amérique, en Europe et en Asie.

« Ils étaient considérés comme des intouchables, ce qui prouve que même les intouchables peuvent être arrêtés », a commenté l'inspecteur Ben Soave, de la GRC, qui supervisait au Canada l'enquête internationale qui a permis l'arrestation des frères Caruana, en juillet 1998.

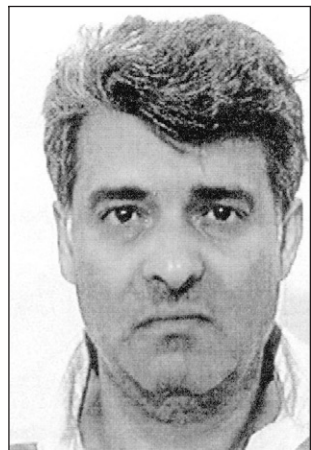
« Depuis 30 ans, ils ont fait beaucoup de dégâts non seulement au Canada, mais partout dans le monde. Leur condamnation montre l'importance de la collaboration entre la police des différents pays », a-t-il souligné à l'issue de l'audience d'hier au palais de justice de Toronto.



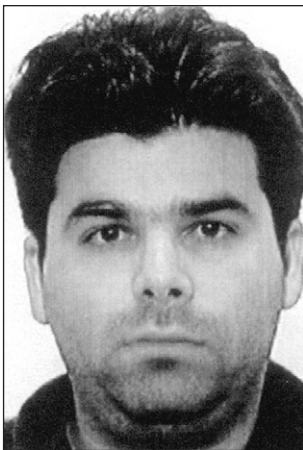
Alfonso Caruana



Pasquale Caruana



Gerlando Caruana



Giuseppe Caruana

À genoux, mais pas hors de combat



André Cédilot

L'empire du clan Cuntrera/Caruana, une des plus puissantes familles mafieuses de Sicile, est sérieusement ébranlé à la suite de la condamnation, hier à Toronto, de leur chef, Alfonso Caruana, mais il n'est pas pour autant démantelé.

« C'est pas nouveau dans la mafia. Il y en a qui partent et il y en a qui restent », a déclaré à *La Presse* un spécialiste de la lutte antimafia de la GRC. « La relève est prête, et pas nécessairement juste parmi les jeunes. Une chose est sûre : ils demeurent en affaires. »

« C'est la fin de la vieille garde des Caruana/Cuntrera, mais il y a des jeunes pour prendre la relève », estime le journaliste Antonio Nicaso, auteur de plusieurs livres sur le crime organisé. Avant de s'installer à Toronto, il a agi comme

conseiller spécial du Sénat américain sur la pègre italienne.

« Ce qui fait la réussite de la mafia, c'est l'adaptation. Et ça, c'est la principale force des Caruana/Cuntrera », ajoute Nicaso, 35 ans, un Sicilien qui a dû quitter l'Italie en 1989 après avoir dénoncé la mafia. Une bombe placée sous sa voiture l'avait convaincu de s'exiler.

De toute façon, font valoir les experts, ce n'est pas nouveau que tombent des chefs de familles mafieuses. Comme bien des gangsters, ils vieillissent, meurent ou se retrouvent derrière les barreaux. « La mafia, c'est un business. Quand t'es plus capable de faire le job ou que tu ne rapportes plus, on te remplace par un autre », indiquent-ils.

Le clan Rizzuto

Depuis les années soixante-dix, Nick Rizzuto, par exemple, même s'il prend de l'âge — il a fêté ses 76 ans le 18 février dernier —, est encore solide et a acquis un énorme prestige au sein du clan Cuntrera/Caruana. Avec son fils Vito, il est sans conteste le leader à Montréal, chef-lieu de la pègre italienne au Canada. Son influence s'étend aux États-Unis et en Italie.

Le projet Omertà, qui a permis d'arrêter les frères Caruana, Alfonso (le chef désigné depuis 1992), Gerlando et Pasquale, en

juillet 1998, a démontré que Gerlando Caruana faisait régulièrement son rapport à Nick Rizzuto, à Saint-Léonard. « Mais il y en a d'autres, moins connus du public, qui ont des liens de sang avec les Cuntrera/Caruana et qui peuvent continuer le business », ont souligné des enquêteurs de la GRC, de la CUM et de la SQ, sans entrer dans les détails.

Selon les fichiers de *La Presse*, une vingtaine de membres de la famille Cuntrera vivent au Canada et au Venezuela. À Montréal, Agostino Cuntrera, 55 ans, surnommé « le Seigneur de Saint-Léonard », est certes le plus en vue pour avoir été condamné dans le complot de meurtre de Paolo Violi, en 1979.

Alliances et relations

Une bonne quarantaine de membres par alliance des Cuntrera et des Caruana sont présents à Montréal, à Toronto, au Venezuela et au Brésil. On parle notamment des

Vella, des Cuffaro et, dans une moindre mesure, des Dimora et Zambito. Plusieurs ont de la parenté aux États-Unis, en Allemagne, en Grande-Bretagne et, bien sûr, en Sicile et dans le reste de l'Italie.

Un autre atout majeur : ils ont des relations, directement ou par personne interposée, un peu partout dans le monde, autant dans les milieux interlopes que dans ceux de la justice, des affaires et de la politique.

Le clan Cuntrera/Caruana aura fort à faire pour se relever de ce coup de force de la police. « La nouvelle génération est déjà riche et n'a pas les mêmes contacts que les vieux mafiosi. Peut-être préfèrent-ils faire fructifier les investissements légitimes. Peu importe quelle sera la relève, il leur faudra regagner la confiance du milieu criminel », soutient Antonio Nicaso.

Le délateur

« Qu'ils soient de Cosa Nostra

ou d'un cartel colombien, enchaîne-t-il, les boss doivent avoir une extrême confiance (« feel really secure ») avant de négocier avec d'autres organisations criminelles. » Selon lui, les Caruana ont perdu beaucoup de crédibilité, en raison surtout des révélations de leur principal fournisseur de cocaïne, Oreste Pagano, devenu délateur.

« C'est ça qui fait le plus mal. Pagano avait été transféré à Toronto, où il est passé aux aveux le 9 novembre dernier. Il a depuis été extradé à Turin, en Italie, où la police cherche à réinculper Alfonso Caruana dans un trafic de cinq tonnes de cocaïne remontant à 1994.



Vous en avez toujours **PLUS** avec le

PATHFINDER
2000

400\$ PAR MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



TOUJOURS PLUS LOIN.

Location de 36 mois pour le Pathfinder XE 2000 (5CLG50 AA00). Acompte ou échange équivalent de 3995\$. Limite de 24000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails.
www.nissancanada.com 1 800 387-0122

Marie avait peur... c'est normal



LASIK

Le prix n'avait pas d'importance. Pour avoir l'heure juste, elle consulta les Drs. Mullie, Balazsi et Léger de la clinique Laservue, qui ont une expérience forte de 25,000 chirurgies au laser depuis 1992.

Elle fut rassurée. Maintenant c'est la liberté - ski, natation, golf, sans lunettes ni verres de contact.

Qu'attendez-vous ? Venez nous rencontrer, le Lasik changera votre vue et votre vie.

**FAITES CONFIANCE À L'EXPÉRIENCE...
...VOUS ALLEZ VOIR !**

L A S E R V U E
La Clinique du LASIK

738-6666
1-888-734-6666 www.laservue.net

Une Guignolée de 2,5 millions pour la SSVP

Des retombées à l'échelle nationale plus importantes que jamais, grâce aux médias

LUCIE LAVIGNE

« Vous imaginez le nombre de personnes qui se sont déplacées pour aller voir Roch Voisine ou l'un des 100 artistes sous le chapiteau La Guignolée. C'était la fête ! » se réjouit Pierrette Moisan, présidente de la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP) de Montréal.

Le réseau TVA, *La Presse*, le groupe Jean Coutu, CKMF et le réseau Radio Énergie ont été les principaux partenaires de la guignolée des entreprises de la SSVP du 1^{er} décembre 1999. « C'est notre guignolée locomotive », rappelle la présidente.

La sollicitation dans la rue étant interdite, l'organisme caritatif se tourne donc vers les médias afin

d'obtenir de la visibilité. Résultat : des retombées à l'échelle nationale plus importantes que jamais cette année.

98 tonnes de nourriture

Ainsi, la collecte de porte en porte partout au Québec du 5 décembre additionnée à celle organisée avec les médias a atteint la somme de 2 539 925 \$. Près de 100 000 personnes démunies au Québec ont donc bénéficié d'un panier de denrées ou d'un bon d'achat alimentaire pour Noël.

Sur le territoire de Montréal et de Laval, 98 tonnes de nourriture ont été accumulées. Des denrées de grande qualité et appropriées.

« Pas des restes de garde-manger », souligne Pierrette Moisan.

Au total, une valeur de 1,06 million d'aliments et de dons en argent ont donc été amassés pour ensuite être distribués à 40 000 Montréalais et Lavallois nécessiteux. Autrement dit, 10 143 paniers d'une valeur moyenne de 101 \$ chacun ont été donnés. L'an dernier, la guignolée montréalaise de la SSVP avait été moins fructueuse : 897 905 \$.

Davantage de commanditaires

« La dernière collecte s'est démarquée de celles des années précédentes par la participation grandissante d'entreprises commanditaires. Une aide bénévole

qui peut se chiffrer à plus de 75 000 \$ », précise Mme Moisan.

« Euromobile nous a donné un coup de main », ajoute-t-elle. Sans compter plusieurs autres entrepreneurs, dont les Papiers Perkins, qui ont gracieusement fourni les « sacs de la générosité » (encartés dans *La Presse*), lesquels ont été acheminés gratuitement par le Clan Panneton chez Traitement postal 2000. Ces derniers ont plié les sacs. « Bien d'autres exemples pourraient être ajoutés », tient à préciser la présidente de la SSVP de Montréal.

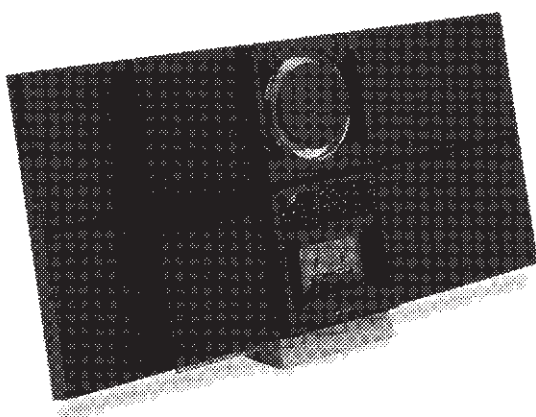
« Les retombées des sacs de la générosité encartés ont été très bénéfiques », renchérit André Boyer, président provincial de la SSVP. « À un point tel que les dirigeants de certaines SSVP locales aime-

raient obtenir une collaboration semblable de la part des journaux affiliés à *La Presse* », confie-t-il.

La générosité serait-elle contagieuse ? Selon Michel Beaucage, secrétaire de la SSVP de Montréal, l'abnégation d'un grand nombre d'employés a été remarquable. « Spontanément, des groupes de salariés ont réalisé leur propre collecte et ont même tenu à livrer eux-mêmes les paniers aux bénéficiaires désignés par la SSVP. »

Parmi ces élans de générosité, une quantité inespérée de jouets neufs ont été offerts à la SSVP de Montréal cette année. En tout, 13 000 joujoux d'une valeur totale de 40 000 \$. Des dons sûrement joyeusement appréciés par les « petits » bénéficiaires de la Société.

Il y a moins cher, mais à quel prix.



Vente annuelle de démonstrateurs B&O.

Dès le 12 février.

Incontournable !

BANG & OLUFSEN

B&O

2824147

5730, rue Sherbrooke Est :::: Près du stade Olympique :::: (514) 254-6041 :::: www.fillion.qc.ca :::: Service de réparation. 4 techniciens sur place

FILLION
ÉLECTRONIQUE

Le Dr Jacques Chaoulli débouté

La Cour rejette son projet d'un système de santé privé

CHRISTIANE DESJARDINS

Le Dr Jacques Chaoulli vient d'essayer un cuisant revers en Cour supérieure, alors que la juge Ginette Piché a rejeté sa demande visant à faire déclarer inconstitutionnels les articles de loi qui interdisent au secteur privé de concurrencer le réseau public pour les services couverts par l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation.

« Il ne faut pas jouer à l'autruche, écrit la juge dans sa décision de 156 pages. L'établissement d'un système de santé parallèle privé aurait pour effet de menacer l'intégrité, le bon fonctionnement ainsi que la viabilité du système public... Ignorer le passé, c'est être condamné à le répéter », insiste la juge, en rappelant qu'avant l'instauration du système d'assurance-maladie, les gens qui se retrouvaient à l'hôpital pouvaient devenir pauvres. Par exemple, une femme qui accouchait pouvait facilement se retrouver avec une facture de 5000 \$.

Le Dr Chaoulli, qui fait campagne depuis plusieurs années pour faire accepter un régime privé, affirmait que l'article 15 de la Loi sur l'assurance-maladie, et l'article 11 de la Loi sur l'assurance-hospitalisation, violaient la Charte des droits et libertés. Ces articles interdisent que les services assurés soient remboursés par des assurances privées lorsqu'ils sont rendus au Québec.

Il a fait valoir qu'en tant que ci-

toyen, il voulait avoir le droit de recourir aux services d'un médecin non participant à la RAMQ, dans un hôpital privé non conventionné. « Advenant que je tombe gravement malade, je veux pouvoir disposer de ma fortune personnelle pour sauver ma vie plutôt que pour mes funérailles », a-t-il dit devant le tribunal.

La juge répond que les deux articles ne vont pas à l'encontre de la Charte. « Les dispositions attaquées ont été adoptées en se basant sur des considérations d'égalité et de dignité humaine, et elles ne sont pas en conflit avec les valeurs véhiculées par la Charte ou par la Charte québécoise des droits et libertés », écrit-elle.

Le Dr Chaoulli est en conflit depuis plusieurs années avec le régime actuel. En 1996, après avoir reçu une pénalité financière de plusieurs dizaines de milliers de dollars parce qu'il s'était consacré exclusivement à la médecine privée à domicile, alors que la loi oblige un médecin de moins de dix ans d'expérience à travailler dans les hôpitaux, il a entamé une grève de la faim qui devait durer trois semaines.

Par la suite, il est sorti du régime public et a essayé de mettre en oeuvre un service privé, en espérant que les assurances privées allaient embarquer. Il s'est muni d'un véhicule d'urgence avec gyrophare et sirène. Mais la régie régionale lui a refusé son permis, si bien qu'il a dû vendre le véhicule à... des vétérinaires.

Depuis 1997, il est revenu dans le régime public et fait de la clinique sans rendez-vous. Mais il a considérablement réduit ses activités médicales et se consacre à son combat, qui s'est transporté devant les tribunaux.

La juge note que le Dr Chaoulli a souvent travaillé en marge des règlements de la RAMQ. Ainsi, alors qu'il devait compléter un contrat de trois ans en région, il est revenu au bout de deux ans et a commencé à exercer sur la Rive-Sud. « Il s'obstine ensuite à exercer la médecine comme il le veut, sans respecter ce que la régie régionale décide », écrit la juge, qui souligne avoir été frappée par les « contradictions dans le témoignage de Chaoulli et l'impression qu'il s'est embarqué dans une croisade dont les enjeux lui échappent aujourd'hui ».

« Le Dr Chaoulli fait face présentement à des pénalités importantes pour ne pas avoir suivi les règlements de la RAMQ. Ceci peut-il l'avoir influencé dans sa croisade ? » s'interroge la juge.

Elle conclut que les experts entendus lors du procès qui s'est tenu cet automne ont fait valoir que le système canadien de santé était généreux, et qu'on ne réglerait pas les problèmes en sapant ses bases. « Mais ceci signifie-t-il par ailleurs qu'il n'y ait pas place pour une révision du modèle ? » demande la juge, qui ajoute que ce n'est pas au tribunal de répondre à cette question.



Le Dr Jacques Chaoulli

PHOTOTHÈQUE, La Presse ©

EN MAGASIN SEULEMENT

SPECIAL SALON 2000

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE COLLECTION 2000

4495\$

ATLANTIS SE – 4495 \$
PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE
PAYEZ SEULEMENT EN MAI 2001 (VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)

849\$*

VERANDA VICEROY – 849 \$*
PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE À PARTIR DE 500 \$
PAYEZ SEULEMENT EN SEPTEMBRE 2000 (VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)

A PARTIR DE 29\$/MOIS**

PISCINE HORS-TERRE IMPACT
(50 % DE RABAIS SUR ÉQUIPEMENT DE LUXE)
PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE
PAYEZ SEULEMENT EN MAI 2001 (VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)

A PARTIR DE 92\$/MOIS**

PISCINE CREUSÉE
SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE GRATUIT – VALEUR 1000 \$
PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE
(VOIR DÉTAILS EN MAGASIN)

GAGNEZ VOTRE ACHAT 2000 PISCINES OU GRAS

A CHAQUE SEMAINE JUSQU'AU 24 JUIN 2000 TOUS CEUX QUI AURONT ACHETÉ UNE PISCINE HORS-TERRE, UNE PISCINE CREUSÉE OU UN SPA AURONT LA CHANCE DE GAGNER LEUR ACHAT JUSQU'À CONCURRENCE DE 5000 \$.

BONNE CHANCE !

Durant la semaine du 21 février 2000 **Monsieur André Auger** de Ville de Brassard a gagné son achat de **3054 \$.**

Félicitations !

***SPÉCIAL MEUBLES – SUR TOUT ACHAT DE MEUBLES DE PATIO DE 599 \$ ET PLUS EFFECTUÉ AVANT LE 15 AVRIL 2000, NOUS LIVRONS ET INSTALLONS GRATUITEMENT AVANT LE 17 AVRIL. **SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. TAUX SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS. VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.**

CERTAINS ARTICLES ET/OU CERTAINES PROMOTIONS PEUVENT VARIER D'UN CLUB PISCINE À UN AUTRE. – PHOTOS À TITRE D'ILLUSTRATION.

- | | | | | | | | | |
|---|--|---|--|---|---|--|---|---|
| AUTEUIL
4925, boul. des Laurentides | CHICOUTIMI
1637, boul. Saint-Paul | JOLIETTE
300, boul. A. Barrette | MANIWAKI
120, rue Principale Nord | RENTIGNY
545, rue Notre-Dame | ST-HYACINTHE
595, boul. Carlier | ST-V.-DE-PAUL
4380, boul. Lévesque Est | TROIS-RIVIÈRES O.
5825, boul. Royol | VICTORIAVILLE
54, rue Goussard |
| BLAINVILLE
1150, boul. Côté-Labelle | CHOMÉDEY
3615, Avenue de l'Étoile O. | LAFONTAINE
2391, boul. Labelle | MONT-LAURIER
592, boul. A. Papineau | RIMOUSKI
905, rue Louise | ST-JOVITE
1525, route 117 | SOREL/TRACY
206, de Collège | VAL-D'OR
1387, 6e Rue | WEST ISLAND
3555, boul. St-Charles |
| BROSSARD
6655, boul. Taschereau | DRUMMONDVILLE
3725, boul. G. Courville | LÉVIS
5220, boul. Rive-Sud | PTE-AUX-TREMBLES
11750, rue Ste-Félicité Est | ROCK FOREST
4796, boul. Bourque | ST-JULIENNE
11447, route 125 | TERREBONNE
1715, chemin Goussard | VALLEYFIELD
865, boul. Longjumeau | LUN AU MER : 9 à 18 h
JEU AU VEN : 9 à 21 h
SAMÉDI : 9 à 17 h
DIMANCHE : 10 à 17 h |
| CHATEAUGUAY
OUVERTURE BIENÔT | GRANBY
960, rue Principale | LONGUEUIL
620, place Trans-Canada | QUÉBEC/VANIER
687, boul. P. Desfrans Sud | ST-G.-DE-BEAUCE
18655, boul. Lavach | ST-LUC/ST-JEAN
OUVERTURE BIENÔT | THETFORD-MINES
842, boul. Smith-Sud | VAUDREUIL
910, boul. Harwood | |

PCLUBE PISCINE



Prison à vie pour le dernier membre du trio infernal

CHRISTIANE DESJARDINS

Coupable de meurtre prémédité. C'est ainsi qu'un jury de sept femmes et cinq hommes a scellé hier le sort de Gaston Saint-Pierre, 48 ans, troisième et dernier accusé dans le meurtre de l'homme d'affaires Donald Duval. La juge Dionysia Zerbisias a immédiatement condamné l'accusé à une peine de prison à vie, sans possibilité de libération avant 25 ans.

Les deux autres membres de ce trio infernal, Louis-Philippe Rochon (qui avait commandé le meurtre pour hériter d'une police d'assurance-vie de 1,1 million dont il était le bénéficiaire), et André Vincent, (l'exécutant qui a froidement étranglé M. Duval) ont déjà

été condamnés à la même peine, à l'issue de leur procès respectif. Bien que chacun des trois hommes ait plaidé non coupable, aucun jury n'a cru leur version alambiquée.

Il faut dire que la preuve contre eux était foudroyante. L'argent était le mobile évident, les relevés de comptes de leurs téléphones cellulaires venaient confirmer la thèse du complot et les plaçaient tous trois sur les lieux de l'enlèvement de Duval.

Rochon avait acheté le garage de Donald Duval, Centre du camions et ressorts Charland, mais il n'arrivait pas à faire ses paiements comme prévu. Croulant sous les dettes, il a demandé à Gaston Saint-Pierre d'exécuter Duval, âgé de 67 ans. Gaston Saint-Pierre a, à son tour, engagé André Vin-

cent pour l'aider à accomplir le meurtre. Pour leur peine, Vincent devait recevoir 20 000 \$ et Saint-Pierre plus de 50 000 \$.

Le soir du 9 octobre 1996, Donald Duval, 67 ans, est tombé dans un traquenard en acceptant de rencontrer son débiteur, Rochon, pour un souper d'affaires au restaurant *Le Christopher*, situé boulevard Métropolitain. Rochon avait insisté pour que Duval vienne seul. Pendant le souper, Rochon parlait souvent sur son téléphone cellulaire, avec Saint-Pierre et Vincent, qui attendaient près du stationnement. Il fallait faire sortir Duval quand il n'y avait pas de témoin.

Il a été enlevé à sa sortie du restaurant, vers 21h30, et son corps a été retrouvé une

heure plus tard, en bordure du boulevard Gouin. Il avait été battu, étranglé et dé-pouillé. D'une part, les meurtriers voulaient faire croire à un vol ; de l'autre, ils voulaient montrer les papiers de Duval à Rochon, pour prouver que le meurtre avait bien eu lieu.

Dans les mois qui suivront, André Vincent se plaira à raconter les détails du meurtre crapuleux. Devant son frère ou des amis, il explique qu'il a frappé Duval à coups de poing avant de l'étrangler avec la ceinture de sécurité, pendant que Saint-Pierre conduisait la camionnette.

Les policiers avaient de forts doutes sur l'implication des trois hommes dans cette affaire, mais encore fallait-il réunir les preuves. Les trois hommes ont été arrêtés un an et demi après le crime.

Trois motoneigistes tués en frappant des arbres

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Trois motoneigistes ont péri en moins d'une semaine dans la région de Lanaudière, chaque fois quand leur véhicule a frappé un arbre. La vitesse excessive serait en cause. Depuis le début de l'hiver, les accidents de motoneige ont fait 13 morts au Québec comparativement 25 pour la même période l'an passé.

La dernière tragédie s'est produite jeudi soir dans un sentier dans le secteur de l'auberge Le Cabanon, à Saint-Zénon. La victime, Thomas Baker, 34 ans, de l'État de New York, conduisait sa propre motoneige et il roulait apparemment tellement vite que sa machine a sauté par-dessus un petit rempart fait par l'appareil qui balise les pistes pour aller s'écraser contre un arbre. L'accident s'est produit dans un bout droit du sentier.

Selon la Sûreté du Québec, M. Baker était le troisième d'un convoi formé de quatre motoneigistes américains venus pratiquer leur sport favori dans ce secteur.

Mercredi soir, dans un sentier de Saint-Alphonse-de-Rodriguez, un autre motoneigiste américain, Ryan William, 55 ans, du Massachusetts, a perdu la vie quand son appareil a heurté de plein fouet deux arbres. Au mo-

ment de l'impact, il tentait apparemment de rejoindre ses deux compagnons.

Dimanche, dans un sentier tout près de la route 349, à Saint-Esprit, Sylvain Laflamme, 35 ans, de Sainte-Julienne, a péri quand sa motoneige a heurté un arbre.

Le directeur général de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, Normand Besner, a indiqué qu'à cinq occasions depuis le début de la saison les accidents mortels s'étaient produits hors sentier.

Les sentiers à travers la province ont tous reçu des précipitations de neige abondantes, mais à cause du temps doux les conditions se détériorent. « Avec les précipitations sous forme de pluie des derniers jours, il est recommandé de vérifier des conditions des sentiers auprès des clubs des régions où l'on aimerait se rendre, principalement quand il est question de traverser les lacs et rivières. La plus grande prudence est recommandée », a précisé M. Besner.

Durant le jour, le soleil fait fondre la neige et la pluie des derniers jours a rendu les sentiers glacés à plusieurs endroits, en particulier dans les régions plus au sud, ce qui signifie que le soir il faut être plus prudent à cause de la baisse de la température.

Il obtient un sursis après avoir séquestré son amie

RAYMOND GERVAIS

Reconnu coupable de séquestration et de harcèlement, Joachim Laguerre a écopé hier en cour municipale de Montréal de sept mois de prison avec sursis et devra en plus verser une somme de 500 \$ à sa victime, Murielle Robert. Une probation de deux ans assujettie aux conditions usuelles lui a également été imposée.

Laguerre devra purger sa peine dans la société et visiter une fois par mois son agent de probation.

Il avait été arrêté le 10 février 1998, après avoir séquestré son amie de coeur dans son logis durant une quinzaine de minutes. La preuve présentée devant la cour démontre également qu'il avait utilisé la force pour retenir la femme contre son gré et qu'il avait tenté de la dévêtir, afin de vérifier si elle n'avait pas eu une relation sexuelle avec un autre homme.

Prise de panique, Mme Robert avait finalement été secourue par son fils qui habitait le même édifice.

La poursuite demandait une peine de 10 mois de prison et une compensation financière de 1500 \$ devant être versée à la victime. À la suite de son agression et craignant des représailles de la part de son ex-ami de coeur, Mme Robert avait dû déménager, vendre ses biens ou les entreposer. Elle souffrirait de plus d'anxiété, serait craintive, sursautant même au son de la sonnerie du téléphone et doit avoir recours à une aide psychologique.

En rendant la sentence, le juge Pierre Fontaine a souligné que même si l'accusé n'en était pas à ses premiers démêlés avec la justice, ayant déjà été reconnu coupable de délit de fuite et d'entrave en 1994, ainsi que de voies de fait contre la victime dans un autre dossier, il ne fallait pas minimiser l'impact d'une peine de prison avec sursis.

10% à 50% de rabais

sur la marchandise sélectionnée.

- Vêtements
- Vélos 1999
- Ski
- Canots
- Chaussures
- Sacs à dos



Économisez 160\$

Spécial 419⁹⁵\$

Régulier 579,95\$

VÉLO TREK 720 1999
Cadre et fourche en Cromoly. Potence ajustable. Poteau de selle à suspension. Dérailleur Shimano, Alivio.

LA CORDÉE

2159, rue Sainte-Catherine Est, Montréal H2K 2H9
 **Métro Papineau** Tél. : (514) 524-1106

Solde en vigueur jusqu'au 5 mars 2000 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Solde d'entrepôt Kanuk

samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 fév.

Tout Kanuk est en solde jusqu'à lundi seulement!

Le Batiscan 1998
rég. : 417 \$
solde : 250 \$
225 \$
Coupon inclus

Le Hélium 1998
rég. : 515 \$
solde : 360 \$
335 \$
Coupon inclus
Couleurs : jaune, avocat, épinette, prime, vert glacier

Le Coyote 1998
rég. : 448 \$
solde : 250 \$
Couleurs : avocat, bleu glacier, corail, lilas, ocre, vanille
225 \$
Coupon inclus

Le pull Polarplus
rég. : 196 \$
solde : **95 \$**

Le Karibou 1998
rég. : 595 \$
solde : 295 \$
270 \$
Coupon inclus

Le Hibou
rég. : 101 \$
solde : **60 \$**
couleur : rouge seulement

HEURES D'OUVERTURE DU SOLDE D'ENTREPÔT KANUK

Samedi 26 fév. de 8h00 à 17h00
 Dimanche 27 fév. de 8h00 à 17h00
 Lundi 28 fév. de 8h00 à 21h00

Nous acceptons : Visa, MasterCard, carte de débit et argent comptant.

COUPON-RABAIS DU SOLDE KANUK

Un seul coupon-rabais par achat. Nul après le 28 fév. 2000. Valable pendant le Solde d'entrepôt Kanuk, du 23 fév. au 28 fév. 2000, chez Kanuk seulement, 485, rue Rachel Est à Montréal.

OBTENEZ 25 \$ OU 50 \$ DE RABAIS

au moment d'un achat de 250 \$ et plus (avant taxes) au moment d'un achat de 500 \$ et plus (avant taxes)

S'APPLIQUE MÊME AUX ARTICLES EN SOLDE

Les « patriotes gaspésiens » iront à Genève dénoncer le « génocide économique » d'Ottawa

Ils entendent de plus réclamer 15 milliards des divers gouvernements

JEAN GUÉNETTE
collaboration spéciale

L'Action des patriotes gaspésiens dénoncera le gouvernement du Canada à Genève pour génocide économique dans quelques semaines. Le mouvement veut aussi déposer un recours collectif de 15 milliards contre les gouvernements.

Depuis un peu plus d'un mois, des assemblées ont lieu partout en Gaspésie pour unir les gens autour du mouvement Action des patriotes gaspésiens (APG), un regroupement de citoyens ordinaires, d'hommes d'affaires et de professeurs qui ont en commun le bien-être et le développement de la Gaspésie.

« Au début, on pensait qu'on serait 300 personnes à adhérer au mouvement. Mais on a été vite dépassés par la popularité et la sympathie des Gaspésiens à notre cause commune. Aujourd'hui, on est plus de 10 000 membres », raconte visiblement heureux Gaston Langlais.

L'APG se veut le défenseur des Gaspésiens devant les gouvernements fédéral et provincial. Le mouvement, dont l'un des dirigeants est M. Langlais, homme d'affaires et professeur du cégep de Gaspé, accuse le gouvernement fédéral de génocide économique. « Nous, on le sait et on a les preuves que les gouvernements d'Ottawa, de Québec et même les élus locaux complices, ont délibérément tenté de « ghettoïser » les Gaspésiens depuis plus de 30 ans, explique M. Langlais. On le voit dans le rapport Higgins-Martin-Raynauld commandé par le gouvernement fédéral et publié en 1970. On nous a sous-développés économiquement, ce



PHOTO JEAN GUÉNETTE, collaboration spéciale ©
Gaston Langlais, de l'Action des patriotes gaspésiens.

qui a fait en sorte que plusieurs Gaspésiens ont pris le chemin de l'exil pour gagner leur vie. »

Le mouvement va faire des gestes spectaculaires dans les prochaines semaines. Le premier sera de se rendre à Genève, devant la Cour internationale, pour dénoncer ce génocide économique. Les médias européens seront aussi contactés. « Pour se rendre en Suisse, l'APG regarde la possibilité de nolisier un avion de Québec à Genève. Tous les sièges seront occupés par des Gaspésiens », explique Gaston Langlais.

De plus, l'APG a embauché des avocats qui étudient la possibilité de poursuivre les différents ordres de gouvernements en recours collectif pour 15 milliards au nom des Gaspésiens.



PHOTO KARYNE BOUDREAU, collaboration spéciale ©
Les travailleurs de la Gaspésia, à Chandler, en Gaspésie, devant leur usine fermée par la multinationale Abitibi-Consol en janvier dernier. Des dizaines d'entre eux sont contraints à l'exil, incapables de gagner leur vie dans une ville qui se meurt.

On veut même instaurer un protectorat en Gaspésie. Les orientations de développement de la région seraient décidées par les gens de la péninsule.

Et ce n'est pas tout, puisque l'on prévoit aussi des manifestations à Montréal dans les prochains mois. On parle même de bloquer le tunnel Louis-H.-LaFontaine.

« On se rend compte que nos actions portent fruits. Les gens adhèrent, les jeunes comme les moins jeunes. Même du monde de l'exté-

rieur de la région. Des Gaspésiens qui sont exilés à Montréal achètent des cartes de membre. Des artistes comme Gaston L'Heureux l'ont fait », raconte M. Langlais.

« Il y a même des hauts fonctionnaires fédéraux désirant garder l'anonymat qui nous ont contactés pour nous fournir des documents confidentiels afin d'appuyer nos revendications », dit-il.

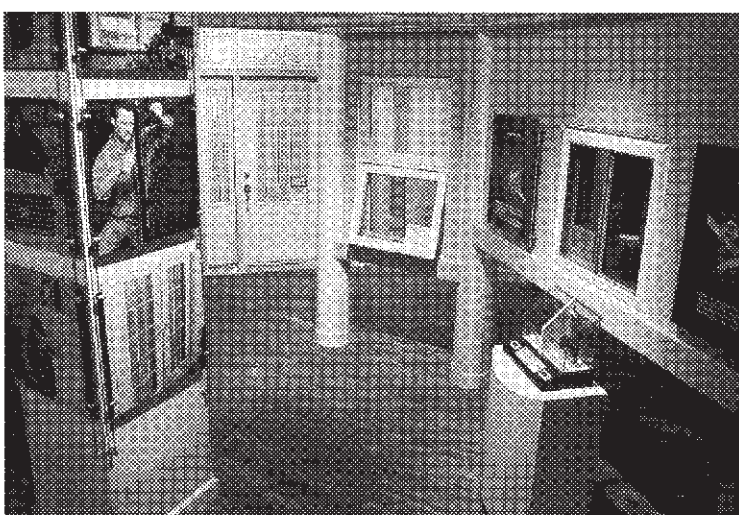
L'Action des patriotes gaspésiens a lancé un défi au ministre Bernard Landry, par médias interposés, afin

qu'il vienne débattre du développement de la Gaspésie avec les dirigeants du mouvement devant une assemblée publique. « La réponse a été non, raconte Gaston Langlais. M. Landry ne répond pas à un défi. Pourquoi les ministres ne veulent pas venir ici ? Est-ce qu'ils sont si compétents qu'ils le prétendent ? Ils ne sont pas de calibre pour venir débattre ici avec nous. »

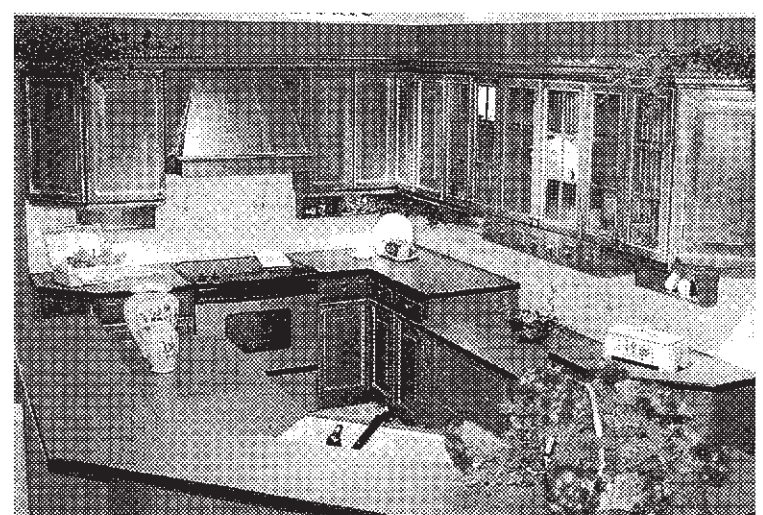
Dès la fin de la saison du Canadien, l'APG organisera un grand rassemblement au Centre Molson.



GRANDE OUVERTURE! VENEZ VOIR NOTRE CENTRE D'EXPOSITION DE BROSSARD



Fenêtres, portes d'entrée et de patio installées
Nous avons un large éventail de modèles à vous proposer.



Cuisines installées
Les spécialistes de Sears vous aideront à créer la cuisine de vos rêves.

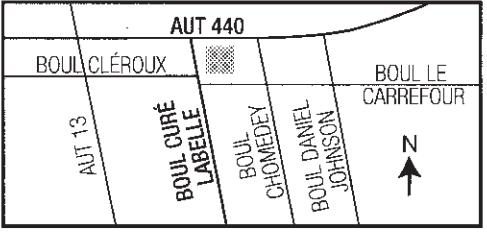
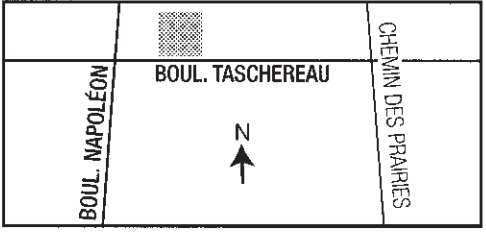
Avec la carte Sears,

vous avez 2 ans pour payer sans intérêt*

pour les fenêtres, portes d'entrée et de patio, toitures en bardeaux, rénovations de cuisine et de salle de bains, purificateurs d'air électroniques Kenmore^{MD}, fournaies, systèmes de climatisation centrale, moquettes, parures de fenêtre sur mesure et foyers à gaz, installés

*Payez en 24 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en mars 2002. Sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 27 février 2000. Renseignez-vous.

Grande ouverture!
Centre d'exposition de Brossard
8505 Boul. Taschereau,
Brossard, Québec



Centre d'exposition de Laval
4000 Autoroute 440,
Laval, Québec

Sears est le n° 1 de la rénovation dans le grand Montréal pour la 7ème année d'affilée.

D'après l'enquête 'Grands Bâtisseurs/Rénovateurs' dans le Journal de Montréal du 6 mars 1999.

Sears est membre de l'A.P.C.H.Q. et de la R.B.Q. Licence RBQ: 1281-5924-64

L'installation dans la plupart des régions Supplément pour l'installation des moquettes et tentures.

Des produits et services de toute confiance^{MC}.

N'oubliez pas d'apporter ces coupons pour épargner!

Rabais 350\$ pour toute rénovation de salle de bains d'une valeur de 3500\$ ou plus

• Ne peut être combiné à des contrats déjà signés
• N'a aucune valeur en espèces • 1 coupon par achat
Valide dans nos centres d'exposition de Brossard et Laval seulement
Coupon valide jusqu'au 27 février 2000
Sears Canada Inc.

Rabais 200\$ sur toute moquette ou parure de fenêtre installée, d'une valeur de 1500\$ ou plus

• Ne peut être combiné à des contrats déjà signés
• N'a aucune valeur en espèces • 1 coupon par achat
Valide dans nos centres d'exposition de Brossard et Laval seulement
Coupon valide jusqu'au 27 février 2000
Sears Canada Inc.

Multimédia

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

La francophonie perdue dans Internet

Moins de 3 % des sites Web sont rédigés en français

C'est une évidence, la Toile mondiale parle anglais couramment et les troupes francophones — 130 millions de locuteurs — auront du mal à imposer leur loi. Reste que cette population disséminée dans tous les pays du monde constitue un marché potentiel pour les distributeurs de contenus culturels, comme pour les sites marchands.

SÉBASTIEN EXERTIER

Le Figaro

Grâce à Internet, 130 millions de francophones installés sur les cinq continents devraient pouvoir consulter, acheter ou vendre en français. Pour l'instant, 2,81 % du contenu des sites Web est en français, alors que l'anglais y pèse, à lui seul, plus de 75 % selon la représentation linguistique de la Toile mondiale que propose l'association Réseaux et Développement¹. Première langue latine devant l'espagnol sur le Web, le français tient, en revanche, une place encore plus marginale dans les forums de discussion (1,5 %), loin derrière l'anglais (80 %), et, plus étonnant, derrière

l'italien (2,03 %) et l'espagnol (1,93 %). Il ne s'agit là que de chiffres approximatifs : la fiabilité des outils d'analyse et des méthodologies étant sans cesse contrariée par un développement exponentiel. Néanmoins, pour ceux qui en douteraient encore, ils montrent à l'évidence que l'anglais est « la langue officielle » du Net.

Bien que certains persistent à voir en Internet un nouveau moyen de promouvoir, de redorer ou de développer l'image de la francophonie, la Toile mondiale — loin du plurilinguisme naturel — a ostensiblement un accent nord-américain.

Quel potentiel représente, via le Net, la francophonie à travers le monde ? Les statistiques de connexion du site de la bibliothèque municipale de Lisieux², qui propose depuis 1996 des textes de grands auteurs français directement consultables en ligne, parlent d'elles-mêmes. « Jusqu'en 1998, la quasi-totalité des visites provenait de l'étranger, principalement des États-Unis et du Canada, explique Olivier Bogros, webmestre du site, même si, depuis quelques mois, les connexions sont de plus en plus hexagonales. » La timidité des internautes francophones s'explique sans doute par un trop petit nombre des contenus culturels en ligne. « Pourtant, poursuit Olivier Bo-

gros, les bibliothèques ont un rôle majeur à jouer dans le développement francophone d'Internet par la diffusion en ligne d'une partie de leurs collections patrimoniales. »

À 4000 kilomètres de là, à Dakar, la situation est tout autre. Comme dans de nombreux pays africains francophones, le Net ne relève pas encore de l'usage domestique. « Le principal défi qui se présente à nous actuellement, explique Richard Aubry, directeur du campus régional de Dakar, c'est de suivre la course technologique de communication des savoirs que nous imposent les Américains. C'est dur, car le niveau d'équipement des pays de la francophonie est loin d'être opérationnel. » Au sein de l'Université virtuelle francophone (UVF), le campus de Dakar³, comme celui de Yaoundé, d'Antananarivo ou de Hanoi, propose un programme de soutien et d'accompagnement vers les nouvelles technologies aux universités des pays adhérents de la francophonie.

L'UVF offre également une formation à distance par Internet. Isabelle Tourmaine, directrice du campus de Yaoundé, explique : « Il y a une très forte demande au Cameroun, car nous manquons d'enseignants. Les universités sont surchargées et il y a peu de moyens pour suivre ses études à l'étranger. » Un défi de taille. D'autant, souligne Richard Aubry, que « les

populations africaines des pays francophones hésitent entre le modèle français et américain ». Et d'ajouter un regret : « Le drame, c'est que nous, Français, ne développons pas de rêves fédérateurs ! » S'il est un vrai rêve fédérateur — 100 % américain — qui exalte le microcosme d'Internet, c'est bien l'e-business : le commerce électronique. Dans ce secteur aussi la francophonie a sa carte à jouer, comme le souligne le député PS Patrick Bloche, auteur du rapport *Désir de France*⁴ : « La francophonie a échoué à devenir, à l'instar du Commonwealth, un espace économique et commercial. Le commerce électronique peut maintenant venir compenser cette faiblesse en mettant à la disposition des francophones des produits décrits et vendus en français. »

Pour Juan Pirlot De Cobion, directeur de la librairie virtuelle Chapitre⁵, la francophonie représente, en effet, une réalité commerciale. Pas moins de 46 % de ses ventes sont réalisées à l'étranger. Et ce n'est pas en Suisse, en Belgique ou au Québec que Chapitre exporte le plus : c'est avant tout dans le reste de l'Amérique du Nord, au Proche et au Moyen-Orient, ainsi que dans toute l'Afrique francophone. Dans le domaine de l'édition, le commerce électronique comble un véritable vide commer-

cial : « Seulement 10 % du chiffre d'affaires de l'édition française est aujourd'hui réalisé à l'exportation, analyse-t-il, du fait de l'indisponibilité des ouvrages neufs et des difficultés d'approvisionnement des libraires francophones. » Internet met ainsi à la disposition des quelque 130 millions de francophones des produits jusqu'alors difficilement accessibles. Lucide, Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie⁶, résume : « À travers cette conquête de marchés, c'est un enjeu stratégique de pouvoir et l'expression d'un mode de pensée qui se joue. »

Quant aux Français expatriés, Internet constitue pour eux une source d'information en temps réel, mais aussi une porte grande ouverte sur l'atmosphère du pays. La toile d'araignée mondiale contribue ainsi à retisser quotidiennement un lien social, parfois distendu, offrant aux francophones de tous les pays, comme aux étrangers épris de culture française, un nouvel espace d'échange et de communication qui ne demande qu'à s'élargir.

- ¹ www.funredes.org
- ² www.bmlisieux.com
- ³ www.refer.sn/uvf/crd
- ⁴ www.internet.gouv.fr/francais/index.html
- ⁵ www.chapitre.com
- ⁶ www.francophonie.org

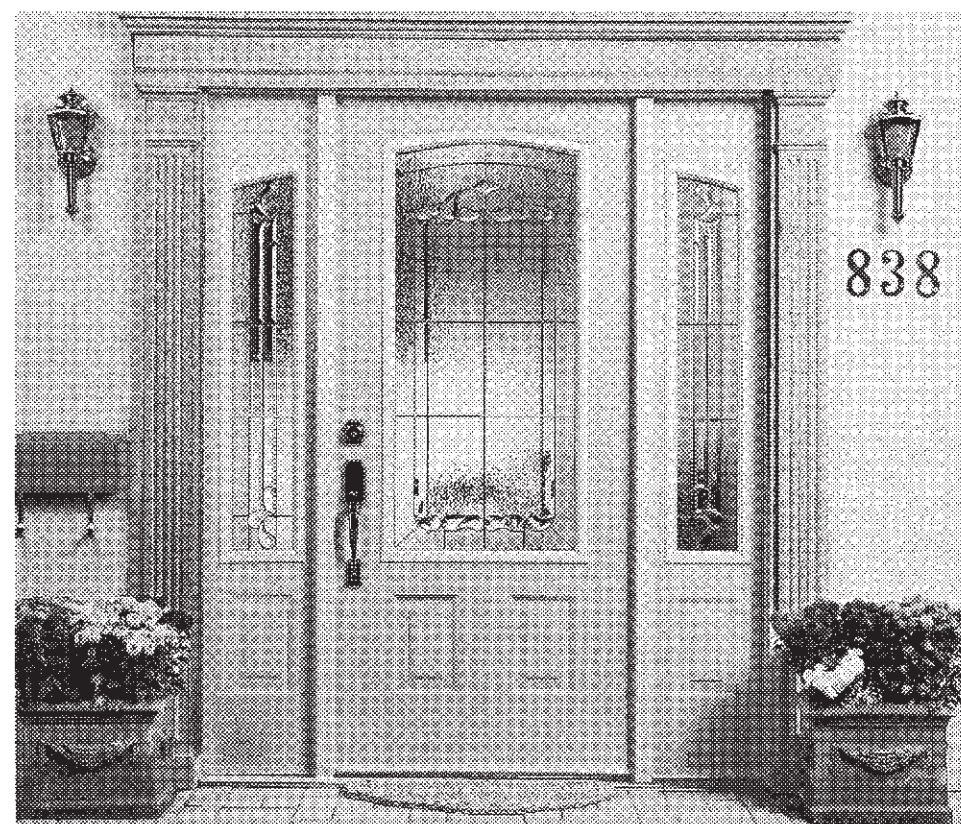
Centre du foyer
SEARS

Avec la carte Sears,

vous avez 2 ans pour payer, sans intérêt

les fenêtres, portes d'entrée et portes de patio installées

Payez en 24 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en avril 2002. Sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 12 mars 2000. Renseignez-vous.



À l'achat de 4 fenêtres, la 5ème est gratuite*

Fenêtres Défi climat^{MD} en vinyle et en aluminium, installées

*La fenêtre gratuite est le modèle au prix le moins élevé de la gamme

Rabais 100-200\$

Ensembles de porte d'entrée en acier et portes de patio, installés

Rabais 100 \$ sur des portes d'entrée ou de patio simples, installées.

Rabais 150 \$ sur porte d'entrée avec fenêtre étroite latérale, installée.

Rabais 200 \$ sur porte d'entrée avec deux fenêtres étroites latérales, installées.

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 12 mars 2000.

Sears membre de l'A.P.C.H.Q. et de la R.B.Q. Licence RBQ: 1281-5924-64

Dans la plupart des régions, Sears fera faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.

Appelez le

1-877-LE-FOYER^{MC}
(1-877-533-6937)

24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Des produits et services de toute confiance^{MC}.

Pour un devis à domicile, sans obligation, passez à votre magasin Sears ou téléphonez et demandez le téléphoniste n° 30.

La justice invisible

Moins célèbre que la « vraie », la justice administrative touche beaucoup plus de gens. Critiquée comme un repaire un peu désorganisé de favoritisme, elle a été entièrement réformée au Québec il y a deux ans. Mais voilà que deux jugements de la Cour supérieure viennent de renvoyer le gouvernement à sa planche à dessins. Voici la première tranche de notre série sur les débuts chaotiques de cette réforme.



Yves Boisvert

On pourrait appeler cela la « justice invisible ». Ou la justice populaire. Elle se fait dans l'ombre, souvent sans avocat, sans toge et sans cérémonie.

La mal nommée « justice administrative » est rendue par des spécialistes pour des gens souvent sans moyens.

Ignorée des médias, méprisée des juristes, cette justice invisible

rend pourtant des décisions par centaines de milliers et sur des questions vitales pour bien des gens.

C'est une famille qui risque l'éviction de son logement. C'est un cabaretier qui se fait retirer son permis d'alcool. Un accidenté du travail ou de la route, qui lutte contre la CSST ou la SAAQ. C'est un assisté social dont la prestation est réduite ou supprimée. Un propriétaire qui conteste une expropriation.

En général, donc, des gens qui se butent à une décision d'un ministre, d'une régie, d'une commission. Bref, à l'État. Ils iront contester cette décision devant un « tribunal administratif », chargé de trancher le litige entre l'administration et le citoyen.

Le développement un peu anarchique de ces organismes, nids de favoritisme politique, a mené, après bien des rapports et débats, à une ambitieuse réforme le 1^{er} avril

1998, censée faire le ménage une fois pour toutes. C'était la création du Tribunal administratif du Québec (TAQ).

C'est raté, viennent de dire deux juges de la Cour supérieure...

Deux grands coups de pied

Taq ! et re-Taq ! Coup sur coup, en deux semaines, au mois de décembre, deux jugements sont venus mettre à mal cette belle justice administrative flambant neuve que s'est payée le gouvernement du Québec.

D'abord, le juge Jean-Jacques Croteau qui paralyse (encore !) la Régie des alcools, des courses et des jeux en disant qu'on y viole les droits des citoyens. Puis le juge André Rochon qui dit que le processus de renouvellement des membres du Tribunal administratif du Québec (TAQ) laisse trop de place à l'arbitraire politique : inconstitutionnel !

À l'origine de ces deux victoires, un même avocat : Simon Venne, un plaideur solitaire qui a souvent paru prêcher dans le désert depuis une quinzaine d'années en contestant le manque d'indépendance des tribunaux administratifs. Voilà à ses yeux deux jugements qui annoncent que le vent tourne ; on devra les prendre plus au sérieux.

Pour un coup dur, c'en fut tout un. Depuis 30 ans qu'on fait des rapports, des commissions, des colloques sur le sujet, enfin un gou-



La justice invisible

vernement osait s'attaquer au problème en créant le TAQ, une bestiole juridique totalement originale en Amérique du Nord.

C'était une réponse au rapport Ouellette (1987).

Ce rapport prônait un système qui favorise, à l'abri des influences partisans, la permanence des effectifs compétents, et le départ des individus contre-performants. Il faut pour cela enlever du politique le pouvoir de maintenir en poste les « décideurs ». Et également soumettre ces personnes à un code de déontologie et un comité de discipline. Autrement dit, « professionnaliser » ces juges qui n'en sont pas.

Autre problème, la « judiciarisation » de bien de ces tribunaux : ils sont censés être des versions légères du système judiciaire, mais dans bien des cas on a vu les avocasseries prendre le dessus et rendre très lourds ces tribunaux spécialisés, jusqu'à les dénaturer.

La réforme normalisait la durée des mandats (d'abord cinq ans, renouvelable), on créait un Conseil

de la justice administrative, chargé de veiller à la déontologie et l'on instituait un mécanisme uniforme de renouvellement des mandats.

La Loi sur la justice administrative instituait le TAQ, un tribunal général d'appel d'une centaine de « juges », chargés de réviser les décisions de l'administration dans quatre grands secteurs : affaires sociales, immobilier, territoire et affaires économiques.

La loi donne au TAQ d'énormes pouvoirs, très près de ceux d'une « vraie » cour de justice, y compris celui de déclarer des lois inconstitutionnelles. En contrepartie, la réforme tentait de déjudiciariser toutes les instances de décision « inférieures » au TAQ.

On voulait qu'à un extrême il y ait des décisions purement administratives, prises rapidement par des fonctionnaires, souvent sur simple lecture de dossiers ; et, si le citoyen ou l'administration n'en est pas satisfait, un appel devant le TAQ, un réel « tribunal » relativement formel.

Faudra revoir tout ça, viennent de dire deux juges.

**DEMAIN :
Un coup de pied
au derrière
de la réforme**

UN CAS AU TAQ

«Habilités compensatoires»

Réjean n'a qu'un oeil, le gauche. Ça ne l'a pas empêché de conduire des énormes fardiens sur des chantiers de construction en Alberta. On a jugé là-bas qu'il réussissait à compenser ce handicap. Mais de retour au Québec, la Société de l'assurance auto lui refuse de conduire autre chose que des camions ordinaires et des voitures. La vision monoculaire est incompatible avec la conduite de camions lourds, lui a-t-on expliqué.

Il a demandé la révision de cette décision au mois d'août, sans succès. Le voici, en janvier, devant le TAQ. L'avocat de la SAAQ explique que les «habilités compensatoires» de Réjean ne suffisent pas à pallier ce handicap, d'après l'évaluation médicale de la SAAQ. L'avocat explique également, jurisprudence à l'appui, que le TAQ, s'il peut entendre des appels des décisions de la SAAQ, n'a pas le pouvoir de réviser les évaluations techniques de ce genre.

«Y a tellement de lois, ici au Québec! Si j'avais su, j'aurais emmené un avocat... Quelqu'un qui a perdu un oeil dans un accident, je comprendrais, mais moi j'ai toujours été comme ça. Je suis pas un handicapé! J'ai toujours travaillé, j'ai toujours réussi à faire mon travail comme ça, j'ai jamais tué personne parce que je voyais pas ce que je faisais! J'aurais peut-être été mieux de me mettre sur le BS...»

Réponse dans quelques semaines par le courrier.

Infographie La Presse

Le Tribunal administratif du Québec (TAQ) c'est:

- Un tribunal qui entend des recours exercés contre des décisions de l'administration — un ministère, un organisme gouvernemental, une municipalité.
- affaires économiques, qui révisé les décisions concernant les permis, les certificats ou autorisations d'exercer une activité professionnelle ou commerciale.
- Quatre sections: la plus importante, qui accapare plus de 80% du volume, est celle des affaires sociales; elle entend tout ce qui concerne la sécurité du revenu, le régime des rentes, les indemnités versées par la Société de l'assurance auto, l'indemnisation des victimes d'actes criminels, la mise sous garde des malades mentaux et des personnes déclarées non responsables d'un crime pour cause de troubles mentaux.
- 84 membres à temps plein, dont 52 avocats ou notaires, sept travailleurs sociaux, six médecins, onze évaluateurs agréés et huit autres professionnels. Ils sont rémunérés entre 70 043\$ et 103 390\$ par année. C'est aussi 27 membres à temps partiel, parmi lesquels 13 psychiatres.
- Un tribunal qui siège à deux membres: en général au moins un juriste et un professionnel spécialisé (travailleur social en matière d'aide sociale, évaluateur en cas de taxe foncière, psychiatre en cas de protection du malade mental, etc.). S'il y a désaccord entre les deux, le président de la section ou un membre désigné tranche.
- Les trois autres sections sont celle des affaires immobilières, qui entend les affaires d'expropriation et les contestations de taxes municipales; celle du territoire et de l'environnement, qui s'occupe de zonage agricole et d'environnement, et finalement celle des
- Un budget annuel de 24,5 millions \$.

Infographie La Presse

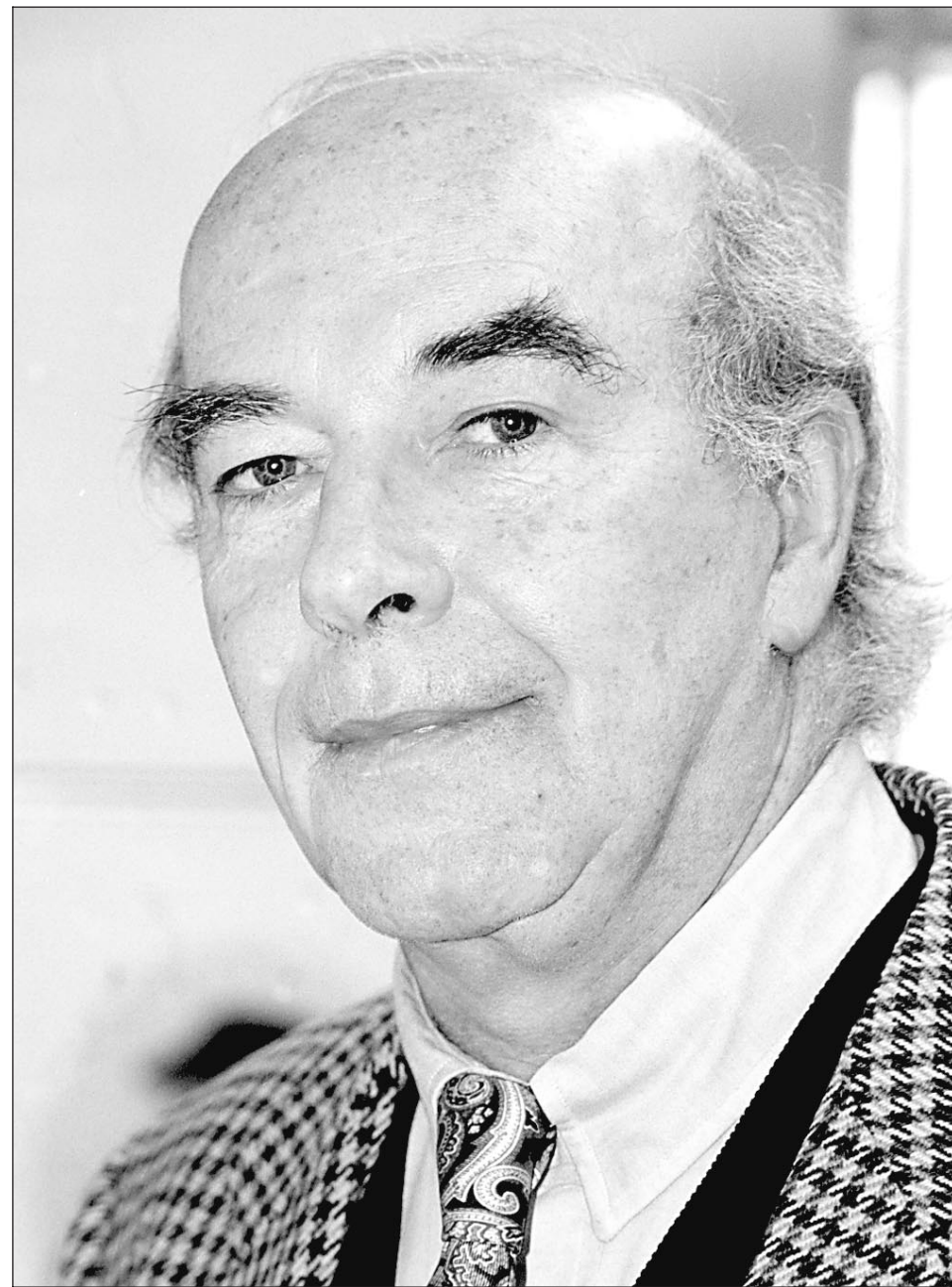


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Simon Venne, un plaideur solitaire qui a souvent paru prêcher dans le désert depuis une quinzaine d'années en contestant le manque d'indépendance des tribunaux administratifs.

Quand coule le maquillage bureaucratique...

La Régie des alcools, des courses et des jeux à nouveau paralysée

YVES BOISVERT

S'il est un homme prévenu des capacités presque poétiques des bureaucrates d'inventer des créatures étonnantes, c'est bien Simon Venne. Mais celle-là, il l'a trouvée un peu forte de café.

C'était l'an dernier, devant la Régie des alcools, des courses et des jeux. Il y représentait un bar de Varennes à qui l'on menaçait de retirer le permis d'alcool pour violation de la « tranquillité publique ».

Jusqu'à-là, c'était presque de la routine pour M^e Venne, qui a entraîné ses souliers devant la Régie plus d'une centaine de fois depuis

15 ans. Simon Venne, c'est « monsieur Régie des alcools ». Il a aussi souvent fait casser les décisions de ce tribunal administratif devant la Cour supérieure — et jusqu'en Cour suprême.

Sauf que cette fois, le décor avait changé. D'abord, son client n'était pas convoqué à une « audience », mais à une « rencontre ». Les deux régisseurs chargés de décider si le bar allait perdre son permis n'étaient plus assis sur un banc surélevé, comme des juges, mais derrière une table sur le plancher des vaches. On n'y entendait plus de la « preuve » dans une « cause », mais uniquement des « informations » au sujet d'une « affaire ».

Son client avait reçu un avis disant que l'on s'apprêtait à lui retirer son permis, mais que s'il avait des observations à faire valoir, il pouvait se présenter à la rencontre.

La justice cool, la mise en faillite dans une atmosphère vachement décontractée, quoi.

À un moment, M^e Venne s'emporte légèrement. L'avocate de la commission le rappelle à l'ordre : ce n'est pas une « audience », mais uniquement une « rencontre amicale », allons, un peu de calme !

« Il ne manquait que le café et le cognac ! » dit M^e Venne. L'avenir économique de son client était entre les mains de ces « amis »...

Ce maquillage des formes judiciaires n'est pas innocent. Il sert à couper court aux contestations judiciaires ultérieures. C'est que, pour l'essentiel, les décisions de la Régie sont finales (le TAQ peut entendre certains appels, mais pas sur les questions de tranquillité publique). Les citoyens ont cependant le droit de demander une « révision judiciaire » en Cour supérieure, si

la Régie a agi en dehors de ses compétences.

Or, plus la décision attaquée est de type « judiciaire », plus la Cour supérieure sera encline à intervenir. S'il ne s'agit que d'une décision d'un fonctionnaire, qui a toute discrétion pour appliquer une loi, il y a peu de chance que la Cour supérieure s'en mêle.

La stratégie ici consiste donc à transformer la Régie en organisme purement administratif : la déjudiciarisation totale vient couper l'herbe sous le pied aux contestations ultérieures.

C'est du moins ce qu'on pensait au ministère de la Sécurité publique (responsable de la Régie). Mais le juge Jean-Jacques Croteau vient de dire que tout ce maquillage ne change rien : quand des droits aussi importants sont en jeu, les personnes visées doivent au

moins avoir le droit d'être entendues. Dans le nouveau modèle, la décision était prise d'avance : le teneur est présumé coupable... mais une « rencontre » est offerte. Ce n'est pas assez, de dire le juge Croteau.

Qui plus est, le juge Croteau déclare que la Régie ne s'est pas encore conformée à une décision de la Cour suprême rendue il y a cinq ans.

Dans les circonstances, la Régie n'en a même pas appelé. Toutes les « rencontres » sont annulées et des dizaines de causes sont en attente. La Régie est en train de changer ses règlements pour se conformer au jugement... et reprendra ses activités en matière de suspension ou d'annulation de permis dès que cela sera fait.

Simon Venne a encore du boulot devant lui.

Métro à Laval : l'opposition fait appel à Québec

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Parce qu'il n'obtient pas de réponse du maire Gilles Vaillancourt, le chef de l'opposition à l'hôtel de ville de Laval, Philippe Garceau, exhorte le ministre des Transports, Guy Chevrette, à lui faire parvenir différents documents sur les études réalisées en vue du prolongement du métro dans l'île Jésus.

Dans une lettre au ministre, M. Garceau demande « copie de ces études réalisées ou commandées par votre organisme ou autre, nous indiquant les coûts reliés à la construction du métro selon les scénarios retenus jusqu'à maintenant ». Il demande aussi « les études des coûts reliés à l'opération du futur métro et ceux qui devront être assumés par Laval quant à la quote-part ou aux installations exigées qui devront être payées par Laval ».

Le chef de l'Équipe Garceau informe aussi le ministre qu'il veut avoir les résultats des études sur le taux de fréquentation d'un éventuel métro à Laval.

M. Garceau a indiqué qu'il avait envoyé copie de la lettre à la présidente de l'Agence métropolitaine de transport, Florence Junca-Adenot, et au directeur général de la STCUM, Jacques Fortin.

« Le maire Vaillancourt, poursuit-il, feint l'ignorance ou alors il se complait dans une ignorance coupable depuis que des parcelles d'information semblent démontrer que le projet du métro a du plomb dans l'aile. Il est important de savoir au juste combien va coûter la venue du métro aux Lavallois et quel sera le taux de fréquentation prévu et c'est pour avoir l'heure juste que je m'adresse au ministre des Transports, ainsi qu'à l'AMT et à la STCUM. »

À l'assemblée du conseil municipal de février, l'opposition s'est prononcée en faveur de la venue du métro dans Laval, mais pas à n'importe quel prix.

De son côté, la Chambre de commerce et de l'industrie de Laval réitère son appui à l'avènement d'un métro à Laval à l'approche de la divulgation du plan de transport du ministre Chevrette.

Pour ce regroupement de gens d'affaires, le projet de centre-ville évalué à 105 millions ainsi que la consolidation générale des activités urbaines de Laval sont intimement liés à l'aménagement de deux stations de métro.

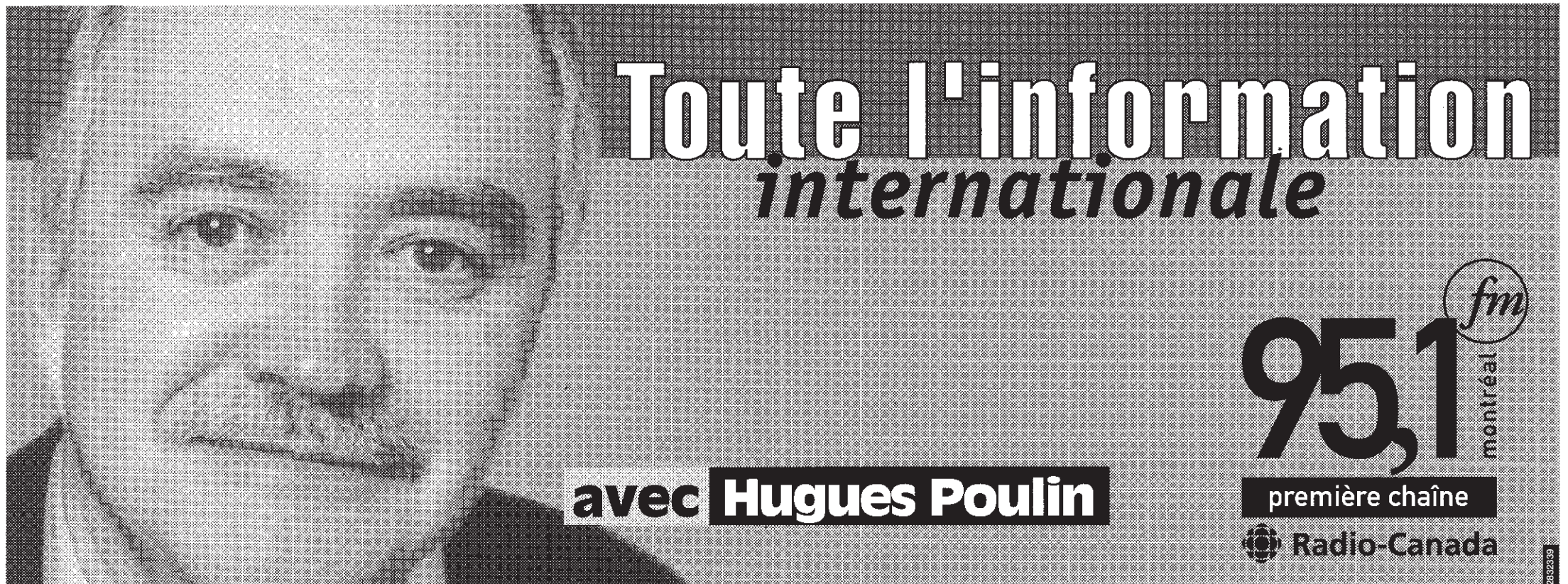
Un suicide qui a failli dégénérer

Il s'en est fallu de peu qu'un homme de 48 ans qui s'est suicidé à l'oxyde de carbone amène avec lui dans la mort sept personnes, dont au moins deux enfants, hier, à Saint-Antoine, municipalité voisine de Saint-Jérôme.

Il était environ minuit trente quand un homme arrivant chez lui, rue du Boisé, a vu que le tuyau d'échappement d'une voiture en marche était relié à la sortie d'air de la sècheuse d'un appartement voisin, le tout bien calfeutré pour que le gaz reste dans la maison.

En entrant, il a vu que sa femme et ses deux enfants avaient de la difficulté à respirer. Il a alors fait le 911 et les deux policiers de Saint-Jérôme dépêchés sur les lieux ont eu de la difficulté à entrer dans le logement voisin tant la teneur en oxyde de carbone était forte. Ils ont réussi finalement à emmener l'homme qui voulait se suicider à l'extérieur, mais il avait succombé. Il était seul dans son logement.

Sept personnes habitant un des trois autres logements de l'immeuble ont été incommodées par l'oxyde de carbone et ont reçu les premiers soins des ambulanciers. Les policiers ont aussi dû être traités.



**Toute l'information
internationale**

avec Hugues Poulin

95.1 *fm*
montréal

première chaîne
Radio-Canada

Sommet du Québec et de la jeunesse

Éducation: tout le monde gagne



Marie-Claude Lortie

Le ministre François Legault voulait parler de la dette au Sommet du Québec et de la jeunesse. Les jeunes gens d'affaires aussi et même les moins jeunes, comme les Gérald Ponton de l'Alliance des manufacturiers ou les Michel Audet de la Chambre de commerce. Même la FTQ aurait accepté de parler de la dette, s'il en avait été question.

Mais pour les autres syndicats, justement, il n'était pas question

d'en parler. Et encore moins pour tous les groupes de jeunes issus des milieux communautaires et étudiants. Eux ne voulaient carrément rien savoir.

Et ils ont gagné.

À force de dire qu'ils quitteraient le Sommet si la dette devenait un sujet majeur, parce que c'était là le mandat qu'ils avaient eu de leurs membres, ils ont réussi, en se battant jusqu'à la toute fin, à écarter la question presque totalement de la conclusion du Sommet.

Le premier ministre a prononcé le mot « dette » à la fin de son discours de clôture pour expliquer que la question ne disparaissait pas de l'écran radar gouvernemental. Mais on ne le retrouve écrit nulle part dans la déclaration commune finale.

Pourtant, à entendre le ministre Legault à la fin de janvier, il était difficile de croire que le sujet serait évité. « Allons-nous léguer à la jeunesse une société criblée de dettes? Allons-nous consacrer toutes nos marges de manoeuvre actuelles en

baisse d'impôt à des baby-boomers qui, plus que toutes les autres générations, ont bénéficié de la prospérité et de la croissance de l'État québécois? » lançait le ministre Legault, le 27 janvier.

Là où tous les participants ont gagné quelque chose, c'est du côté de l'éducation. De Concertation jeunesse à la Chambre de commerce du Québec, en passant par Force Jeunesse et l'Association des régions du Québec, tout le monde était en faveur de réinvestissements en éducation. Et tout le monde a eu une réponse positive.

Même le ministre Legault, qui disait depuis le lancement du Sommet qu'il voulait mettre l'accent sur l'éducation et qui laissait entendre que pour ce faire, il lui faudrait convaincre ses collègues du Conseil des ministres, a eu gain de cause à ce chapitre avec l'annonce d'investissements d'un milliard sur trois ans.

Les groupes de jeunes, cependant, sont loin d'avoir obtenu tout ce qu'ils souhaitaient.

Les jeunes de La Fédération des

femmes du Québec, par exemple, demandaient la création d'une caisse d'urgence pour payer des congés de maternité aux travailleuses autonomes. Elles ne l'ont pas eu et se sont fait dire par la ministre Pauline Marois, responsable du dossier, que Québec ne pouvait rien faire tant qu'il n'aurait pas rapatrié le budget du programme de congés de maternité actuellement géré d'Ottawa.

Tout ce que le Sommet a produit, c'est un appui unanime pour les démarches de rapatriement déjà amorcées par Québec.

Plusieurs groupes réunis sous le chapeau de Concertation jeunesse voulaient aussi des engagements fermes concernant les planchers de revenus des assistés sociaux. Ils ont obtenu des engagements concernant la pénalité liée au logement, qui sera abolie en deux temps, ainsi que la réindexation des prestations des jeunes jugés aptes au travail. Mais c'est tout. Les parcours obligatoires demeurent (ils seront réétudiés dans six mois...) et le gouvernement n'a pris aucun en-

gagement concernant un vrai plancher infranchissable.

Les jeunes, comme Force Jeunesse, voulaient aussi des engagements fermes concernant le rajeunissement de la fonction publique. Pour l'instant, tout ce qu'on dit, c'est que le gouvernement « accentue en collaboration avec ses partenaires syndicaux, le rajeunissement durable de la fonction publique québécoise ». Aucun engagement chiffré n'a été pris pour garantir une embauche graduelle de jeunes pour une représentation qui corresponde à leur poids démographique.

Aussi, côté environnement, tout ce que dit le texte final du consensus dégagé au Sommet, c'est que « garantir un développement durable et un accès à un environnement de qualité pour le Québec d'aujourd'hui et pour les générations futures » doit devenir une priorité de tous les participants. Pour les détails concrets disant comment ça doit se faire, ce n'est pas dans le document issu du Sommet qu'il faudra chercher.

Un sommet de 1 million

ISABELLE HACHEY

L'organisation du Sommet du Québec et de la jeunesse, que les plus cyniques considèrent comme une vaste opération de relations publiques orchestrée par le gouvernement, a coûté un million de dollars aux contribuables.

La facture du forum d'ouverture de mardi s'est élevée à 112 000\$. La majeure partie de cette somme a été versée au Groupe Martin Forest et Associés, une firme de consultants en gestion qui avait le mandat d'animer cette première journée qualifiée de véritable fiasco.

Les deux jours de débats suivants ont coûté 650 000\$. Le reste de la note est partagé entre les travaux des quatre chantiers lancés l'été dernier (90 000 \$) et les 18 ateliers régionaux qui se sont déroulés au cours de l'automne (275 000 \$).

Gaspillage? Pas du tout, clament en chœur quelques participants interrogés par *La Presse*. Outre l'engagement concret d'investir un milliard de dollars supplémentaires en éducation, le Sommet a permis au gouvernement et aux groupes sociaux d'y voir plus clair et de brancher l'opinion publique sur les problèmes des jeunes.

La seule dépense inutile aura été le forum. Critiqué sans ménagement par des jeunes qui ont rapidement pris le contrôle de l'ordre du jour, le motivateur de troupes lui-même, Martin Forest, avoue qu'on ne l'y reprendra plus. « La situation était devenue très politique. On croyait s'adresser à des jeunes, et on s'est retrouvé devant des porte-drapeaux et des fonctionnaires », a expliqué hier M. Forest, joint à Paris où il s'est rendu pour affaires.

M. Forest se définit comme un « accélérateur du changement ». Ses méthodes de travail — courtes pièces de théâtre, animations, système de vote électronique — sont habituellement destinées aux employés de grandes entreprises. Après des jeunes, elles ont semblé paternalistes. « Dans les circonstances, lorsqu'on parle de pauvreté et qu'on veut exprimer des situations d'urgence, tout cela devient futile et, à la limite, gnan-gnan », admet M. Forest.

« L'objectif était tout à fait noble, c'était de faire réfléchir avant d'engager une discussion, pour permettre aux jeunes d'être à armes égales avec les adultes », ajoute M. Forest avec amertume.

Il fallait être bien naïf, selon Vicky Trépanier, la jeune femme qui est devenue malgré elle une petite vedette au Sommet en dénonçant la mascarade et en suppliant le gouvernement de laisser

les jeunes « parler des enjeux qui les touchent ». Le concert de protestations qui a suivi a obligé les organisateurs à chambarder un horaire réglé au quart de tour.

« Le gouvernement n'était pas prêt à nous voir aussi bien préparés, aussi solides », dit Mme Trépanier. « Cela a donné une certaine crédibilité aux jeunes. Les gens se sont rendu compte que nous avons un discours, des valeurs, des principes que nous sommes prêts à défendre. Nous sommes capables d'argumenter et de faire des propositions. »

Même ceux qui n'avaient pas de cause à défendre, si ce n'est celle des jeunes, sont heureux de l'issue du Sommet. Richard Legendre, directeur de Tennis Canada, était coprésident du « chantier de l'ouverture sur le monde ». « Si le Sommet était arrangé avec le gars des vues, eh bien! on avait oublié de me donner mon texte! » lance-t-il, à mille lieues du cynisme.

« Nous n'avons pas travaillé jusqu'à 2h du matin, mercredi soir, en pensant que c'était du tout cuit dans le bec », ajoute M. Legendre, qui estime que le gouvernement aurait pris un bien gros risque s'il n'avait tenu ce sommet que pour rafraîchir son image. « Il y avait beaucoup de tension. On ne savait pas si on allait gagner ou perdre. Les jeunes étaient bien préparés, ils avaient travaillé fort et avaient un poids important. Ils avaient un levier véritable, qu'ils ont bien utilisé! »

François Cartier, président des Éditions Ma Carrière, avoue qu'il était « perplexe » après le forum de mardi, le grabuge, les cocktails Molotov, l'annulation du spectacle d'ouverture et les négociations ardues de mercredi. Mais malgré la « formule difficile » proposée par les sommets, il en est sorti très « impressionné ».

« Je ne suis pas d'accord pour dire que ce n'étaient que des jeunes en cravate qui allaient se monter un C.V. au sommet. Ils avaient leurs dossiers à cœur », dit M. Cartier, qui souligne toutefois que les beaux principes devront maintenant se concrétiser.

Vicky Trépanier admet que les sommets, largement critiqués, ont peut-être fait leur temps. « Dans notre système démocratique, c'est à l'Assemblée nationale que les décisions devraient se prendre. Mais ce n'est pas mauvais de réunir les acteurs de force d'une société, à certains moments, pour réfléchir et tenter de travailler dans le même sens. De toute façon, à en croire les récentes déclarations de Lucien Bouchard, je ne crois pas qu'on va en savoir bientôt, des sommets! »



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

« Étouffé » par le Sommet

L'étudiant Antoine Théorêt-Poupart a été « pendu » symboliquement, hier midi, au cégep du Vieux-Montréal, se disant étouffé par le « soi-disant consensus du Sommet du Québec et de la jeunesse ». Les cégépiens en colère ont protesté contre « ces deux jours de bla-bla entre représentants officiels — dont la majorité n'étaient même pas jeunes — et lobbyistes divers, qui n'ont débouché que sur un consensus de façade ». Par ailleurs, 250 jeunes ont aussi manifesté leur frustration, hier, devant les bureaux du ministère de l'Éducation, rue Fullum, à Montréal.

Au bout du tunnel... l'escalier



Denis Lessard

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Chaque sommet a ses chiffres. L'Everest, c'est 8846 mètres. Bernard Voyer, l'un des invités du dernier Sommet de la jeunesse, peut en témoigner. Mais pour le Sommet du Québec et de la jeunesse, les chiffres sont pas mal plus nébuleux.

Malmené par des compressions successives qui atteignent environ 1,9 milliard depuis 1995, le réseau de l'éducation a atteint le bout du

tunnel. Mais c'est un escalier plutôt que la lumière qui l'attend.

Les participants qui ont accompagné le premier ministre Bouchard au Sommet de cette semaine seraient bien embêtés si on leur demandait des comptes sur les engagements de jeudi soir. Dans l'habituelle avalanche de chiffres, on a parlé d'abondance d'un investissement d'un milliard en éducation au cours des trois prochaines années.

Sans avoir à tenir de sommet, l'Alberta de Ralph Klein vient, dans le dernier budget, d'accroître de 18% en deux ans les budgets d'éducation. Pour cette seule année, l'Alberta fait grimper ce poste de 10%. Toutes proportions gardées, c'est l'effort auquel consent le Québec sur trois ans. L'Ontario de Mike Harris vient aussi d'injecter plus de 1 milliard en éducation, sans sommet.

La raison? Les surplus qu'a déjà en poche Bernard Landry. Les baisses d'impôts seront au moins deux fois plus importantes que les 400 millions annoncés, cette année. Mais surtout, les provinces s'atten-

dent à ce que le ministre Paul Martin déverse lundi un peu plus de 2 milliards inattendus en transferts, pour l'éducation et la santé.

Un milliard d'investissement en trois ans est un effort moindre qu'il n'y paraît. En fait, si on ajoute chaque année 166 millions en dépenses à ce budget de 10 milliards, on arrive en trois ans à la cible promise.

Le calcul est simple et un escalier l'illustre parfaitement. Une première marche à 166 millions, la première année, à 332 millions la deuxième (la somme de la première marche et d'une seconde), 498 millions de plus la troisième année (trois fois 166), ce qui fait sur trois ans 1 milliard de plus dans le budget de François Legault. Avec cette stratégie, les réseaux de l'éducation sont enrichis de 500 millions « à terme » au bout de trois ans. Par la suite, c'est ce niveau de dépenses qui sera « récurrent » parce que les programmes ou services nouveaux créés ne pourront être rayés de la carte.

Au huis clos du Sommet, Lucien

Bouchard est resté vague à souhait sur la modulation de son engagement. Il a rapidement reconnu qu'en cette période de préparation de budget — qui pourrait attendre avril — le gouvernement avait une bonne idée de l'ordre de grandeur de la marge de manoeuvre disponible.

Sur la récurrence des dépenses au-delà des trois ans, il s'est fait rassurant — elles resteraient au niveau de « la plus haute marche ». Les vétérans des finances publiques y ont vu une prudence habile. En distribuant différemment le même milliard, Québec arrive à des niveaux de dépenses bien différents. En dépensant beaucoup la première année — 300 millions de plus par exemple — il n'aurait qu'à ajouter une trentaine de millions à chacune des deux années suivantes. La « plus haute marche », le niveau des dépenses récurrentes, serait alors de 360 million.

On est loin des 400 millions récurrents que réclame à lui seul le réseau primaire-secondaire, un chiffre basé sur la moyenne cana-

dienne des dépenses par élève auxquelles on doit ajouter les 650 millions demandés par les recteurs d'universités.

D'autres engagements « surprises » du Sommet laissent songeur. M. Bouchard a mis la main dans ses goussets et les décisions du Sommet nécessiteront lundi une réunion au plus haut niveau pour additionner les factures des caudeaux, entend-on dans les officines.

Parmi les supposées « surprises », Québec promet d'abolir la coupe de 100 \$ qui frappe les bénéficiaires de l'aide sociale qui partagent leur logement. Il s'agit d'une opération en deux temps. La première étape, en juin, coûtera 40 millions par année à Québec; la seconde, l'élimination complète de cette pénalité, sera appliquée au cours du mandat. Cette décision, les groupes sociaux l'attendaient depuis longtemps. La plate-forme électorale du PQ s'y engageait formellement... en 1994.

Qui a dit que ces sommets étaient improvisés!

Politique

Les autochtones tardent à prendre le virage électronique

FRANÇOIS BERGER

Les communautés autochtones du Canada tardent à prendre le « virage électronique » et comptent parmi les groupes les moins branchés sur le grand réseau Internet.

Seulement le tiers des collectivités autochtones s'est inscrit au programme fédéral d'accès public à Internet dans les régions éloignées, qui octroie des subventions pour la mise sur pied de centres Internet dans des écoles, des bibliothèques ou des centres communautaires.

Seulement 360 communautés autochtones, dont 26 au Québec, disposent de tels centres publics d'accès à Internet, financés jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par Industrie Canada. Dans l'ensemble des régions éloignées ou rurales du pays (collectivités de moins de 50 000 habitants), 3000 communautés ont créé des centres de ce type depuis l'instauration du programme fédéral en 1995, dont 632 au Québec.

La moitié des communautés rurales du Québec participe au programme, tandis qu'il s'agit des deux tiers dans le reste du pays.

Selon le directeur du programme à Ottawa, Michel Carrière, l'ensemble des régions rurales disposera d'un accès public à Internet au début de l'an prochain. L'objectif du gouvernement fédéral est de donner un accès public aux services gouvernementaux dans 5000 localités rurales du pays, de même que dans 5000 autres centres implantés en milieu urbain.

Industrie Canada a déjà investi 81 millions dans ce programme, dont 16 millions au Québec, et il compte en investir autant d'ici mars 2001. Pour chaque dollar investi par le fédéral, trois autres le sont par le milieu (institutions, entreprises privées et gouvernements locaux), note M. Carrière.

Le branchement à Internet est déficient en milieu rural et en région éloignée, a constaté Industrie Canada. Même quand il y a un branchement, l'absence de câblodistribution et la faiblesse des lignes téléphoniques limitent l'accès à Internet dans ces régions, qui pourraient cependant bénéficier bientôt du développement rapide des communications électroniques sans fil (et via satellite).

Le branchement à Internet devient un moyen intéressant de développement pour les régions éloignées, notamment en matière de formation professionnelle. Ainsi, des conditions qui étaient auparavant très difficiles à réunir, comme le déplacement de nombreuses personnes en région éloignée et la disponibilité des formateurs, deviennent moins contraignantes avec l'accès direct en ligne.

Ottawa et Washington nient que le commerce d'armes à feu ait grimpé

Presse Canadienne
OTTAWA

Les autorités fédérales, tant au Canada qu'aux États-Unis, ont nié, hier, une information du *New York Times* voulant qu'il y ait eu une brusque hausse de ventes d'armes américaines au Canada.

Cette hausse n'existerait que sur papier et résulterait en fait de l'initiative d'un seul commerçant entreprenant, qui a demandé l'autorisation d'importer 90 000 armes à feu, affirme le gouvernement canadien.

Selon le quotidien new-yorkais, ces armes rentreraient ensuite aux États-Unis par la voie de la contrebande, ce que nient les autorités des deux pays.

Une petite partie seulement des 115 000 permis d'importation émis depuis avril 1999 ont effectivement servi jusqu'ici. Le nombre véritable d'armes de poing arrivées depuis des États-Unis est d'environ 1500.

D'après un responsable canadien qui a requis l'anonymat, ce commerçant fait une soumission de fournisseur auprès de corps policiers canadiens, et il appert qu'il a demandé ses permis avant de décrocher le contrat.

« C'est une vue de l'esprit, ça ne veut pas dire que les armes sont arrivées ici. L'utilité de ces permis, c'est simplement de permettre (au marchand) de continuer la procédure administrative », a dit cette source canadienne.

Le voile commence à se lever sur la subvention transférée chez Chrétien

JULES RICHER
Presse Canadienne, OTTAWA

Les fonctionnaires du ministère du Développement des ressources humaines ont finalement offert des explications, hier, sur les faits entourant le transfert d'une subvention de 165 000 \$ de la circonscription du député bloquiste Bernard Bigras à celle du premier ministre Jean Chrétien.

Une lettre envoyée hier au député confirme qu'il y a effectivement eu transfert de subvention en mars 1998. La sous-ministre, région du Québec, du ministère, Danielle Vincent, écrit à M. Bigras que le promoteur du projet a décidé de déménager ses pénates à Saint-Élie-de-Claxton, dans la circonscription de M. Chrétien, puisqu'il « a perdu le local qu'il envisageait (d'utiliser) au 5800, rue Saint-Denis, à Montréal ».

Depuis mercredi, le Bloc, qui a fait tout un esclandre à propos de cette affaire, tentait sans succès d'obtenir des éclaircissements. Le député Bigras s'était dit surpris de constater qu'une subvention ait échappé à sa circonscription au profit des

commettants du premier ministre. Octroyée en vertu du Fonds transitoire pour la création d'emploi, la subvention devait créer 42 emplois chez ses commettants.

Dans la lettre, la sous-ministre Vincent continue ses explications en affirmant que le promoteur a pris une « décision d'affaire » en installant ses opérations ailleurs qu'à l'endroit prévu. Pour ce faire, le promoteur a loué des locaux à la compagnie Confections Saint-Élie. Le transfert a été accepté, indique la fonctionnaire, puisque le village se situe dans une région à haut taux de chômage, un des critères du Fonds transitoire.

Cette version des choses ne cadre pas tout fait avec ce qu'a déclaré la ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart, à la Chambre des communes, jeudi. Elle avait alors affirmé que le promoteur n'avait pas pu trouver de local disponible à Montréal pour son projet. Ces propos avaient suscité les railleries des députés bloquistes.

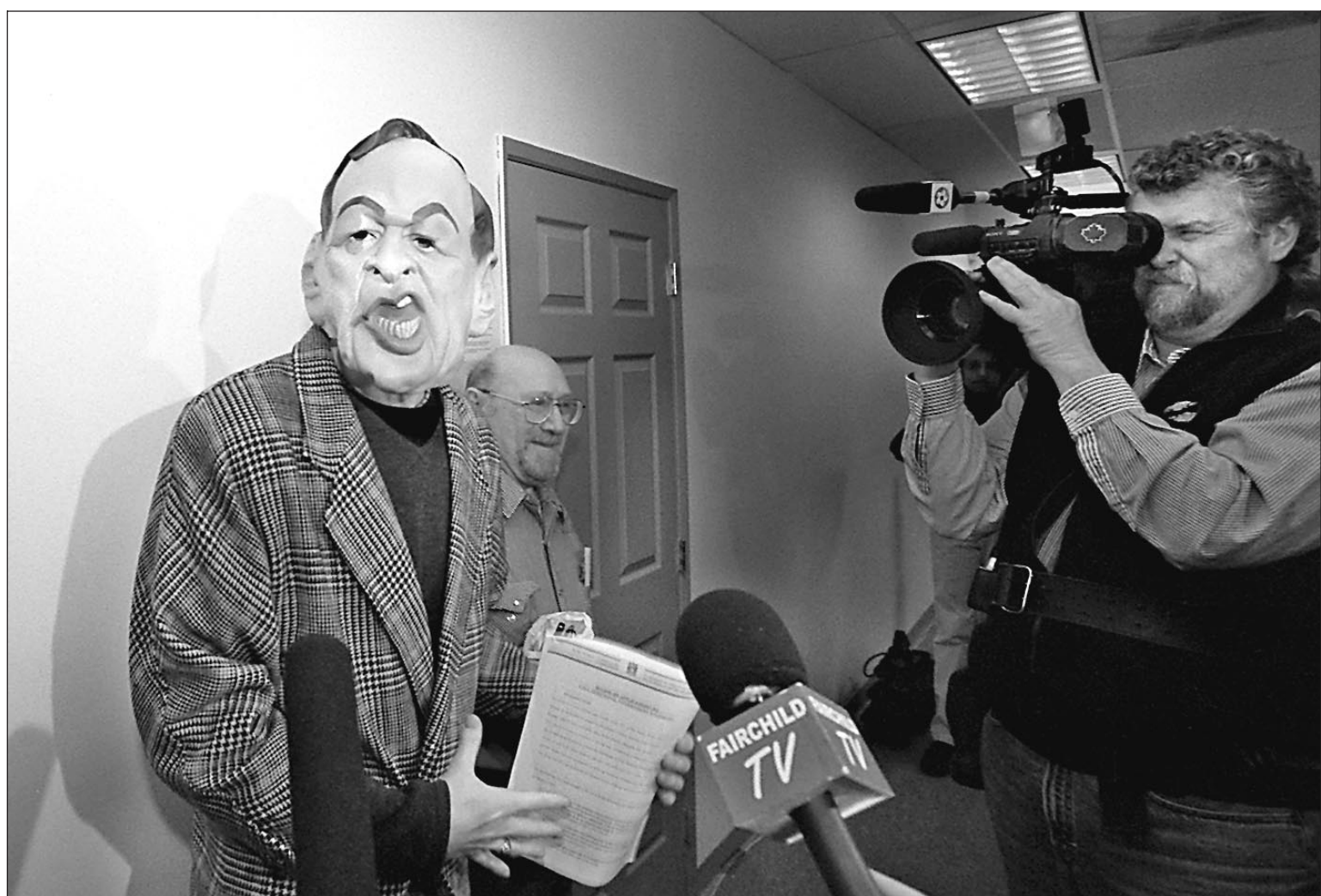
Dans la lettre de M^{me} Vincent, on apprend également des détails sur le projet. Selon les termes de la fonctionnaire, il s'agit de créer « une nouvelle entreprise spécialisée dans le domaine du textile

pour produire les prototypes de vêtements » et faire des recherches avec de « nouvelles matières premières ».

Joint par la Presse Canadienne, à Montréal, l'avocat de 3393062 Canada Inc., Glen Feldman, a confirmé les détails de la lettre. Il a dit que la relation avec Confections Saint-Élie était la suivante : la compagnie de ses clients fournissait l'équipement grâce à l'argent de la subvention et Confections offrait la main-d'oeuvre, donc créait l'emploi, ainsi que les locaux.

Toutefois, dans une entrevue téléphonique effectuée mercredi, Maurice Perrault, le propriétaire de Confections Saint-Élie, déclarait que le projet de Montréal avait été abandonné et que son usine avait récupéré le travail qui devait être effectué. « Quand (le projet) a "foiré", j'ai convaincu les clients américains de travailler avec Confections Saint-Élie, parce que c'était du bon monde », a dit M. Perrault.

Le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe juge qu'encore trop de questions demeurent sans réponse. Mais il estime qu'il est encore impossible de conclure à la manipulation politique pour avantager la circonscription de M. Chrétien.



Un protestataire brandit une effigie de Jean Chrétien pour les caméras après avoir appris que le premier ministre ne serait pas forcé de témoigner devant la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les événements qui ont entouré le Sommet de l'APEC.

Jean Chrétien « invité » à témoigner à la commission d'enquête sur l'APEC

Presse Canadienne
VANCOUVER

Le premier ministre Jean Chrétien a été « invité » à témoigner devant la commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada (GRC), chargée de faire la lumière sur la répression policière à l'endroit de manifestants dans le cadre du sommet de l'APEC de 1997, à Vancouver, mais il ne sera pas tenu de le faire.

Dans sa décision de 23 pages rendue publique hier, le président de la commission d'enquête, Ted Hughes, a précisé qu'il ne pouvait pas contraindre M. Chrétien à témoigner. Il a toutefois estimé que la présence du premier ministre permettrait d'assurer au public que l'enquête aura été complète.

« Mon refus d'émettre une sommation à comparaître n'exclut toutefois pas une possible participation du premier ministre à cette enquête », écrit M. Hughes. « Si le premier ministre ne témoigne pas devant la commission, il pourrait subsister un doute, bien qu'injustifié, après la publication de mon rapport. »

Les manifestants réclament un témoignage du premier ministre depuis le début de l'enquête, désormais dans sa deuxième année et confiée à un second président.

Ils prétendent que M. Chrétien et le cabinet du premier ministre ont joué un rôle primordial dans le sort leur ayant été réservé durant les manifestations.

Pour sa part, M. Chrétien a nié toute implication directe dans la mise en place

des mesures de sécurité, affirmant avoir laissé cette question à la discrétion de la GRC.

M. Hughes a indiqué que si le premier ministre acceptait de livrer son témoignage, sa présence ne serait requise que pour une journée. Il a ajouté que M. Chrétien avait la possibilité de livrer sa version des faits en personne ou par vidéoconférence.

Le président de la commission d'enquête a enfin laissé à M. Chrétien le soin de choisir le moment de son éventuel témoignage, indiquant néanmoins avoir une préférence pour le 31 mars.

Un porte-parole du cabinet du premier ministre a affirmé hier que celui-ci se penchait sur la décision rendue par M. Hughes.

Les infirmières songent à révoquer l'entente

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les infirmières sont furieuses que soit remis en question le mécanisme de promotion qui avait été négocié avec le gouverne-

ment. La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec n'exclut donc pas la possibilité de rejeter l'entente globale obtenue de haute lutte du gouvernement Bouchard en janvier dernier.

« C'est un point majeur au plan normatif, ça touche autant les infirmières de formation collégiale traditionnelle que les infirmières bachelères », a déclaré, hier à

Québec, la présidente de la FIIQ, Jennie Skene, qui terminait tout juste une tournée des établissements de santé.

La grogne est manifeste et la FIIQ a donc convoqué à Laval, jeudi, les 600 déléguées de son conseil fédéral afin de décider de l'attitude à adopter face à cet obstacle inattendu.

La direction de la FIIQ se retrouve devant trois options : recommander soit le rejet de l'entente globale, soit son acceptation parce que le « global est suffisamment intéressant », ou encore choisir la neutralité.

Mais cette troisième option n'a jamais été favorisée à la FIIQ.

Mme Skene espérait hier que, d'ici jeudi prochain, les associations patronales du secteur de la santé entendent raison et qu'une « évolution positive se produise

pour que l'on retrouve le sens de l'entente intervenue ».

La FIIQ avait négocié un mécanisme qui assurait une plus grande équité dans le choix des assistantes infirmières-chef. Le processus habituel tenait compte de la formation académique et favorisait donc les infirmières ayant un diplôme universitaire.

Les infirmières ayant une formation collégiale, qui représentent 60 pour cent des effectifs de la FIIQ, souhaitent que leur expérience de travail soit tenue en compte dans le processus de sélection.

Prétendre maintenant que le mécanisme de promotion au poste d'assistante infirmière-chef n'était qu'une sorte de clause crépusculaire le rendant caduque l'an prochain compromet donc l'ensemble de la convention collective.



Jennie Skene, présidente de la FIIQ.

Médicaments : les « génériques » contre-attaquent

Les médicaments les plus économiques feraient épargner 24 millions par année à Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le débat sur la santé financière du régime public d'assurance-médicaments donne lieu à une partie de bras-de-fer entre les principaux acteurs de l'industrie pharmaceutique.

À l'opposé des fabricants de médicaments brevetés, les fabricants de médicaments génériques ont invité hier le gouvernement à favoriser l'usage et le remboursement des médicaments les plus économiques, soutenant qu'ils sont tout aussi efficaces que les médicaments brevetés.

Une telle pratique ferait économiser 24 millions par année au régime public d'assurance-médica-

ments. Les médicaments génériques étant fabriqués à partir de médicaments d'origine, il n'y aurait pas de risque pour la santé des usagers.

Malgré l'explosion des coûts, le Québec est la seule province canadienne à poursuivre une politique assurant une protection de 15 ans aux médicaments brevetés, généralement plus coûteux que les génériques.

Le gouvernement agit ainsi en soutenant que les entreprises investissent des milliards pour fabriquer des médicaments d'origine, créant du même coup des milliers d'emplois.

Si cette politique était abandonnée, les investissements de 1,8 milliard prévus d'ici 2002 par l'industrie seront remis en question, a prévenu André Marcheterre, président de Merck Frosst Canada, un géant de l'industrie.

« Le remboursement du prix le plus bas est en vigueur partout au Canada et cela n'empêche nullement les multinationales étrangères de maintenir 39 sièges sociaux en Ontario contre 24 au Québec », a signalé hier Jim Keon, porte-parole de l'Association canadienne des fa-

bricants de produits pharmaceutiques, le porte-étendard de l'industrie du médicament générique.

Les débats de la commission parlementaire chargée d'évaluer le régime public d'assurance-médicaments ont mis en lumière que la protection de 15 ans accordée aux médicaments brevetés coûte cher aux Québécois : la Régie de l'assurance-maladie du Québec a payé 835,5 millions pour des médicaments d'origine en 1999, six fois plus que pour des médicaments génériques.

Cette dernière a signalé hier qu'elle est tout de même fort présente au Québec : 15 entreprises, 2000 employés et un chiffre d'affaires de 200 millions.

En revanche, l'industrie du mé-

dicament d'origine occupe 90 pour cent du marché québécois du médicament, évalué à près de deux milliards en 1998-1999. Selon M. Keon, elle ne souffrirait pas outremanière d'une politique favorisant les médicaments au prix le plus bas.

Mme Marois a indiqué hier qu'elle ne remettait pas en question le soutien du gouvernement à cette industrie, en précisant toutefois qu'il y avait « différentes stratégies » possibles.

« En excluant la règle de 15 ans, a-t-elle ajouté, il y a un avantage encore au plan des emplois créés, soit sous forme de réduction d'impôt sur le capital, soit sous forme de crédit d'impôt pour la recherche et le développement ».

Nathalie ELLIOTT

Mon premier dictionnaire français illustré

Une sensation.
1192 pages - 25 \$

Les Éditions **GUÉRIN**
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Productivity POINT INTERNATIONAL
A Knowledge Universe Company

Soirée d'information Microsoft

Le mercredi 8 mars, au 1155, rue Metcalfe, local 2120
Le séminaire débute à 18 h

Tous les participants qui s'inscrivent au programme MCSE obtiendront des cours gratuits, de mise à niveau à Windows 2000!

Possibilité de financement des frais de scolarité : composez le (514) 866-1715 pour plus de précisions. N'oubliez pas votre numéro de code d'approbation préalable. Tous les participants au séminaire ayant un numéro de code d'approbation préalable seront admissibles au tirage du grand prix : 25% de rabais sur l'inscription au programme MCSE. Cours donnés en anglais.

Réservez votre place en appelant au: (514) 866-1715.
PRODUCTIVITY POINT INTERNATIONAL
www.propoint.com/quebec

Microsoft **Technical Education Center** **Microsoft CERTIFIED PROFESSIONAL** **SYLVAN PROMETRIC**

Une table pour deux?

Profitez de notre offre spéciale sur la table de billard Duchess!*

ÉCONOMISEZ 500\$ sur le prix de détail habituel et recevez un support 3 en 1 gratuit!

Épargnez **500\$!**

Notre superbe solde semestriel de tables de billard est en cours!

Obtenez jusqu'à **300\$ de rabais*** sur tous les modèles de tables de billard Dufferin Games fabriquées au Canada. Votre table sera installée avant le 30 avril 2000!

Dufferin GAMES

Place Rosemère (450) 433-8228
Mail Champlain (450) 672-6673

*Des conditions spéciales s'appliquent.
Le solde se termine à la fermeture de magasins Dufferin Games le 1er avril 2000.

Amusez votre famille et vos amis!

Les chargés de cours de l'UQTR suspendent leur grève

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

Le Syndicat des chargés de cours de l'Université du Québec à Trois-Rivières suspend la grève entreprise par ses membres lundi dernier.

Cette décision a été prise hier matin à la suite d'une rencontre entre les deux parties, lesquelles ont convenu de ne faire aucun commentaire sur le contenu des discussions.

« La glace est encore très mince », a signalé le président du

syndicat, Robert Bellerose, avant d'annoncer que d'autres rencontres auront lieu la semaine prochaine.

« Il faut donner une chance aux négos », a-t-il dit pour démontrer la bonne foi des chargés de cours.

M. Bellerose a tenu à rappeler que le syndicat a déclenché des moyens de pression après avoir constaté un net recul dans les offres patronales locales.

Quant au rattrapage salarial de 71,5 % réclamé par les chargés de cours de l'UQTR, M. Bellerose a déclaré que « c'est toujours sur la table ».

Le vote de grève demeure maintenu. « Si jamais il faut ressortir, on sortira », a ajouté M. Bellerose qui ne « veut pas envoyer dans le décor » les pourparlers entrepris au cours des dernières heures.

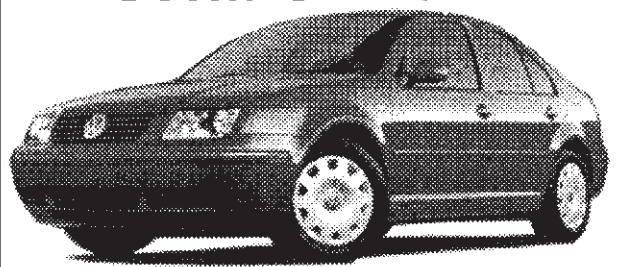
Du côté de la direction on se montre aussi très prudent. « Nous sommes contents que la grève des chargés de cours soit terminée », a commenté le directeur par intérim des relations publiques, Jean-Pierre Adam.

Il s'attend maintenant à la poursuite d'échanges constructifs avec ces derniers.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Pour un temps limité

Jetta GL 2000

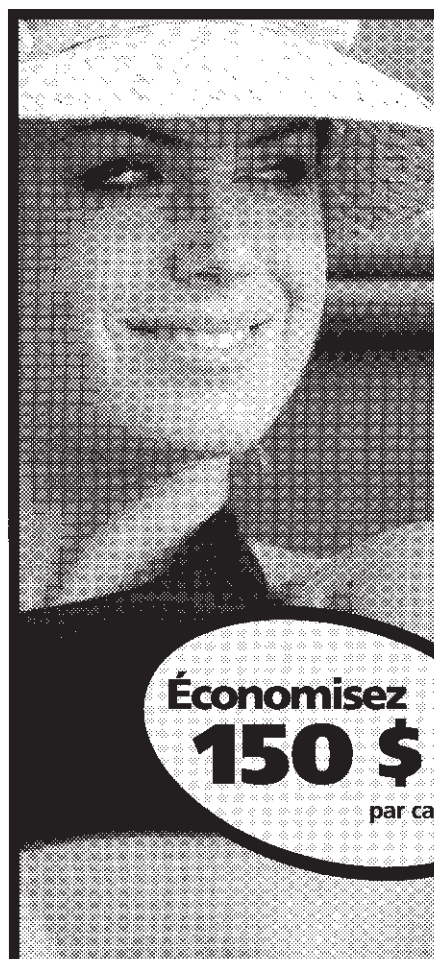


Climatiseur Location 36 mois 299\$/36 mois**

* L'offre s'applique à une Jetta GL 2000 neuve de base, 5 rapports, avec climatiseur. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 3 100 \$ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 300 \$ requis à la transaction. Transport et préparation inclus. Taxe d'accise de 100 \$ sur climatiseur. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 10 ¢ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit VW Canada inc. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour usage personnel et non commercial.

Popular MONTREAL 5441, rue Saint-Hubert
popular@videotron.ca

Tél. : (514) 274-5471



Économisez 150 \$ CAN par cabine*

À l'hôtel, c'est du sur-place. En croisière... on se déplace!

Hâtez-vous !
L'offre prend fin le 4 mars 2000.

Agence de voyages
SEARS
LE MONDE EST À VOUS

Royal Caribbean INTERNATIONAL

Celebrity Cruises

2000
Points du Club Sears
EN PRIVILEGE!

RÉSERVEZ AUJOURD'HUI. NAVIGUEZ. PAYEZ PLUS TARD.*
Réservez n'importe quelle croisière de Celebrity ou Royal Caribbean International avant le 4 mars 2000 avec l'Agence de voyages Sears, et profitez d'une remise de 150 \$ CAN par cabine!

TROIS FAÇONS DE RÉSERVER VOS VACANCES :
PAR TÉLÉPHONE : 1-800-799-6466 • SUR INTERNET : www.sears.ca
EN PERSONNE:

Anjou	514-353-5184	Sherbrooke	819-821-4204
Brossard	450-465-4984	St-Bruno	450-441-6712
Chicoutimi	418-549-2128	Ste-Foy	418-658-3211
Drummondville	Bientôt ouvert!	St-Jean	450-348-0905
Deux Montagnes	Bientôt ouvert!	St-Jérôme	450-432-5232
Granby	450-375-8130	St-Laurent	514-335-1171
Hull	819-776-4187	Trois-Rivières	819-379-6163
LaSalle	514-364-9720	Victoriaville	Bientôt ouvert!
Laval	450-682-2828		
Lévis	418-833-4816		
Pointe-Claire	514-697-8161		
Québec	418-529-8451		
Repentigny	450-582-6090		

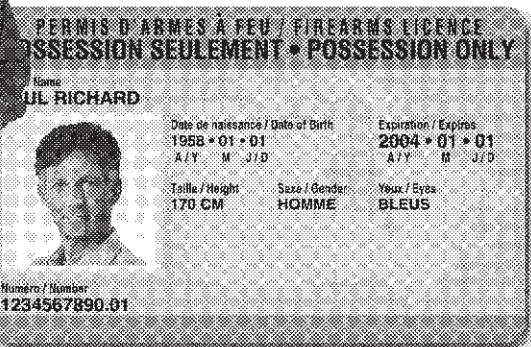
Succursales ouvertes le dimanche et heures d'ouverture prolongée en semaine.

*Offre valable sur croisières réservées uniquement aux clients de Royal Caribbean International et Celebrity offerts par les agences de voyages Sears et sa Croisières Encore seulement. L'offre du Club Sears valide pour les adultes avec la carte Sears. L'offre est en vigueur entre le 3 janvier et le 4 mars 2000. ©2000 Sears Canada Inc. P.A.S. Agence de voyage Sears. Détenteur d'un permis du Québec. **Renseignements complets et modalités de ces offres disponibles dans les agences de voyages Sears. Les navires de RC sont immatriculés en Norvège et au Libéria. Les navires de Celebrity Cruises sont immatriculés au Libéria et au Panama. OÙ VACANCES SCANALURE / Croisières Encore. Permis no 01/480/5.

Encore

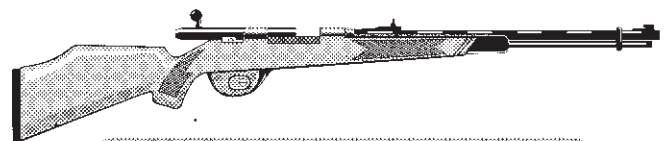
3 choses que tous les propriétaires d'armes à feu doivent connaître concernant la Loi sur les armes à feu

1 Un permis pour vous
(un permis de chasse ne suffit pas)



Il vous faut un permis d'armes à feu en vertu de la Loi sur les armes à feu ou une AAFF valide pour posséder et enregistrer votre arme à feu.

2 Un certificat d'enregistrement pour chacune de vos armes à feu



3 N'oubliez pas d'entreposer votre arme à feu de façon sécuritaire.

Pour plus de renseignements, ou pour obtenir des formulaires et de l'aide à les remplir, composez le

1 800 731-4000

ou visitez notre site Web au www.cfc-ccaf.gc.ca

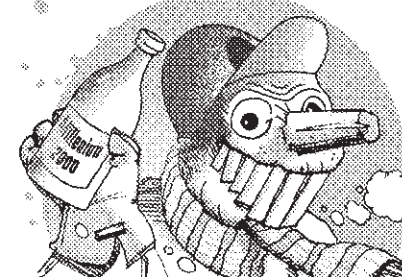
La sécurité des armes à feu, c'est l'affaire de tous.

Canada

Il est temps d'obtenir votre permis!

L'ÉVÉNEMENT DU MILLÉNAIRE

Toujours imité, jamais égalé avec



pie IX 2000

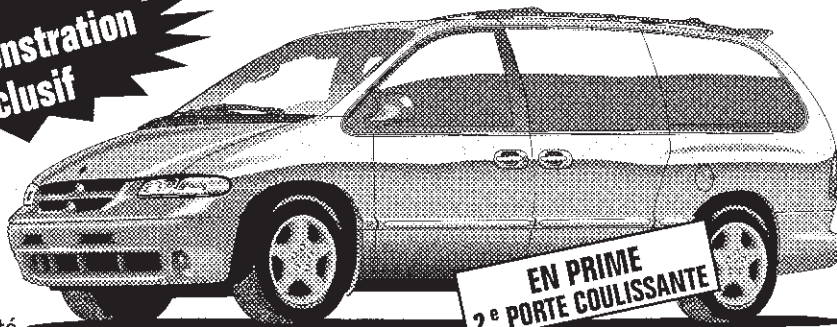
Grâce à vous nous sommes le **#1** des ventes au détail Chrysler†

La place où vous sortez toujours content... Sans comptant!

Caravan 2000

«Edition Millénium»

En démonstration
Exclusif



- Graphique millénium
- Déverrouillage sans clé
- Groupe visibilité
- Groupe sécurité
- Groupe électrique
- Vitres teintées d'origine et beaucoup plus

309\$* /mois **334\$*** /mois

L'offre est d'une durée limitée

La célébration continue. Préparez-vous pour la fonte des neiges avec le 4 x 4 de votre choix.

Les meilleurs prix à 0 \$ comptant.



Grand Cherokee Limited 2000

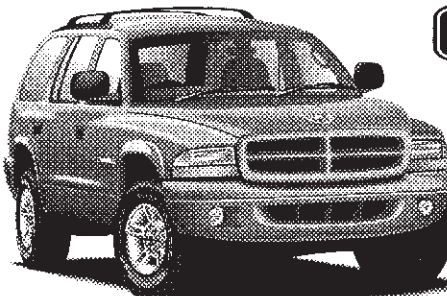
• V8 • Bien équipé

589\$* /mois

Grand Cherokee Laredo 2000

• Bien équipé

499\$* /mois



DURANGO SLT 2000

Nouveau moteur V8 4.7 litres, 7 passagers et beaucoup plus.

499\$* /mois

0\$ comptant

0\$ comptant

Les photos à titre indicatif.



9350, boul. Pie-IX Montréal (Nord de Métropolitain)
(514) 327-9000 www.pieixchrysler2000.com

* Location: 36 mois, transport, préparation, taxes sur consommables, divers et taxes applicables, 1 495 \$ + 1. Selon le rapport de Chrysler Canada pour la région de Montréal pour les mois de déc. 1999 et jan. 2000.

Faculté de l'éducation permanente

La faculté d'évoluer

Allez de l'avant sans mettre votre travail de côté.

Ajoutez un certificat à vos compétences.

Bureautique • Communication appliquée • Criminologie • Droit
• Études individualisées • Gérontologie • Gestion appliquée à
la police et à la sécurité • Gestion des services de santé
• Initiation à la programmation • Intervention dans les groupes et les
organisations • Journalisme • Maintien à domicile
• Petite enfance et famille • Rédaction • Relations industrielles
• Relations publiques • Santé communautaire • Santé et sécurité du travail
• Santé mentale • Toxicomanies • Traduction II

Date limite d'admission
1^{er} mars 2000

Renseignements
514 343-6090
1 800 363-8876

www.fep.umontreal.ca

Université 
de Montréal

2632572

Québec réglemente les maisons d'hébergement pour toxicomanes

JOCELYNE RICHER
Presse Canadienne

Les toxicomanes et les alcooliques qui trouvent refuge dans des maisons spécialisées pour leur venir en aide, devraient, au cours des prochaines années, avoir accès à des ressources d'hébergement de meilleure qualité, qui devront respecter des normes gouvernementales précises.

C'est du moins l'engagement pris hier par le ministre délégué à la Santé, Gilles Baril, qui a mis sur pied un comité chargé de formuler, d'ici trois mois, des « normes nationales » en la matière.

À l'heure actuelle, n'importe qui peut ouvrir une maison pour toxicomanes, s'improviser thérapeute et offrir n'importe quel traitement, sans rendre de compte à personne. Il n'existe aucune norme quant aux services offerts et aux thérapies proposées. Résultat : le meilleur peut côtoyer le pire. Les « traitements » offerts aux clients dans certaines maisons peuvent consister à se bercer toute la journée, voire à peler des légumes... Certains clients disent avoir subi des agressions sexuelles durant leur séjour, d'autres se plaignent d'avoir payé pour des services qu'ils n'ont jamais reçus.

Mais, à l'heure actuelle, « on ne peut pas fermer ces ressources » parce qu'il n'existe aucune règle, déplore Lysanne Ouimet, membre du comité et responsable du programme de toxicomanie à la Régie régionale de la santé de Lanaudière.

On compte au Québec 150 organismes privés ou communautaires qui offrent des services d'hébergement aux toxicomanes ou aux alcooliques, des personnes par définition « vulnérables et peu revendicatrices », dit le ministre Baril, qui a fait part de ses projets, hier, en conférence de presse.

Pour l'instant, le portrait est on ne peut plus flou. Combien y a-t-il de lits disponibles au total pour cette clientèle ? Combien de lits supplémentaires seraient nécessaires pour répondre à la demande sans cesse croissante ? Le ministre hausse les épaules.

Le comité est formé de 14 personnes issues du milieu, dont l'ex-ministre libéral Yvon Picotte, qui dirige le Pavillon nouveau point de vue pour alcooliques. Il ne disposera que d'une centaine de jours pour définir des « normes nationales de qualité » à faire respecter par les maisons d'hébergement, en termes de services offerts (présence de médecins, thérapie avec un psychologue, suivi à assurer, etc.), d'information à fournir aux patients, de rédaction d'un code d'éthique, de structure d'administration à mettre en place, etc.

Une fois les normes définies, le gouvernement verra, dès l'an prochain, à accréditer les organismes offrant des services d'hébergement et à rédiger un bottin à l'intention des clients potentiels, souvent désemparés devant la perspective de devoir demander de l'aide.

Les maisons qui ne se conformeront pas aux normes prescrites, et qui ne seront pas accréditées, devront-elles fermer leurs portes ? Ce n'est pas le but, répond le ministre Baril. Mais « la maison qui ne respectera pas les normes part avec une *strike* contre elle », dit-il, misant sur le fait que les futurs clients seront mieux informés et plus aptes à faire les bons choix.

Le président du comité, Jacques Lamarre, un consultant en matière de toxicomanie, a dit qu'il ne fallait pas voir dans l'initiative gouvernementale un volonté de « contrôler à outrance » ces maisons. Le but consiste plutôt à mieux protéger la clientèle qui fréquente ces établissements, a-t-il fait valoir.

M. Lamarre vise par ailleurs à faire en sorte que dans un avenir rapproché les employés embauchés par ces maisons, souvent des ex-toxicomanes ou des alcooliques sobriés, « aient un minimum de formation » et aient observé un « minimum de temps d'abstinence » avant de prétendre venir en aide à autrui. Ce n'est pas toujours le cas présentement.

Cette année, le gouvernement du Québec consacre 67,5 millions pour venir en aide aux toxicomanes et alcooliques.

+

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

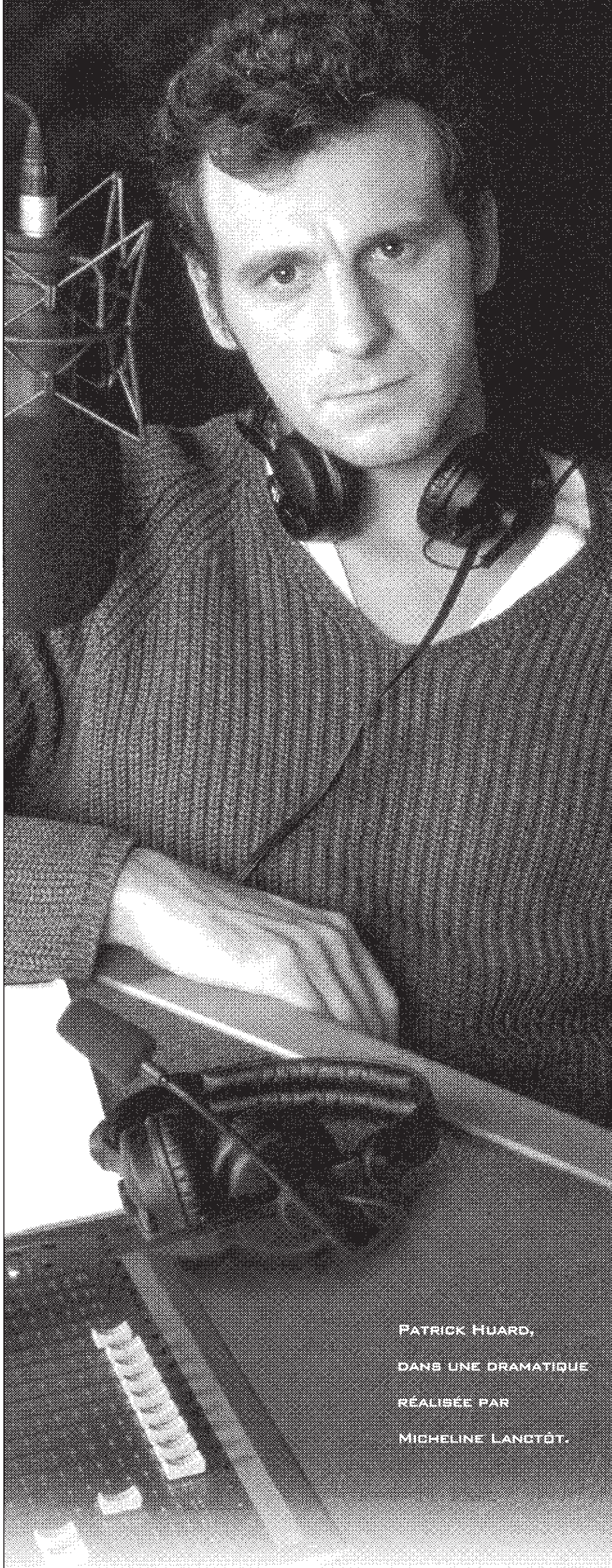
Québec 

La Presse

26 février 2000

Page A19 manquante

**LA LIGNE EST OUVERTE.
LE COMBAT
PEUT COMMENCER.**



**PATRICK HUARD,
DANS UNE DRAMATIQUE
RÉALISÉE PAR
MICHELINE LANGTÔT.**

TALK RADIO

**AUX BEAUX DIMANCHES
DEMAIN
20h**

ICI RADIO-CANADA



283777

Les étrangers injectent un montant d'argent record dans l'économie canadienne

Presse Canadienne
OTTAWA

Les étrangers ont dépensé un montant record de 14,9 milliards au Canada, en 1999, entraînant à la baisse le déficit du pays au compte des voyages internationaux qui a connu son plus bas niveau depuis plus d'une décennie, rapportait Statistique Canada, hier.

Par ailleurs, les Canadiens ont dépensé 16,8 milliards dans les autres pays, laissant un déficit d'un peu moins de 1,9 milliard, le plus bas depuis celui de 1,7 milliard atteint en 1987.

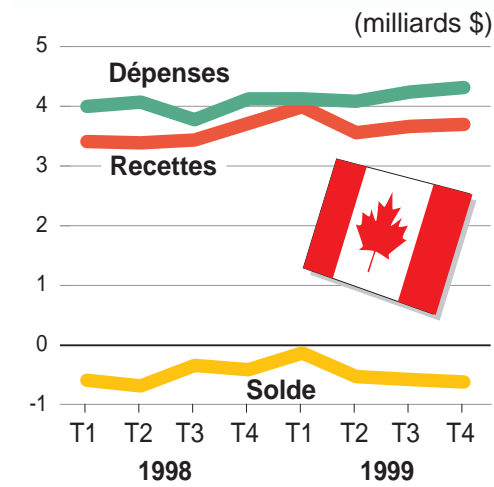
Les voyageurs étrangers ont effectué un nombre record de 49,1 millions de voyages au Canada, l'an dernier, en hausse de 2,1 % par rapport à 1998. Les Canadiens, au contraire, ont effectué 46,4 millions de voyages internationaux, en baisse de 1,1 % par rapport à l'année précédente.

L'essentiel du déficit du Canada au compte des voyages est lié aux États-Unis. Les voyageurs américains ont effectué 44,6 millions de voyages et ont dépensé 9,1 milliards au Canada en 1999, mais les Canadiens ont effectué 44,2 millions de voyages et ont dépensé 10,5 milliards au sud de la frontière.

Enfin, le déficit du Canada au compte des voyages avec les pays autres que les États-Unis s'est amélioré en 1999, les résidents d'outre-mer ayant presque rattrapé le terrain perdu au cours de l'année précédente à cause

Voyages internationaux

Le déficit du Canada au compte des voyages internationaux s'est établi à 616 millions \$ au cours du quatrième trimestre de 1999.



- PC

de la crise économique asiatique. Les voyageurs d'outre-mer ont ainsi dépensé une somme record de 5,7 milliards au Canada en 1999, tandis que les dépenses des Canadiens dans les pays d'outre-mer atteignaient une somme inégalée de 6,2 milliards.

Les autres provinces canadiennes s'alignent sur le Québec

Presse Canadienne
WINNIPEG

Le Manitoba va séparer son système de prélèvement de l'impôt sur le revenu de celui du fédéral à compter de cette année fiscale, a indiqué hier le ministre des Finances de la province, Greg Selinger. Et l'Île-du-Prince-Édouard songe à faire de même, tout comme d'ailleurs la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick.

Au Manitoba, il faudra attendre deux ans avant que le nouveau régime, dont certains détails demeurent à être précisés, ne soit en place.

En ce moment, seul le Québec prélève directement son impôt sur le revenu, mais il s'agit de quelque chose que projettent, où à

tout le moins envisagent, plusieurs autres provinces.

L'Île-du-Prince-Édouard compte procéder de la sorte dans le but d'exercer un meilleur contrôle sur ses finances, a fait savoir hier le sous-ministre des Finances, Mike O'Brien.

La province, a-t-il dit, souhaite que l'impôt sur le revenu des particuliers cesse de lui être versé sous la forme d'un pourcentage de l'impôt fédéral. Elle compte plutôt imposer directement les insulaires en fonction de leur revenu annuel.

« Nous nous sommes engagé à aller de l'avant avec ce projet », a indiqué M. O'Brien.

Mercredi, la Nouvelle-Écosse avait annoncé qu'elle imiterait le Québec à compter de l'année fiscale 2000-2001.

L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Vivre

Travailler

Innovier

- Des campus accueillants où l'on retrouve tous les services
- Un milieu de vie convivial, économique et sécuritaire
- Un environnement naturel d'une rare beauté
- Une université à dimension humaine, avec de petits groupes
- Neuf facultés et des programmes couvrant les trois cycles d'enseignement et tous les grands secteurs : arts et lettres, sciences humaines et administratives, sciences pures et appliquées, sciences de l'éducation et de l'activité physique et sciences de la santé

Programmes de baccalauréat

Adaptation scolaire et sociale
Administration des affaires*
Biochimie*
Biologie*
Chimie*
Droit
Économique*
Enseignement au préscolaire et au primaire
Enseignement au secondaire
Enseignement de l'anglais, langue seconde
Enseignement en éducation physique et à la santé
Enseignement professionnel
Études anglaises*
Études françaises*
Génie chimique*
Génie civil*
Génie électrique*
Génie informatique*
Génie mécanique*
Géographie*
Géographie physique*
Histoire
Information et orientation professionnelles*
Informatique*
Informatique de gestion*
Kinésiologie*
Mathématiques*
Médecine (M.D.)
Multidisciplinaire
Musique
Philosophie
Physique*
Psychoéducation
Psychologie
Sciences infirmières
Service social
Théologie

Programmes de maîtrise et de doctorat

Adaptation scolaire et sociale
Administration
Administration des affaires (M.B.A)*
Biochimie
Biologie
Biologie cellulaire
Chimie
Droit de la santé
Économique*
Enseignement
Environnement
Études françaises
Fiscalité
Génie aérospatial
Génie chimique
Génie civil
Génie électrique
Génie logiciel
Génie mécanique
Géographie
Gerontologie
Gestion de l'éducation et de la formation
Gestion et développement des coopératives
Histoire
Immunologie
Informatique
Ingénierie
Kinanthropologie
Littérature canadienne comparée
Mathématiques
Microbiologie
Orientation
Pharmacologie
Philosophie
Physiologie
Physique
Psychoéducation
Psychologie des relations humaines
Radiobiologie
Sciences cliniques
Sciences de l'éducation
Sciences humaines des religions
Service social
Télé-détection
Théologie

* Programmes offerts selon le régime coopératif fondé sur l'alternance de sessions d'études et de stages rémunérés en entreprise

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

1 800 267-UDE5
www.usherb.ca

2826852

La moelle osseuse, outil de pronostic chez les femmes atteintes de cancer du sein

Associated Press
BOSTON

La présence de cellules malignes dans la moelle osseuse des femmes atteintes d'un cancer du sein pourrait permettre aux médecins d'améliorer leur connaissance du pronostic vital de la patiente, selon une étude allemande publiée dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine*.

Ces nouveaux travaux viennent renforcer l'idée que la moelle osseuse serait un meilleur signe de rechute ou de guérison que les critères de prédiction jusque-là retenus : la taille de la tumeur et le nombre de ganglions lymphatiques envahis, considéré comme le reflet de l'étendue de la maladie.

« Il s'agit de la deuxième étude mettant en évidence l'importance de la moelle osseuse », observe le Dr Michael Osborne, directeur du Strang-Cornell Breast Center, de New York. À ses yeux, « cette dé-

couverte pourrait considérablement améliorer le traitement du cancer du sein. »

Généralement, la chimiothérapie est prescrite après la chirurgie aux patientes ayant des risques de récurrence, c'est-à-dire à celles ayant une tumeur de grande taille ou encore des ganglions lymphatiques envahis.

Mais la présence de ganglions n'est pas un bon critère de prédiction de l'espérance de vie. Dans 20 à 30 % des cas, le cancer récidive au bout d'une dizaine d'années, même quand il n'y a pas de ganglion, alors que dans 40 % des cas, les femmes n'ont toujours pas récidivé 10 ans après en dépit de la présence de ganglions.

Ce travail a été conduit par le Dr Wolfgang Janni et d'autres chercheurs de l'Université Ludwig Maximilians, de Munich : 552 femmes atteintes de cancer du sein ont été suivies. Quatre ans après l'intervention chirurgicale, celles dont le cancer était déjà étendu à la moelle osseuse

présentaient 4,2 fois plus de risques de mourir ou de rechuter que celles chez lesquelles aucune cellule cancéreuse n'avait été retrouvée dans la moelle. Les femmes dont les ganglions étaient envahis avaient 2,9 fois plus de risques que celles dont les ganglions ne l'étaient pas.

Le Dr Osborne doit bientôt achever l'étude qu'il a menée sur plusieurs centaines de femmes pendant dix ans, période cruciale de récurrence. Selon lui, si son travail va dans le même sens que l'étude allemande, les médecins disposeront d'un nouvel outil thérapeutique.

Les chercheurs allemands ont procédé, sous anesthésie générale, à une ponction de moelle osseuse dans le bassin de 552 femmes souffrant d'un cancer du sein : 36 % d'entre elles avaient des cellules cancéreuses dans la moelle osseuse, soit 199 femmes. Parmi elles, 25 % sont mortes pendant l'étude, contre 6 % seulement qui n'avaient pas de cellules cancéreuses dans la moelle osseuse.

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
brochure@qualityofcourse.com

Nom _____ L'ÉCOLE DE
Adresse _____ RÉDACTION
Ville / Prov. _____ 38, av. McArthur
Bureau 590
Code postal _____ Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

Pour une consultation GRATUITE
NE MANQUEZ PAS LE CAHIER
Santé
CHAQUE DIMANCHE DANS
La Presse



Vente de tapis persans
Ne la ratez pas!

Plus de 200 tapis persans à liquider!
JUSQU'À 70% DE RABAIS!


Tout le stock est en solde! Tous ces tapis sont noués à la main, 100% laine, 100% soie ou un mélange des deux. Vous n'avez pas trouvé le tapis de vos rêves? Venez voir la COLLECTION AIDA, vous en verrez pour tous les goûts et tous les budgets. La sélection comprend: Nain, Isfahan, Tabriz, Qum en soie, Kashan, Kerman, Bijar et beaucoup d'autres encore, de toutes dimensions et de toutes teintes.

7% du total des ventes seront remis à la Société canadienne du cancer.

Cette vente incroyable aura lieu au **Holiday Inn** (salon Diplomate), 420, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec

Vendredi 25 février 2000	11 h - 19 h
Samedi 26 février 2000	11 h - 19 h
Dimanche 27 février 2000	11 h - 19 h

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VEUILLEZ APPELER AU (514) 842-6111.
Paielement : comptant, Interac, Visa, American Express



M.B.A.

Un choix stratégique

Depuis 30 ans, le M.B.A. des HEC forme des gestionnaires reconnus pour leurs capacités d'analyse, de synthèse et de prise de décision.

ADMISSION TRIMESTRE D'AUTOMNE
Date limite : 1^{er} avril

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
(514) 340-6151
mba@hec.ca

HEC EQUIS Agrément

<http://www.hec.ca>

NOUVEAU M.B.A. intensif aussi offert en anglais

CHEMINEMENT

- M.B.A. intensif, à temps complet, sur 54 semaines
- M.B.A. en action, à temps partiel, sur 3 ans

La THALASSOTHÉRAPIE à Paspébiac

dans ce magnifique manoir victorien surplombant la mer, consiste à se reposer "ré-el-le-ment" et à récupérer toute son énergie. Donc autant pour les hommes que les femmes. Ni esthétique. Ni granola.

La table est prétexte de bonne chère de convivialité et de rires!

Les jours s'égrènent au rythme des glaces qui dansent sur la Baie!

Définitivement
Un lieu et un temps privilégiés...
à **l'AUBERGE DU PARC.**
1 800 463-0890
www.aubergeduparc.com

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES demandés, à temps partiel, pour la livraison de **La Presse** à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:

- Saint-Augustin
- St-Eustache
- Saint-Placide

Responsabilités

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h 00, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,
M. Claude Bougie
composez le **(450) 974-7908**

Le Foyer de jeunes travailleurs, une entreprise sociale innovatrice

foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de montréal inc.

Tel.: (514) 522-3198

FOURNITURES DE BUREAU

Denis

Branchez-vous sur nos RABAIS!

brother TÉLÉCOPIEUR INTELLIFAX 770
PAPIER ORDINAIRE
• ALIMENTATION AUTOMATIQUE DE 10 FEUILLES
• JUSQU'À 20 PAGES DE MÉMOIRE
• CASSETTE DE 100 FEUILLES
NOTRE PRIX: 229,95\$
199⁹⁹ APRES RABAIS POSTAL DE 30\$

brother TÉLÉCOPIEUR INTELLIFAX 1270
PAPIER ORDINAIRE
• ALIMENTATION AUTOMATIQUE DE 20 FEUILLES
• JUSQU'À 20 PAGES DE MÉMOIRE
• CASSETTE DE 200 FEUILLES
NOTRE PRIX: 279,95\$
249⁹⁹ APRES RABAIS POSTAL DE 30\$

brother TÉLÉCOPIEUR MFC 970 MC MULTI-FONCTIONNEL
PAPIER ORDINAIRE
• IMPRIMANTE, COPIEUR, TÉLÉCOPIEUR, SCANNER, RÉPONSEUR
• ALIMENTATION AUTOMATIQUE DE 10 FEUILLES
• JUSQU'À 20 PAGES DE MÉMOIRE
• TÉLÉCOPIEUR HAUTE VITESSE, 14,4K
NOTRE PRIX: 349,95\$
299⁹⁹ APRES RABAIS POSTAL DE 50\$

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGONE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG.: 159\$
79⁹⁹ MOULE SANS BRAS

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS
• AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG.: 72\$
29⁹⁹ AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGONE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
PRIX SUGG.: 114\$
49⁹⁹ AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR

POSTE INFORMATIQUE
FINI AGAJOU OU HÉTRE
• DIMENSIONS: 30" L X 20" P X 55" H
PRIX SUGG.: 163\$
89⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI CERISIER ITALIEN
• DIMENSIONS: 24" L X 56" P X 41" H
PRIX SUGG.: 405\$
199⁹⁹

ANJOU
LES GALERIES D'ANJOU
(514) 351-1055
BROSSARD
7503, BOUL. TASCHEREAU O.
(450) 656-4840
LAVAL
2990, BOUL. LE CORBUSIER
(450) 687-8682
ST-JÉRÔME
291, DE VILLEMURE
(450) 438-4111
AUSI À
QUÉBEC TROIS-RIVIÈRES OTTAWA
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES
LIVRAISON GRATUITE MÊME LE SAMEDI!
OUVERT 7 JOURS
OFFRES EN VIGUEUR JUSQU'AU 29 FÉVRIER 2000. CÉDERAIS ARTICLES PEUVENT ÊTRE LIMITÉS À UN PAR CLIENT ET/OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. *ASSEMBLAGE REQUIS **TERRITOIRES LIMITÉS

Petit resto chinois, aliments froids et grosse amende

RAYMOND GERVAIS

Le propriétaire d'un petit restaurant de mets pour emporter, **B.B.Q. Hoang Oanh**, du 1071, boulevard Saint-Laurent, à Montréal, a écopé hier une amende de 600 \$ après avoir été reconnu coupable d'avoir conservé des aliments périssables à une température inadéquate.

L'infraction a été constatée le 11 juin 1999 et on n'a pas dit hier si la situation était corrigée.

Les inspecteurs de la Communauté urbaine de Montréal se sont présentés à six reprises à ce restaurant entre le 14 janvier 1999 et le moment où l'accusation a été portée.

Selon les témoignages entendus hier devant le juge Pierre D. Denault, de la cour municipale de Montréal, à chacune de leurs visites, les fonctionnaires ont constaté que les réchauds servant à conserver les aliments chauds ne fonctionnaient pas.

Ces aliments doivent être conservés à une température supérieure à 60 degrés afin d'éviter la formation de bactéries pathogènes. Or, d'après le rapport d'inspection, la température interne des aliments placés dans les réchauds variait de 28 à 48 degrés.

Le document précise que la température à



l'intérieur d'un premier réchaud était de 30 degrés et que ses portes étaient ouvertes. À l'intérieur de l'appareil, il y avait 11 canards laqués (48 degrés), six demi-poulets au soya (28 degrés), un canard au soya (30 degrés), quatre poulets au sel (33 degrés), trois kg de morceaux de porc B.B.Q. (28 degrés) ainsi que cinq kg d'intestins, d'estomacs, de langues et d'oreilles de porc, dont la température était de 35 degrés.

Dans un second réchaud, dont les portes étaient également ouvertes, la température à l'intérieur était de 32 degrés. Une carcasse de porc qui s'y trouvait était à 32 degrés. Un autre morceau de porc se trouvait à une température de 30 degrés.

Par ailleurs, *La Presse* a appris hier que plusieurs plaintes avaient été déposées auprès du service de l'inspection des aliments de la CUM depuis que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a ordonné la fermeture d'un restaurant de Granby, la semaine dernière, pour avoir conservé des restes d'aliments pour les servir à sa clientèle. Les restes d'aliments des clients seraient aussi servis dans des restaurants du territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

La noce a fait patate

CHRISTIANE DESJARDINS

Le gâteau de cinq étages s'est effondré devant tout le monde pendant le cocktail, une invitée a trouvé un insecte dans sa salade, et pour finir le plat, on avait remplacé le riz créole du repas des Caraïbes par des pommes de terre. Dépité par ses noces, un Montréalais vient d'intenter une poursuite de 7100 \$ contre l'hôtel Hilton de Dorval.

Dans les documents déposés au palais de justice de Montréal, le marié échaudé, Anquielis Altidor, allègue qu'il avait choisi l'hôtel Hilton parce qu'il voulait un hôtel de luxe avec une réputation de service hors pair, afin de s'assurer de la parfaite réussite de la noce. Non seulement attendait-il de la parenté et des amis à son mariage, mais aussi des relations d'affaire importantes. L'homme est conseiller financier.

Il avait donc tout réglé avec l'hôtel Hilton. Arrive le jour des noces, le 31 juillet 1999. Première déception, le cocktail qui

devait se tenir dans les jardins extérieurs est servi à l'intérieur, à cause du danger de pluie.

Un pâtissier de l'extérieur avait préparé, selon les exigences du couple, un gâteau de cinq étages, chacun ayant une saveur différente. Une superbe pièce que les mariés avaient choisie dans le livre *Wilton Wedding Cake*. C'est l'hôtel qui était chargé de monter ce gâteau et de l'exposer dès le cocktail.

Mais voilà, il s'est effondré en plein milieu du cocktail, et on n'a pu sauver que les deux étages du bas.

Puis il y a eu l'insecte dans une salade, et les pommes de terre au lieu du riz créole. Le couple évalue ainsi ses préjudices : outre les dommages moraux de 2000 \$, il réclame 2000 \$ pour le cocktail à l'intérieur, 800 \$ pour les pommes de terre, 800 \$ pour le gâteau et 1500 \$ pour l'insecte.

Pression d'eau à la baisse

La Régie intermunicipale de l'eau de Deux-Montagnes demande aux citoyens des municipalités de Deux-Montagnes, de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet, de réduire leur consommation d'eau potable au strict mini-

mum lundi et mardi, les 28 et 29 février. Des travaux de réparation sur une conduite principale à la sortie de l'usine de filtration obligent les autorités à réduire considérablement la pression d'eau.

+

Actualités

Le congé de Mabidi

Les jeunes Montréalais ne vivront pas tous de la même façon la relâche scolaire



Michèle Ouimet

Mabidi Lukau avait six ans lorsqu'il a eu le coup de foudre pour le joueur de basketball Michael Jordan. Sa famille venait tout juste de s'installer à Montréal après avoir quitté le Zaïre. Fasciné par la télévision, Mabidi s'amusait à zapper lorsqu'il est tombé sur Jordan. En le voyant dribbler avec grâce, il a été conquis.

«Quand je serai grand, c'est ça que je veux faire!» s'est-il juré.

Six ans plus tard, Mabidi rêve toujours à son idole. Il joue au basketball une fois par semaine, le jeudi, au centre Jean-Claude-Malépart. Le reste du temps, il use son fond de culotte à Marguerite-Bourgeoys, une école primaire multi-ethnique de la Commission scolaire de Montréal, plantée rue Plessis, à deux pas du trottoir, dans le quartier Centre-Sud. Il vit avec ses parents, ses deux jeunes frères et sa soeur d'un an et demi aux Habitations Jeanne-Mance, le plus gros et le plus ancien complexe de logements sociaux au Québec. Le plus laid aussi. Construit en béton ultrasolide, il trône en plein centre-ville, entre les rues Sainte-Catherine et Ontario, à l'est de Saint-Laurent.

Ses parents ne travaillent pas. La famille de Mabidi a quitté Kinshasa en 1992 pour fuir le régime de Mobutu.

La semaine prochaine, comme 600 000 autres petits Québécois, Mabidi sera en vacances, car son école fait relâche, mais il ne pourra pas vraiment en profiter pour pratiquer son sport préféré. En fait, il ne sait pas ce qu'il fera de tout ce temps libre.

«Je voudrais faire des activités ou jouer au basketball, mais je ne sais pas où aller», laisse-t-il tomber en fixant le plancher du haut de ses cinq pieds 10 pouces. Mabidi est grand. Dans sa classe, il dépasse tout le monde d'une bonne tête.

Mabidi va probablement finir écrasé devant la télévision, entouré de ses frères et soeur, dans un appartement trop étroit. Comme la plupart de ses amis.

«Les jours de congé, c'est comme si on changeait le monde. Les enfants disparaissent, constate le directeur de l'école Marguerite-Bourgeoys, Jean-Clément Girard. Il y en a qui passent l'été dans leur appartement, le nez collé sur une fenêtre.»

«Plusieurs enfants restent à la maison. Ils regardent la télévision et ils jouent très peu dehors, ajoute Katia, enseignante de première année. Les parents sont craintifs et ils trouvent le quartier violent. Ils n'accompagnent pas leurs enfants à l'extérieur parce qu'ils sont coincés à la maison avec les plus jeunes.»

Pourtant, des groupes communautaires organisent des activités dans le quartier. Le projet 80, par exemple, propose des sorties, incluant une journée de glissade sur tube à Saint-Jean-de-Matha. Mais les places sont limitées. «Une trentaine d'enfants de Marguerite-Bourgeoys sont inscrits», note Sophie Aubin, coordonnatrice au Projet 80.

Une trentaine sur 325 élèves.

Même si les coûts sont minimes, 25\$ pour la semaine pour un enfant, incluant le transport et les lunchs, 45\$ pour deux enfants et plus, c'est encore trop pour des parents qui bouclent leurs fins de mois avec un chèque d'aide sociale.

De plus, les enfants sont mal habillés. Pas évident de passer la semaine à jouer dehors.

«Quand il neige, les enfants arrivent à l'école tout mouillés, explique le directeur. Ils n'ont pas de vêtements imperméables. Ils ressortent à 9h45 pour la récréation. Finalement, ils passent pratiquement toute la journée avec du linge humide sur le dos. Il y en a qui développent une résistance étonnante aux gripes.»

Certains n'ont pas de chaussettes dans leurs bottes, d'autres se promènent avec des souliers de course. «Dans ma classe, j'ai une grosse réserve de mitaines et de tuques, raconte le professeur de Mabidi, Isabelle Silverman. Ma mère travaille pour une compagnie d'autobus et chaque année, elle me refille les vêtements perdus que personne n'a réclamés.»

Une autre planète

Pendant ce temps, dans une autre ville, pour ne pas dire sur une autre planète, les enfants de Saint-Clément parlent avec fébrilité de leur semaine de relâche. Située en plein cœur de Mont-Royal, avec ses maisons cossues et ses belles rues ombragées, l'école accueille les enfants des avocats, médecins, hommes d'affaires, professeurs d'université et autres professionnels.

Saint-Clément s'est donné des allures d'école privée en adoptant le costume. Tout est bleu marine et blanc. «Les enfants peuvent porter un pantalon long, un bermuda, une jupe, un legging, un jumper ou un pantalon de jogging, égrène fièrement la directrice, Nicole Cardinal. Un élève peut s'habiller pendant deux semaines sans mettre la même chose!»

Ici, les vêtements des enfants ne sont pas mouillés quand il neige. Les vêtements, fabriqués avec du gortex ou tout autre matériel sophistiqué, sont imperméabilisés. Et ils sont coordonnés: petit manteau à carreaux gris et bleus, avec chapeau et mitaines assortis. Les tuques en polar sont signées, les foulards aussi.

Pas question de passer la semaine de relâche écrasé devant la télévision. Les enfants vont au Mexique, à Cuba, en République dominicaine ou à Disney World avec papa et maman. D'autres passent la semaine dans leur chalet à faire du ski ou à suivre des cours de snowboard.

Une seule petite fille a dit qu'elle ne faisait rien pendant la semaine de relâche.

- Rien?
- Non, parce qu'on s'en va en Italie cet été.

Dans le bureau de la directrice, une jeune élève de première année, Lydia, jupe bleu marine à plis impeccablement repassée, blouse blanche classique, bas blancs et petits souliers en cuir, applique une compresse sur son oeil endolori. Pendant la récréation, elle a reçu une balle de neige.

La directrice lui demande ce que sa mère fait dans la vie.

- Elle sort des bébés du ventre des mamans, répond-elle.
- Et ton père?
- Il fait de l'argent.

«Les enfants sont choyés, enchaîne Nicole Cardinal. Nous sommes dans un milieu très favorisé. Ici, l'argent, ce n'est pas un problème.»

Dans le classement du Conseil scolaire de l'île de Montréal, Marguerite-Bourgeoys occupe le 15^e rang, ce qui la place pratiquement en tête du palmarès de la pauvreté, alors que Saint-Clément, elle, se retrouve en fin de liste, soit 319^e sur 335, la 335^e étant l'école la plus riche de l'île.

Une semaine bien mal placée

En 1991, le ministre de l'Éducation, Michel Pagé, était tombé des nues

lorsqu'il avait découvert que des enfants arrivaient à l'école le ventre vide. Il avait adopté des mesures alimentaires qui prévoyaient, entre autres, un repas chaud le midi pour les enfants des familles dont le revenu est très bas. À Marguerite-Bourgeoys, 250 des 325 élèves bénéficient des mesures Pagé.

À Marguerite-Bourgeoys, plusieurs enfants ont faim. Leur premier repas, ils le prennent à l'école. «On sert une collation dès la rentrée, explique Isabelle Silverman, le professeur de Mabidi. Tout se mange. Mais s'il reste quelque chose, je le fais tirer, sinon ce sont toujours les mêmes, les plus vites, qui en profitent. Mabidi, par exemple, a toujours faim.»

La classe d'Isabelle n'est pas facile à gérer avec ses 18 garçons turbulents et ses cinq filles timides et sages. Pas évident de maintenir la discipline dans cette fournaise hormonale. À la fin du mois, c'est pire, car les chèques d'aide sociale ne rentrent que le premier de chaque mois.

«Les enfants sont plus nerveux, plus irritables. On le sent dans la cour», soutient Denis Brouillard, un éducateur spécialisé.

«On évite de passer nos examens à la fin du mois», poursuit Annie Pelletier, enseignante de sixième année.

La semaine de relâche a commencé hier soir et les chèques d'aide sociale

n'arriveront pas avant mercredi. Cette année, février a 29 jours, un de trop pour des enfants qui ont faim. Les trois commissions scolaires de l'île ont l'intention de corriger le tir et, en 2001, la semaine de relâche se déroulera au début de mars.

«À la fin du mois, les tensions sont fortes dans les familles, explique Marie-Claude Tremblay, stagiaire à Marguerite-Bourgeoys. Si trois grands enfants débarquent dans l'appartement pour une semaine et que la mère est déjà préoccupée par des problèmes financiers...»

À Saint-Clément, les enfants profitent pleinement de leur semaine. «Ils reviennent très reposés et en pleine forme pour se rendre jusqu'à Pâques», souligne Mme Cardinal.

À Marguerite-Bourgeoys, ils sont à cran. «Ils ont été une semaine à l'étroit, limités dans leurs déplacements, déplore le directeur, Jean-Clément Girard. Ils reviennent avec le goût d'exploser.»

Cette inégalité sociale se reflète dans les notes. Toutes les études le démontrent, les enfants pauvres réussissent moins bien à l'école. Selon le ministère de l'Éducation, il y a 17% de plus d'échecs dans les milieux défavorisés.

Mabidi veut réussir. Il a intérêt à travailler fort parce que toutes les statistiques jouent contre lui. En attendant, il peut toujours rêver...



« Plusieurs enfants restent à la maison. Ils regardent la télévision et ils jouent très peu dehors. »



Photos: Éric Saint-Pierre, La Presse ©

MINIMUM 9 CHANCES SUR 10

DES TAUX DE PLACEMENT SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI DE 90% ET PLUS DANS LES PROGRAMMES TECHNIQUES AU CÉGEP.

Fédération
des
cégeps

CHAMBRE DE COMMERCE
DU QUÉBEC

EMPILOI-QUÉBEC

Québec

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE CÉGEP.



Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



PHILIPPINES

Attentat

■ Au moins 32 personnes ont été tuées et 38 autres blessées hier à la suite de l'explosion de deux bombes artisanales à bord d'un autobus embarqué sur un ferry qui effectuait une liaison entre deux îles dans le sud des Philippines. Un incendie provoqué par les explosions a détruit non seulement l'autobus mais quatre autres véhicules et a endommagé l'embarcation qui les transportait, *Our Lady of Mediatrix*. Le général Narciso Abaya de l'armée philippine a déclaré qu'il soupçonnait les musulmans séparatistes du Front Moro Islamique de Libération d'être à l'origine de cet attentat.

d'après AFP

FRANCE

Dumas s'accroche

■ Pressé de démissionner de la présidence du Conseil constitutionnel depuis son renvoi en correctionnelle en marge de l'affaire Elf, l'ancien ministre socialiste Roland Dumas annoncera « lundi ou mardi » sa décision, a indiqué hier sa secrétaire. Une démission, pour des raisons judiciaires, d'un président ou même d'un membre du Conseil — instance garante de la conformité des lois avec la Constitution — serait sans précédent. Selon le quotidien *Le Monde*, le président par intérim Yves Guéna, au nom de l'ensemble des membres du Conseil, a suggéré jeudi à M. Dumas de démissionner.

d'après AFP

NICARAGUA

Accrochage

■ Un incident armé, n'ayant fait aucune victime, a opposé hier matin des unités des marines du Nicaragua et du Honduras dans le Golfe de Fonseca (Pacifique), chacun des deux pays en rejetant la responsabilité sur l'autre. Selon l'armée nicaraguayenne, un bateau de la marine hondurienne a pénétré dans les eaux territoriales du Nicaragua et a ouvert le feu contre des gardes-côtes nicaraguayens.

d'après AFP

ALGÉRIE

Terrorisme

■ Six bergers ont été égorgés dans la nuit de jeudi à hier par un groupe armé islamiste dans la région de Ain Defla (160 km à l'ouest d'Alger), ont indiqué des habitants de la région. Un civil armé par les autorités a également été tué jeudi soir dans l'explosion d'une bombe artisanale à Khénifer dans le département de Saïda à 430 km d'Alger. La tuerie des six bergers s'est déroulée près de Khémis Milliana. Les six hommes âgés de 16 à 37 ans, ont été ligotés avant d'être égorgés. Deux d'entre eux ont été éviscérés et un autre décapité. Les islamistes soupçonnent les bergers de collaborer avec les forces de sécurité.

d'après AFP

ALLEMAGNE

Kohl blâmé

■ Près de trois Allemands sur quatre (73 %) souhaitent que l'ex-chancelier Helmut Kohl, au cœur du scandale des caisses noires de son parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), abandonne son mandat de député, selon un sondage de l'institut Forsa publié hier. Seulement 19 % des personnes interrogées sont d'un avis contraire, selon ce sondage effectué cette semaine auprès d'un millier d'Allemands pour la chaîne publique de télévision internationale allemande Deutsche Welle (DW-tv).

d'après AFP

DAGUESTAN

Journaliste arrêté

■ Le journaliste russe de radio Svoboda, Andreï Babitski, a été arrêté hier par la police russe à Makhatchkala, au Daguestan (Caucase russe), selon un porte-parole du ministère de l'Intérieur sur place. Le sort d'Andreï Babitski était inconnu depuis qu'il avait été « échangé » le 3 février dernier par Moscou contre des soldats russes prisonniers des Tchétchènes.

d'après AFP



PHOTO REUTERS

Une des images d'horreur transmises par une télévision allemande des assassinats auxquels se seraient livrées les troupes russes en Tchétchénie, troublant la conscience internationale.

Tchétchénie : des images d'atrocités forcent Moscou à enquêter

d'après AP et AFP
MOSCOU

Les autorités russes ont ouvert hier une enquête sur des images de la télévision allemande suggérant que les soldats russes perpètrent des atrocités en Tchétchénie.

À Washington, le président Bill Clinton a qualifié de « très troublantes » ces informations et a exigé de la Russie qu'elle autorise une inspection indépendante de la situation des droits de l'homme dans la République sécessionniste.

Les chaînes de télévision russe ont diffusé hier des extraits de ce reportage proposé par la chaîne allemande N24 comme la preuve que les soldats russes torturent et tuent les Tchétchènes.

Le film montre une pile de cadavres d'hommes entassés dans un fossé. Leurs chevilles étaient liées par des câbles et au moins l'une des victimes avait l'oreille arrachée. Sur les images, des soldats jettent un corps enveloppé dans une couverture d'un véhicule blindé, et un camion militaire traîne le cadavre d'un homme dans un champ.

Le procureur militaire russe Youri Diomine a fait savoir hier qu'il avait personnellement pris la direction de l'enquête sur ces images. Il a ajouté que les précédentes accusations d'atrocités portées contre les troupes fédérales n'avaient jamais été prouvées. « D'une façon générale, la majeure partie de ces

informations, particulièrement celles diffusées par les médias occidentaux, n'ont pu être confirmées », a-t-il déclaré à l'agence de presse russe Interfax.

Hier soir, le quotidien russe *Izvestia* annonçait que la vidéo était l'oeuvre de l'un de ses correspondants sur place.

« Ils ne sont pas morts au cours de 'etoyages', mais dans des combats », a assuré Oleg Blotskii, journaliste à *Izvestia*. Oleg Blotskii affirme avoir lui-même tourné les images que le journaliste allemand a achetées puis transmises à la télévision par satellite N24, assurant leur diffusion en Occident.

Le porte-parole de la présidence russe sur la Tchétchénie, Sergueï Iastrjembzky, a pour sa part qualifié le film de « très sérieux document qui exige une étude approfondie, en premier lieu concernant les circonstances de la mort de ces Tchétchènes ». Mais d'autres responsables russes, comme Oleg Mironov, commissaire russe aux droits de l'homme, ont simplement parlé de « propagande » ou de « falsification ». Préoccupé par les témoignages des derniers jours fai-

sant état d'exactions des Russes, à la fois contre les civils dans les villages et dans un camp de détention, M. Gil-Robles a obtenu l'autorisation de se rendre dans la zone du conflit à partir de lundi.

Le représentant de la diplomatie européenne, Javier Solana, s'est pour sa part prononcé hier pour « une enquête indépendante et transparente » sur d'éventuelles atrocités commises en Tchétchénie.

À Genève, trois dirigeants d'organisations internationales ont demandé hier à la Russie d'autoriser un « contrôle international » de la situation des droits de l'homme en Tchétchénie.

Mary Robinson, haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, Jan Kubis, secrétaire général de l'OSCE, et Walter Schwimmer, secrétaire général du Conseil de l'Europe, ont exprimé leur profonde préoccupation face aux violations des droits de l'homme attribuées aux forces russes.

Sur le front des combats, les Russes affirment encercler la dernière poche de résistance dans la région de Chatoï, dans les gorges de l'Argoun, à une soixantaine de kilomètres au sud de Grozny, où les principaux responsables tchétchènes ont trouvé refuge, selon des sources militaires russes.

REPÈRES / Élections américaines

McCain chamboule la course

RICHARD HÉTU

collaboration spéciale, NEW YORK

On peut désormais parler du phénomène John McCain sans tomber dans l'hyperbole. Tous les médias sérieux des États-Unis l'ont déjà fait. C'est clair : grâce à la campagne du sénateur de l'Arizona, les Américains assistent à la plus belle course à la Maison-Blanche depuis bien longtemps.

L'apathie politique reviendra peut-être, mais elle n'est vraiment pas de saison. Dans chaque primaire où McCain a croisé le fer avec George W. Bush, la participation des électeurs a fracassé les records. En Caroline du Sud et au Michigan, le taux de participation a même doublé par rapport aux dernières primaires. Autre preuve d'intérêt : partout où ils passent, les candidats attirent des foules importantes. Dans l'État de Washington, où aura lieu une autre primaire républicaine mardi, 5000 personnes ont participé à un rallye pour McCain l'autre soir.

« C'est comme voyager avec Mick Jagger », a déclaré Cindy McCain, femme du candidat et héritière d'un important distributeur de bière de l'Arizona.

Le phénomène McCain est irrésistible, du moins pour les médias. L'ex-prisonnier de guerre au Vietnam fait face à un adversaire qui avait tous les atouts dans son jeu : le nom, l'argent, l'organisation, les appuis. Et pourtant, aujourd'hui, McCain domine son rival dans le compte des délégués à la conven-

tion républicaine, qui aura lieu à la fin de juillet à Philadelphie. Après ses deux victoires de la semaine, au Michigan et en Arizona, McCain a 96 délégués contre 67 à Bush. Il faudra au moins 1034 délégués (sur un total de 2066) pour remporter l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de novembre 2000.

Face à McCain, Bush est encore le favori. Mais celui que les médias surnomment « W. », pour le distinguer de son père, soulève le doute.

Une campagne coûteuse

Le phénomène McCain coûte très cher à Bush. Recordman de la collecte des fonds électoraux, le gouverneur du Texas a déjà dépensé 60 des 70 millions qu'il avait en caisse, selon le *New York Times*. McCain, qui a amassé des sommes importantes depuis sa victoire au New Hampshire grâce à Internet, dispose encore de huit millions. Ainsi, dans la bataille cruciale du fric, il est quasiment à égalité avec son rival.

Cette semaine, quelques membres influents du Parti républicain ont commencé à critiquer publiquement les dépenses de Bush. Certains se sont demandé pourquoi « W. » avait acheté pour deux millions de pub dans les médias de l'Arizona. L'État représenté depuis 17 ans par McCain, où le sénateur a remporté 60 % des suffrages mardi.

Dans les médias, Bush a également été sévèrement critiqué pour sa campagne en Caroline du Sud, l'État conservateur où il a remporté une victoire décisive sur McCain samedi dernier. Certains républi-

cains ont même dit que le gouverneur du Texas avait commis une erreur en s'associant au révérend Pat Robertson, héraut de la droite religieuse, et en visitant l'Université Bob Jones, une institution fondamentaliste où les couples interraciaux sont interdits et où l'anticatholicisme est triomphant.

Mardi soir, Bush a été obligé de faire une déclaration pour le moins humiliante pour un gars qui voulait se faire l'apôtre du conservatisme à visage humain (*compassionate conservatism*).

« Permettez-moi de me faire entendre clairement », a déclaré Bush, après sa double défaite au Michigan et en Arizona, lors d'une conférence de presse. « Je rejette la bigoterie, je rejette les préjugés, je répudie l'anticatholicisme et le racisme. »

Le rival inattendu

« W. » n'aura jamais vu venir le phénomène McCain. L'été dernier, ce n'est pas le sénateur de l'Arizona qu'il craignait, mais plutôt les Pat Buchanan, Dan Quayle et Steve Forbes, des candidats de droite aujourd'hui disparus. Bush avait d'ailleurs adopté l'idée d'un conservatisme de compassion pour s'assurer le vote des républicains modérés et des indépendants. Le voilà aujourd'hui dans les bras de la droite ultraconservatrice, tentant de repousser un rival venu de la gauche.

Le phénomène McCain peut-il continuer à dérouter ainsi Bush ? La réponse ne tardera pas. Deux douzaines d'États tiendront des primaires républicaines d'ici le 14 mars. Outre l'État de Washington,

Début du procès de dissidents cubains

Agence France-Presse
LA HAVANE

Le procès de trois opposants cubains, dont Oscar Elias Biscet, président de la Fondation Lawton des droits de l'homme, s'est ouvert hier à La Havane, coïncidant avec une nouvelle vague d'arrestations de dissidents.

Il s'agit du premier procès d'opposants cubains depuis le début de l'année et l'un des plus importants depuis celui-ci des quatre leaders du Groupe de travail de la dissidence interne, arrêtés en 1997 et jugés en mars 1999.

Les trois accusés ont comparu devant un tribunal municipal de La Havane. Le procureur s'est d'abord penché sur le cas de Oscar Biscet, contre lequel il a requis sept ans de prison pour « outrage aux symboles de la patrie », « désordre public » et « incitation à la délinquance ».

La sentence pourrait être confirmée dans la soirée. « Tout ce que j'ai fait c'est pour le bien de l'humanité et non par intérêt » a déclaré lors de l'audience Oscar Biscet, 38 ans, un médecin militant contre l'avortement arrêté le 3 novembre.

Il a été notamment jugé pour avoir placé sur son balcon le drapeau cubain « à l'envers, c'est à dire avec l'étoile et le triangle vers le bas », une « position humiliante pour notre symbole national », selon l'acte d'accusation.

Oscar Biscet, présenté comme quelqu'un « ne menant aucune activité socialement utile » depuis mars 1998 a également été accusé d'avoir des liens avec la communauté anti-castriste de Miami et d'avoir reçu d'eux 500 dollars.

Plusieurs organisations internationales de défense des droits de l'homme, dont Amnesty Internationale, ont demandé sa libération au président Fidel Castro.

Biscet, qui a été arrêté 26 fois au cours des 18 derniers mois, a également organisé un jeûne et des manifestations de protestation.

Les deux autres opposants, Fermín Scull Zulueta et Eduardo Díaz Fleitas, ont été arrêtés le 10 novembre et risquent respectivement des peines de quatre ans et un an de prison.

Quatre diplomates du Canada, des États-Unis, d'Espagne et de Pologne ainsi qu'un groupe de six journalistes ont exceptionnellement été admis dans la salle d'audience, pour voir la comparution des « contre-révolutionnaires ».

Au total, 344 Cubains sont actuellement emprisonnés pour des motifs politiques.

Monde

Le Sénégal se rend aux urnes

L'incertitude règne après les 40 ans de pouvoir du PS

Agence France-Press
DAKAR

Les Sénégalais se rendent demain aux urnes pour une élection présidentielle considérée « à hauts risques » qui pourrait entraîner une recomposition du paysage politique.

Quelque 2 600 000 Sénégalais, munis pour la première fois d'une carte électorale infalsifiable, auront à choisir entre huit candidats dans une élection déterminante pour l'avenir d'un pays stable, dirigé depuis 40 ans par le Parti socialiste, mais où l'opposition, de plus en plus virulente, réclame haut et fort l'alternance.

Au pouvoir depuis près de vingt ans, le président Abdou Diouf, 65 ans, ancien premier ministre devenu chef de l'État après la démission de Léopold Senghor en 1981, se présente comme le tenant du « changement dans la continuité » face à sept autres candidats qui réclament eux aussi le changement, mais dans l'alternance.

Ses principaux adversaires seront M^e Abdoulaye Wade, 74 ans, leader du Parti démocratique sénégalais (PDS, libéral), l'enfant terrible de l'opposition qui se présente pour la cinquième fois à la magistrature suprême, et deux anciens barons du régime qui ont décidé de passer à l'opposition : Moustapha Niasse, ex-directeur de cabinet de M. Senghor pendant neuf ans, très introduit dans les milieux religieux et Djibo Ka, considéré naguère comme le dauphin potentiel de M. Diouf.

Pour la première fois depuis l'indépendance il y a 40 ans, il paraît difficile de faire un pronostic.

Aux législatives de 1998, le PS, qui perd du terrain à chaque élection, n'avait que 2000 voix d'avance sur l'opposition, répartie

en une quarantaine de partis.

La désertion du PS de MM. Niasse et Ka semble avant tout liée à une incompatibilité d'humeur avec le nouvel homme fort du parti, Ousmane Tanor Dieng, considéré comme le « dauphin » d'Abdou Diouf, qui entend faire réélire ce dernier avec 60 % des voix au premier tour.

Ces deux poids lourds de la politique sénégalaise, estiment les analystes, risquent de mordre sur les électors du PS et du PDS et pourraient créer la surprise.

Mais tout reste possible dans un pays où les alliances se font et se défont, à l'exemple de M^e Wade, l'éternel adversaire d'Abdou Diouf, qui a accepté à diverses reprises de faire partie d'un gouvernement de « majorité présidentielle élargie », au grand dam de certains de ses partisans.

Toujours virulent, le « pape du Sopi » a d'ores et déjà déclaré qu'il avait remporté l'élection et que, le 27 février au soir, le Sénégal risquait de se retrouver avec deux présidents, si Abdou Diouf « refuse sa défaite ».

Il en a rajouté en lançant à diverses reprises, sur fond de syndrome ivoirien, un appel à l'arbitrage de l'armée au cas où Abdou Diouf lui « volerait » la victoire.

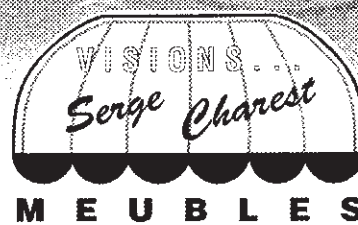
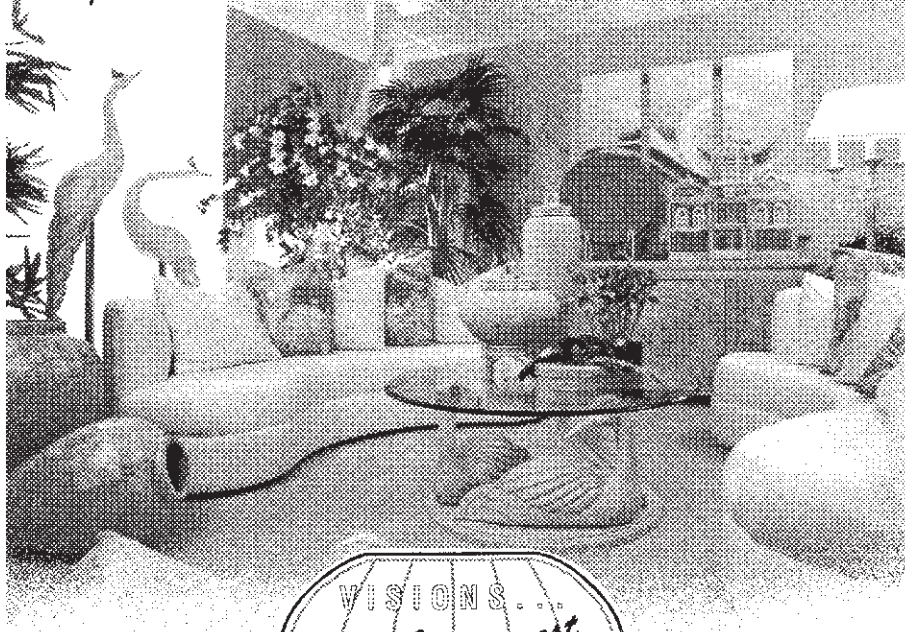
Dans ce contexte passionnel, une certaine psychose s'est emparée des habitants de Dakar où plusieurs ambassades ont donné des consignes de prudence à leurs ressortissants et où les commerçants ont commencé à se barricader, craignant des troubles.

En fin de campagne, les craintes ont été amplifiées par des scènes de violence dans plusieurs villes. Au moins six personnes ont ainsi été grièvement blessées et deux maisons incendiées mercredi soir lors d'affrontements entre des militants du PS et de l'opposition à Rufisque, à 20 km de Dakar.

La seule et unique vente* de l'année

À ne pas manquer !
Rabais
de **50 à 70%**
sur tout notre inventaire

Style et qualité



Heures d'affaires :
Dimanche de midi à 17 h
Lundi fermé
Mar., merc. de 10 h à 18 h
Jeu., vend. de 10 h à 21 h
Samedi de 10 h à 17 h

* Détails en magasin



1880, boul. Saint-Martin Ouest, Laval Tél. : (450) 687-2500

« Tope là, Fido ! »



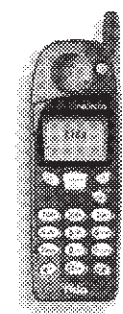
400 minutes
40 \$ par mois

Jour, soir et week-end

Petits entrepreneurs, travailleurs autonomes, artisans de la nouvelle économie, le temps est venu de passer à un fournisseur de services sans fil qui vous fait vraiment économiser.

Fido a conçu pour vous le forfait idéal : 40 \$ par mois pour 400 minutes de temps d'antenne. Et pas de gaspillage ! Toutes vos minutes inutilisées sont automatiquement reportées au mois suivant.

Ce n'est pas tout : avec la gamme de Services personnalisés exclusifs à Fido®, comme la Messagerie vocale Performance^{MC} avec Réponse éclair^{MC} et la Messagerie texte bidirectionnelle, vous pourrez dire que vous êtes en affaires.



Nokia 5190 SCP

50 \$

Après le rabais Fido de 25 \$
Prix comprise

Aucun contrat à signer

GRATUIT

Trousse mobile

Avec forfait mensuel de
400 ou de 1 000 minutes



Ventes aux entreprises :
(514) 925-8100
www.fido.ca



Offre valide du 7 février au 26 mars 2000 pour toute nouvelle activation du Service Fido. La trousse mobile (chargeur rapide pour allume-cigarett, casque d'écoute et étui) est offerte à l'achat d'un appareil Nokia 5190 SCP et avec l'activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne de 400 ou de 1 000 minutes. Un crédit de 25 \$ sera porté à votre première facture. Pour y être admissible, vous devez laisser le Service Fido activé pendant au moins 30 jours consécutifs. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion et ne s'applique pas au Service Fido^{MC}. Après l'activation du service, il faut compter de quatre à six semaines pour la livraison de la trousse mobile. Jusqu'à épuisement des stocks. Fido, Fido^{MC} et la Messagerie vocale Performance avec Réponse éclair sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

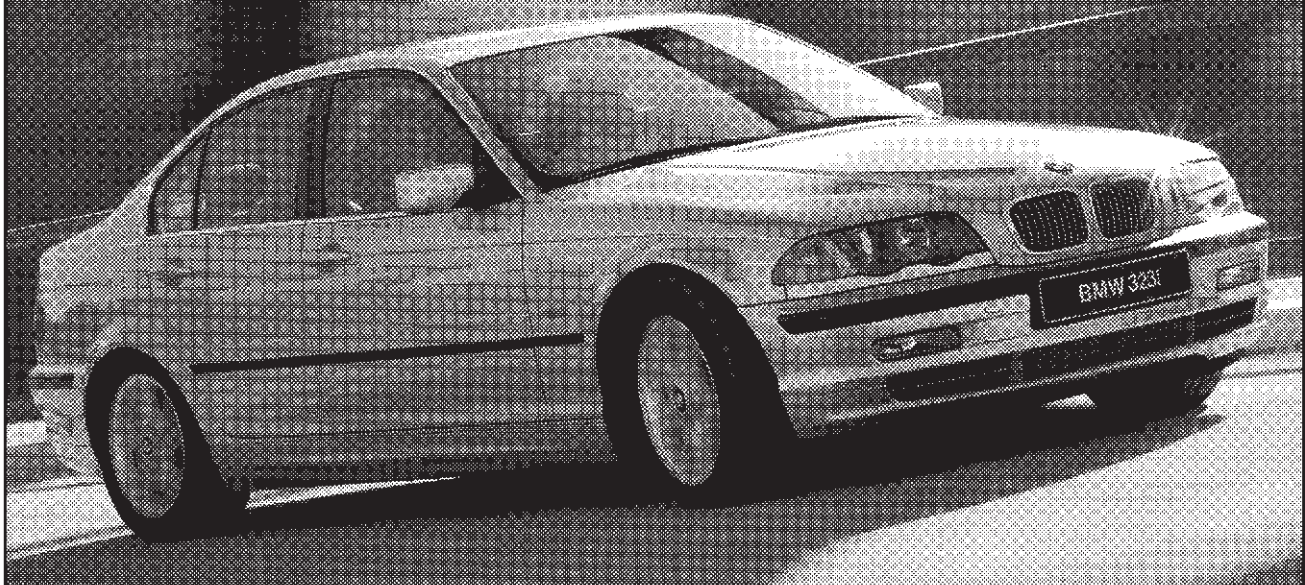
- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval

- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

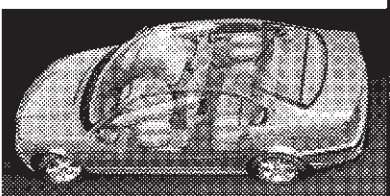


Côté sécurité, préparez-vous à un choc.



BMW 323i à partir de 35900\$. La BMW 323i est un véritable tank de la route: six coussins gonflables dont le système exclusif (HPS) de protection de la tête, montants d'acier à haute résistance, soudure de précision au laser, cage de sécurité et zones d'écrasement intégrées aux zones du moteur et du coffre. Une technologie de sécurité routière entièrement intégrée et évolutive (F.I.R.S.T) qui fait de la 323i le modèle de l'industrie en matière de sécurité passive. Passez vite la voir chez votre concessionnaire. Cette offre frappante se termine le 29 février 2000.

N'oubliez pas: l'entretien 3 ans ou 60000 km est toujours inclus.*



Mensualités **399\$**
Le plaisir de conduire™

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Laval
Boulevard St-Martin Auto
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
(450) 667-4343/(514) 343-3412
www.bsmauto.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662/(514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.complexeauto.com

Offre valable sur le modèle 323i 2000 neuf, manuel 5 vitesses, de base. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 399\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise minimum de 6939\$. Valeur résiduelle garantie de 21540\$. Des frais de 0,15\$ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 20 000 km par année. Dernier versement et dépôt de sécurité exigés. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 29 février 2000. *Intervalles d'entretien recommandés par BMW pendant 3 ans ou 60 000 km.

L'Université de Montréal dans votre région.

Informez-vous sur les cours offerts dans ces programmes

LAVAL - LAURENTIDES

Créativité • Criminologie • Droit • Gestion des services de santé
• Intervention auprès des jeunes • Publicité • Petite enfance et famille
• Relations publiques • Relations industrielles • Santé communautaire
• Santé mentale • Santé et sécurité du travail • Théologie • Toxicomanies

LANAUDIÈRE

Toxicomanies

LONGUEUIL

Bureautique • Créativité • Droit • Gestion appliquée à la police et à la sécurité • Initiation à la programmation • Intervention dans les groupes et les organisations • Intervention auprès des jeunes • Maintien à domicile
• Publicité • Petite enfance et famille • Rédaction • Relations industrielles
• Relations publiques • Santé communautaire • Santé mentale • Théologie

MONTÉRÉGIE

Maintien à domicile • Musique • Psychopédagogie
• Santé communautaire • Santé et sécurité du travail • Toxicomanies

QUÉBEC

Architecture du paysage • Criminologie • Santé mentale
• Santé et sécurité du travail • Toxicomanies

Renseignements
514 343-6090
1 800 363-8876
www.umontreal.ca

Université de Montréal



Ces Serbes de Kosovska Mitrovica avaient hier un message on ne peut plus clair à l'endroit des forces de la KFOR.

Des Serbes de Mitrovica : « Nous ne partirons pas »

Agence France-Presse
MITROVICA

Quelque 3000 Serbes de Mitrovica se sont rassemblés hier pour dire qu'ils ne quitteraient pas la ville et pour rejeter les accusations occidentales selon lesquelles ils sont aux ordres de Belgrade.

Après huit mois de partition de facto de Mitrovica, « il est maintenant clair pour tous que les Serbes vont rester », a déclaré devant la foule Oliver Ivanovic, maire non élu de la partie serbe et responsable du Conseil national serbe (SNV) de la province.

Pour ce rassemblement, qui s'est tenu sans incidents, un important dispositif de sécurité était assuré par des soldats français de la force multinationale (KFOR).

Depuis la fin de la guerre du Kosovo et le retrait des forces de Belgrade en juin 1999, les Serbes sont concentrés dans la partie nord de Mitrovica. Actuellement, ils sont une dizaine de milliers, avec quelques centaines d'Albanais. Au sud, de l'autre côté de la rivière Ibar qui traverse la ville, il ne reste pratiquement plus que des Albanais.

La KFOR surveille de près cette poudrière. Depuis le début de février, des violences inter-communautaires à Mitrovica et dans sa région ont fait dix morts, dont deux Serbes, six Albanais et deux membres de la minorité turque.

« Notre destin est de vivre près des Albanais et d'être séparés d'eux par une frontière s'il ne peut en être autrement », a déclaré M. Ivanovic. « Nous savons ce que nous devons faire, nous n'écoutons les instructions de personne. »

Il visait les déclarations de responsables américains et de l'OTAN selon lesquelles les Serbes de Mitrovica seraient utilisés par le pouvoir du président yougoslave Slobodan Milosevic pour créer des troubles.

Un autre responsable du SNV, Marko Jaksic, a lui aussi rejeté ces accusations. « Ces discours selon lesquels c'est Milosevic qui nous manipule sont fabriqués pour pouvoir nous chasser d'ici », a-t-il déclaré.

« Pour la communauté internationale, les bons Serbes sont ceux qui acceptent de vivre dans des réserves », a lancé M. Jaksic. « Il semble que les Serbes qu'ils préfèrent, ce sont les Serbes morts. »

Sur les banderoles et les pancartes des manifestants, on pouvait lire « IRA, ETA, UCK, qui est le prochain ? » ou « Arrêtez le terrorisme albanais ».

Dans la foule, beaucoup d'enfants serbes portaient une affiche proclamant « Je suis un paramilitaire », en réponse aux responsa-

bles occidentaux qui affirment que des groupes paramilitaires, voire des unités militaires de Belgrade, se cachent dans le nord de Mitrovica.

Le rassemblement a eu lieu à distance du pont principal qui relie les deux zones hostiles de Mitrovica. « C'est une preuve de plus que nous ne voulons pas de provocations », a déclaré M. Ivanovic.

Le nord de Mitrovica est l'un des derniers bastions serbes au Kosovo. Plus de 250 000 Serbes et autres non-albanais ont dû quitter la province depuis la fin de la guerre en juin 1999.

Ils sont partis en raison des menaces et des violences exercées par les Albanais, dont des centaines de milliers avaient été chassés pendant la guerre ou avaient fui devant les exactions des forces de Belgrade.

Par ailleurs, l'opposition serbe dans son ensemble a demandé à la mission internationale civile et militaire au Kosovo d'assurer le retour dans la province des Serbes qui ont dû fuir, dans une lettre publiée hier par la presse de Belgrade.

L'opposition rappelle que la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui définit le mandat de la mission internationale, prévoit le retour au Kosovo « de tous les réfugiés et déplacés ».

La lettre est adressée au chef de la mission de l'ONU (MINUK), le Français Bernard Kouchner, et au général allemand Klaus Reinhardt, commandant en chef de la force multinationale (KFOR), dirigée par l'OTAN et placée elle aussi sous mandat de l'ONU.

« On pourra parler autant qu'on voudra d'un Kosovo multiethnique et démocratique, il ne le sera pas tant que (la KFOR et la MINUK) ne feront pas en sorte que tous les réfugiés et déplacés puissent en sécurité rentrer dans leurs maisons », indique la lettre.

À Bruxelles, le Conseil permanent de l'OTAN a décidé hier de ne pas envoyer pour l'instant de troupes supplémentaires au Kosovo, alors que le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Wesley Clark, avait réclamé jeudi l'envoi de 2000 hommes de plus. La KFOR compte actuellement au Kosovo 37 200 hommes de 36 pays, dont 30 000 fournis par les membres de l'OTAN.

Canada

L'ENVIRONNEMENT VOUS TIENT À CŒUR?

EXPRIMEZ-VOUS!

Consultation publique

9 mars

Complexe Guy-Favreau, Montréal
de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h

Vous êtes invités à vous exprimer à l'occasion d'un examen des mérites et des lacunes de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Cette loi vise à empêcher ou à réduire les effets environnementaux des nouveaux projets de développement soumis à des décisions fédérales. Vos positions seront prises en compte dans un rapport que le ministre de l'Environnement présentera en fin d'année au Parlement.

Vous pouvez faire connaître votre opinion en prenant part aux rencontres publiques ou en nous écrivant. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site Web interactif au www.acee.gc.ca, ou communiquer avec Ghislaine Kerry au (819) 953-0179 (à frais virés), au (819) 953-1207 (télécopieur) ou à ghislaine.kerry@ceaa.gc.ca.



Agence canadienne d'évaluation environnementale

Canadian Environmental Assessment Agency

Monde

ETA : Madrid est en furie

La classe politique fait tout pour isoler le mouvement terroriste au Pays basque

Agence France-Presse
MADRID

Le nationalisme basque est la cible d'une des plus violentes attaques jamais lancée par les partis espagnols qui cherchent l'éclatement de l'alliance des modérés avec les indépendantistes radicaux proches de l'ETA.


Encore sous le choc du double assassinat de Vitoria attribué à l'organisation armée, l'ensemble de la classe politique nationale a sommé le Parti nationaliste basque (PNV), formation modérée au pouvoir au Pays basque, de rompre tous ses liens avec son allié Euskal Herritarrok (EH) qui a refusé de condamner l'attentat.

Le chef du gouvernement José Maria Aznar a exigé une rupture immédiate. « Ceux qui justifient et soutiennent les terroristes sont leurs complices », a lancé M. Aznar dans un rassemblement électoral hier soir. Il a qualifié de « cynique » le PNV, qui était pourtant son allié parlementaire il y a quelques mois encore, l'accusant de « creuser la fracture » dans la société basque.

Pour le PNV, décider cette rupture serait renoncer à une initiative nationaliste ébauchée il y a deux ans visant à résoudre, entre Basques, un conflit qui dure depuis près de 40 ans, qui a fait 772 morts et que Madrid a été incapable de régler à ce jour.

Galerie Davenport

ENCAN DE SUCCESSION



TOUTE LA MARCHANDISE A DÛ ÊTRE DÉMÉNAGÉE EN RAISON DES RÉGLEMENTS DU BÂTIMENT ET DE ZONAGE POUR PLUS DE COMMODITÉ, L'ENCAN AURA LIEU AU

CLUB ST. JAMES DE MONTRÉAL
1145, AV. UNION, MONTRÉAL
angle sud-est du boul. René-Lévesque

LE SAMEDI 26 FÉVRIER à 14 h ET LE DIMANCHE 27 FÉVRIER à 14 h

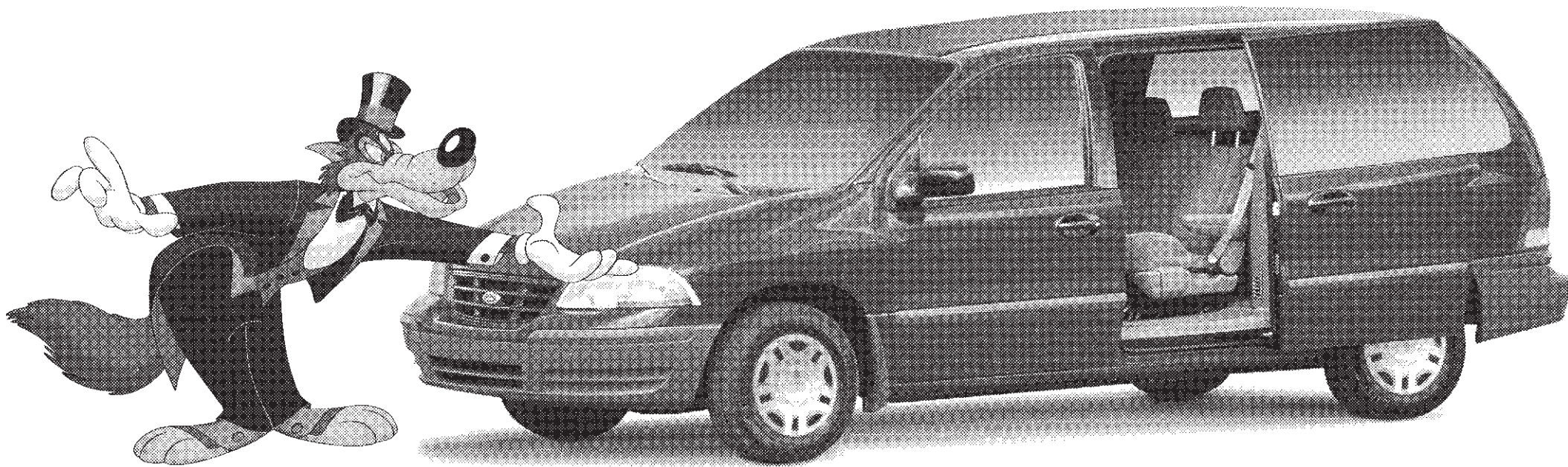
Inspection une heure avant chaque séance

UNE COLLECTION DE QUALITÉ INTERNATIONALE EXCEPTIONNELLE
Horloge 3 pièces verte alpe et bronze d'ore, vitrine marquetterie hollandaise, paire de vases or Tiffany signés, paire de petites commodes à dessus marbre, console Sheraton demi-lune, table de salle à manger italienne à incrustation avec dix chaises, paire de vases d'ore et cristal Baccarat signés, peintures à l'huile européennes enregistrées, table cocktail très travaillée avec dessus en marbre biseauté, élégant coffre à bijoux gravé style Louis XV, tapis persans chefs-d'oeuvre en soie et plusieurs très grands tapis de luxe, plus plusieurs autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

RENSEIGNEMENTS: APPELER GALERIE DAVENPORT, (416) 925-8080
 Paiement : comptant, chèque, AmericanExpress, Visa, MasterCard, Interac.
 Commission d'achat 10%. Sous réserve de vente préalable, erreur ou omission.

Il accumule les défaillances. Pathway s'en occupe.

À seulement 269\$ par mois, même le grand méchant loue.



WINDSTAR
LX 2000

269\$
/mois

Location 36 mois
Avec mise de fonds de 3995 \$
TRANSPORT INCLUS

CHOISISSEZ LE PAIEMENT SUR 36 MOIS
QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

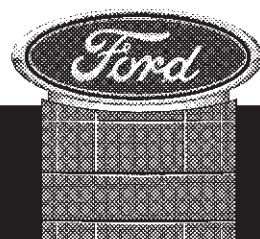
Mise de fonds ou échange équivalent	Mensualité
3 995\$	269\$/mois
1 995\$	329\$/mois
0\$	389\$/mois



Windstar 2000: la seule minifourgonnette à avoir obtenu une cote de sécurité 5 étoiles pour les collisions frontales et latérales. Le Windstar a obtenu une cote de sécurité 5 étoiles pour les collisions frontales six années de suite^Δ.

- Configuration 7 places
- Moteur SEFI de 3,8 L, 200 ch
- Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Freinage antiblocage aux 4 roues (ABS)
- Système antidémarrage SecuriLock^{MC}
- Rétroviseurs, lève-glaces et verrouillage des portes électriques
- Sacs gonflables frontaux de deuxième génération
- Version 4 portes
- Déplacement latéral de la banquette de la 2^e rangée
- Sécurité enfants pour les portes latérales coulissantes
- Dégivreur de lunette arrière électrique
- Climatisation à commande manuelle
- Groupe éclairage
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes

VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC



www.fordquebec.com



Glaces unidirectionnelles non incluses. *Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de 0,08\$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. Δ La plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collisions frontales et latérales décernée par le gouvernement américain (National Highway Traffic Safety Administration) lors de tests effectués sur des véhicules dont la différence de poids n'excède pas 227 kg (500 lb). La cote pour les collisions latérales s'applique à un véhicule équipé de sacs gonflables latéraux offerts en option.

Affaire Diallo : acquittement des quatre policiers

MICHEL MOUTOT
Agence France-Presse
ALBANY (États-Unis)

Un jury populaire à Albany, au nord-est des États-Unis, a estimé hier que quatre policiers new-yorkais ayant criblé de balles, en février 1999, un immigré guinéen de 22 ans, pouvaient bénéficier de la légitime défense et les a acquittés.

Au terme de plus de trois semaines d'un procès suivi avec passion à New York et au-delà, les huit blancs et quatre noirs qui composaient le jury ont suivi les officiers de police et leurs avocats qui ont plaidé une terrible méprise et assuré qu'ils avaient tiré 41 balles sur Amadou Diallo parce qu'ils avaient cru qu'il s'apprêtait à tirer sur eux.

Les débats ont démontré qu'en fait le jeune homme n'avait porté sa main droite à sa poche que pour en sortir un portefeuille qui, parce

qu'il était noir, a été confondu avec une arme de poing.

Le tribunal d'Albany, où le procès avait été délocalisé parce que la cour suprême de l'État de New York avait estimé qu'un procès équitable ne pouvait pas avoir lieu dans le quartier du Bronx, ont rejeté un à un les six chefs d'accusation — du meurtre sans préméditation à la mise en danger de la vie d'autrui — qui auraient pu conduire à une condamnation.

Les policiers, qui ont quitté la salle sans un mot après avoir embrassé leurs avocats, ont fait savoir par l'intermédiaire d'un de leurs défenseurs qu'ils étaient « soulagés » mais ont insisté une nouvelle fois sur leurs regrets.

Plusieurs dizaines de manifestants, la plupart venus de New York (à 240 km de là) ont accueilli avec colère le verdict, criant « Pas de justice, pas de paix ! »

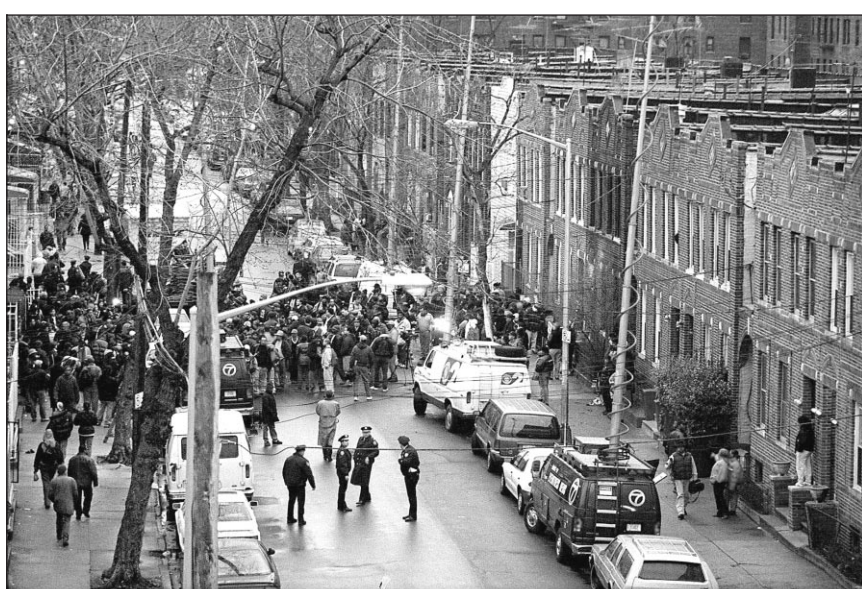
À New York, plusieurs dizaines

de personnes ont également crié leur colère devant la porte de l'immeuble d'Amadou Diallo, dans le quartier du Bronx. « Jamais, même dans un siècle, un flic n'ira en prison dans ce pays pour le meurtre d'un noir », a crié, devant une caméra de télévision, un jeune homme en colère.

Les appels au calme, de la part de la famille de la victime et de ses défenseurs, se sont multipliés.

« Amadou était un jeune homme paisible et religieux », a déclaré le révérend Al Sharpton, principale figure de la communauté noire new-yorkaise. « Ne terminons pas sa mémoire par de la violence. Nous sommes en colère, mais nous ne devons pas devenir fous ».

La famille et ses conseillers vont maintenant se tourner vers la justice fédérale pour tenter d'obtenir la condamnation des policiers au titre de la violation des droits civils du jeune guinéen.



AP ©

La foule s'est spontanément rassemblée hier devant l'immeuble du Bronx où Amadou Diallo a été tué, en février 1999, pour protester contre l'acquiescement des quatre policiers.

La seule radio de nouvelles continues à Montréal!

Info690
LA RADIO DES NOUVELLES

Qui veut une Mercedes?

On ne croise pas la route du prestige tous les jours!

INFO690

ouvre le chemin. INFO690, votre station « Concours-Mercedes ».



INFO 690 vous donne la chance de gagner la location d'une Mercedes-Benz ML320 pendant 2 ans* !

Pour participer, remplissez et postez le coupon que vous trouverez ci-dessous à : **Info 690, 215 St-Jacques, bureau 333 Mtl (Qc) H2Y 1M6** ou sur notre site web **www.info690.com**.

De plus, écoutez INFO690, du lundi au vendredi, à **7 h 54** et **16 h 54**. Dès que vous entendez votre nom, appelez-nous en moins d'une heure au **(514) 840-7951**.

Tous les participant(e)s mentionné(e)s chaque jour en ondes seront invité(e)s le mercredi 5 avril 2000 à une réception au cours de laquelle le nom de la personne chanceuse sera dévoilé!!

NOM : _____
 PRÉNOM : _____
 ADRESSE : _____ APP. : _____
 TÉL. (rés.) : () TÉL. (travail) : ()
 COURRIEL : _____

Info690
LA RADIO DES NOUVELLES

Le règlement officiel du concours est disponible auprès de la direction d'INFO690/940News et à la Régie des loteries. Les reproductions faites à la main ou mécaniquement sont acceptées. Ce concours s'adresse aux personnes de 21 ans et plus, résident au Québec. Le prix n'est pas monnayable ou échangeable. Location de 24 mois sans frais; valeur approximative de 24 000 \$ Immatriculation et assurances aux frais du gagnant. Les coupons doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2000, à midi.

La seule radio de nouvelles continues à Montréal!

Bloc-notes à la carte

- Prix abordable à partir de **\$2,399** ou **\$83** par mois (location de 36 mois)
- Choix d'écrans 12.1", 13.3", 14.1" ou 15.1", résolution jus qu'à 1024 x 768
- Processeur extensible à 600 MHz Intel® Pentium® III, 400 MHz Intel® Pentium® II ou 500 MHz Intel® Celeron™
- Mémoire vive extensible à 256 Mo SDRAM
- Disque dur amovible, option de 47 Go
- 4 Mo ou 8 Mo de mémoire vidéo SGRAM avec 2X AGP
- Lecteur CD-ROM 24x (DVD-ROM tous amovibles)
- Lecteur de disquette 3.5" amovibles (120Mo LS-120)
- Pile Li-Ion intelligente standard
- Windows® 98 et caisse souple inclus

www.eurocom.ca
EUROCOM
 1-877-EUROCOM

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Information sur le gouvernement du Canada pour vous!

Numéro sans frais et site Internet
 Le gouvernement du Canada met à votre disposition un numéro sans frais et un site Web afin de vous renseigner sur ses programmes, ses services, ses produits et ses projets.

Composez le numéro ci-dessous pour communiquer avec un de nos sympathiques préposés à l'information bilingues ou rendez-vous sur le très convivial site du Canada qui vous donnera accès à plus de 450 sites du gouvernement du Canada.

Par téléphone ou sur Internet, toute l'information dont vous avez besoin se trouve au bout de vos doigts!

1 800 O-Canada
 (1 800 622-6232) 8 h à 20 h HNE
www.canada.gc.ca

Téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735

Canada

SOUFFREZ-VOUS D'ASTHME?

Phoenix International Sciences de la Vie, située à Ville St-Laurent, est une société de recherche contractuelle au service des industries pharmaceutiques et biotechnologiques.

Nous sommes présentement à la recherche de participant(e)s pour lequel(le)s on a diagnostiqué un asthme de moyen à sévère et qui prennent actuellement un médicament sur ordonnance.

Afin de participer à cette étude portant sur un médicament contre l'asthme, les candidat(e)s doivent répondre aux critères suivants:

- Présenter des symptômes quotidiens tels que respiration sifflante, oppression à la poitrine et réveils nocturnes de 3 à 4 fois par semaine;
- Être âgé entre 18 et 50 ans;
- Non-fumeur;
- En bonne santé, ne souffrant d'aucune autre condition chronique;
- Disponible pour au moins 5 séjours d'une nuit à notre centre.

Pour de plus amples renseignements, appelez-nous dès aujourd'hui!

(514) 333-1641
Du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h

N'hésitez pas à laisser vos coordonnées sur notre boîte vocale. Nos agents communiqueront avec vous.

Vous aurez droit à une compensation.



Betty Lou Beets

PHOTO AP

Les Européens condamnent l'exécution de Betty Lou Beets

Agence France-Presse
PARIS

L'exécution jeudi soir au Texas d'une Américaine de 62 ans, Betty Lou Beets, condamnée à mort en 1985 pour le meurtre de son cinquième mari, a été accueillie avec réprobation en Europe où les exécutions capitales ont généralement été abolies de longue date.

La présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, s'est déclarée « profondément indignée » que le gouverneur du Texas George W. Bush n'ait pas accordé la grâce à Lou Betty Beets, malgré les nombreux appels qui lui ont été lancés du monde entier.

Un telle exécution est « d'autant plus révoltante et indigne d'une démocratie » qu'elle a lieu en période électorale, a ajouté Mme Fontaine dans un communiqué.

Jeudi, Nicole Fontaine avait lancé un ultime appel pour sauver Betty Lou Beets, ainsi qu'Odell Barnes, autre condamné à mort du Texas dont l'exécution est programmée pour le 1^{er} mars.

À Paris, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a rappelé que la France, « comme ses partenaires de l'Union européenne, est attachée à l'abolition universelle de la peine de mort. Cette position de principe a été exprimée aux autorités des États-Unis où trente huit États continuent de pratiquer la peine capitale », a-t-il souligné.

Soulignant que le Texas est l'État où les exécutions sont « les plus nombreuses », le porte-parole a souhaité « attirer l'attention des autorités américaines compétentes sur le cas » d'Odell Barnes, dont la situation « est d'autant plus sensible qu'il semble que la procédure le concernant comporte de nombreuses zones d'ombre ».

L'organisation de défense des droits humains, Amnesty International, a « regretté profondément » vendredi, à Londres, l'exécution de Betty Lou Beets qui, selon elle, prouve « une fois de plus que la justice capitale du Texas est mesquine et cruelle ».

« Les prétentions du gouverneur Bush à être un responsable compatissant sont de plus en plus insensées », a déclaré à l'AFP Rob Freer, porte-parole de l'organisation internationale.

Henri Leclerc, président de la Ligue française des droits de l'Homme (LDH), s'est déclaré « effrayé » vendredi par « l'aspect électoral » de l'exécution de Betty Lou Beets.

« On est effrayé que celui qui permet cette exécution soit candidat à l'élection présidentielle américaine et qu'on fasse de tout cela un argument électoral », a-t-il ajouté. « Pour la peine de mort, la démocratie américaine est aux côtés de l'Iran, de l'Afghanistan ou de la Chine ».

Chez INFOMONTRÉAL, investissez dans votre futur!
Un service personnalisé depuis plus de 14 ans. Un prix à la mesure de votre budget!

<p>Spécial A</p> <ul style="list-style-type: none"> • INTEL Céléron 433 Mhz 128K cache • Boîtier moyen 250W • Carte maitresse Amptro 9X Pro • Clavier: SIS BXPro • 2 ports USB, 2 séries, et 1 parallèle • Lecteur de disquettes 44 Mo • 64 Mo de mémoire vive (PC100) • Carte vidéo de 8 Mo AGP intégrée • Disque rigide de 8.4 Go Fujitsu • CD-ROM 52X Creative EIDE • Haut-parleurs 5.1 5W 16cm • Fax/modem voix 56K V.90 PC/Te Intégré • Clavier Windows 104 touches • Souris Logitech 2 boutons • Carte réseau intégrée • 1 mois d'internet Gratuit • Garantie 1 an pièces, 2 ans main d'œuvre. <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 5px;">Seulement 719\$</p>	<p>Spécial B</p> <ul style="list-style-type: none"> • INTEL Céléron 433Mhz 128K cache • Boîtier Deluxe moyen ATX, 250W • Carte maitresse Scyo 6VBA+133 • ATAGS, 4 ports IDE (133Mhz FSB) • 2 ports USB, 2 séries, et 1 parallèle • Lecteur de disquettes 44 Mo • 64 Mo de mémoire vive (PC100) • Carte vidéo ATXPERT 98.8 Mo AGP • Disque rigide de 8.4 Go Fujitsu • CD-ROM 52X Creative EIDE • Carte de son SB Ensonic PCI • Haut-parleurs 5.1 5W 16cm avec SUB • Fax/modem voix 56K V.90 Comstar • Clavier Windows 104 touches • Souris Logitech Firstmouse, 3 boutons • 1 mois d'internet Gratuit <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 5px;">Seulement 899\$</p>	<p>Spécial C</p> <ul style="list-style-type: none"> • INTEL Pentium III 500e Mhz • 256K on-die cache • Boîtier Deluxe moyen ATX, 250W • Carte maitresse Scyo 6VBA+133 • ATAGS, 4 ports IDE (133Mhz FSB) • 2 ports USB, 2 séries, et 1 parallèle • Lecteur de disquettes 44 Mo • 64 Mo de mémoire vive (PC100) • Carte vidéo Creative RivaTNT 16M AGP • Disque rigide de 5.4 Go Fujitsu • CD-ROM 52X Creative EIDE • Carte de son Creative SB Ensonic PC • Haut-parleurs 5.1 5W 16cm avec SUB • Fax/modem voix 56K V.90 Comstar • Clavier Windows 104 touches • Souris Logitech Firstmouse, 3 boutons • 1 mois d'internet Gratuit <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 5px;">Seulement 1229\$</p>	<p>Spécial D</p> <ul style="list-style-type: none"> • INTEL Pentium III 500e Mhz • 256K on-die cache • Boîtier Deluxe moyen ATX, 250W • Carte maitresse Scyo 6VBA+133 • ATAGS, 4 ports IDE (133Mhz FSB) • 2 ports USB, 2 séries, et 1 parallèle • Lecteur de disquettes 44 Mo • 64 Mo de mémoire vive (PC100) • Carte vidéo Creative RivaTNT 16M AGP • Disque rigide de 10.2 Go WD, 7200rpm • CD-ROM 52X Creative EIDE • Carte de son Creative SB Live Via • Haut-parleurs 5.1 5W 16cm avec SUB • Fax/modem voix 56K V.90 Comstar • Clavier Windows 104 touches • Souris Logitech Firstmouse, 3 boutons • 1 mois d'internet Gratuit <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 5px;">Seulement 1329\$</p>
---	--	--	---

Moniteurs non inclus

GARANTIE

3 ANS

+

2 ANS

PIÈCES

Si vous avez besoin d'informations sur les spécifications ou de conseils sur les produits, appelez-nous en tout temps. NOUS POUVONS VOUS AIDER.

Lors de votre magasinage, prenez le temps de bien vérifier les marques des pièces que vous achetez.

INFOMONTRÉAL

2400, Ste-Catherine Est, Montréal

526-7171

COTISEZ MAINTENANT.

DÉCIDEZ

PLUS TARD.

Grâce aux fonds du marché monétaire[†] Ligne Verte[®], la date limite du 29 février n'est plus définitive.

En plus de la sécurité et des rendements concurrentiels, ces fonds conservateurs offrent un moyen de placer vos économies maintenant et de les transférer facilement dans d'autres investissements plus tard. De plus, notre Fonds du marché monétaire canadien Ligne Verte a été désigné « Heavy Hitter Fund 2000 » par Ranga Chand et « Best Fund 2000 » par Gordon Pape. Appelez-nous ou passez à une succursale TD. En versant votre cotisation maintenant, vous aurez l'esprit tranquille et pourrez prendre vos décisions plus tard.

1 800 363-1167 - www.greenlinefunds.com

FONDS	RENDEMENT COURANT*	RENDEMENT EFFECTIF*
Fonds bons du Trésor canadien Ligne Verte	4,14%	4,23%
Fonds du marché monétaire canadien Ligne Verte	4,25%	4,34%
Fonds du marché monétaire américain Ligne Verte (SUS)	4,60%	4,71%

Ces trois fonds sont entièrement admissibles aux REER. Montant minimum 100 \$.
*au 15 février 2000

TD FONDS MUTUELS LIGNE VERTE

Pour faire de vous un investisseur prospère[®].

†La Gamme de fonds mutuels sans frais d'acquisition Ligne Verte est offerte par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »), filiale en propriété exclusive de la Banque TD. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Prière de lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement mentionnés correspondent au rendement total composé annuel historique. Ils tiennent compte des variations de la valeur unitaire ainsi que du réinvestissement des distributions; mais les frais de vente, de rachat et de distribution, les frais facultatifs et les impôts sur le revenu payables par tout porteur de titres, qui auraient réduit le rendement, ne sont pas pris en compte. Il s'agit d'un rendement historique annualisé basé sur la période de sept jours terminée le 15 février 2000 (le rendement effectif est obtenu en capitalisant le rendement annualisé de cette période); ce rendement ne représente pas le rendement réel sur un an. Les placements dans les fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, et ne sont pas garantis par la Banque. Rien ne garantit que le fonds pourra maintenir sa valeur liquidative par titre à un montant constant ni que le montant entier de votre placement dans le fonds vous sera remis. Le rendement passé peut ne pas se reproduire. ®Marque de commerce de la Banque TD. GPTD est un usager inscrit.

Il est diminué par l'âge. Pathway s'en occupe.



**LES RENDEZ-VOUS
ROCHE-BOBOIS**
DU 26 FÉVRIER AU 18 MARS

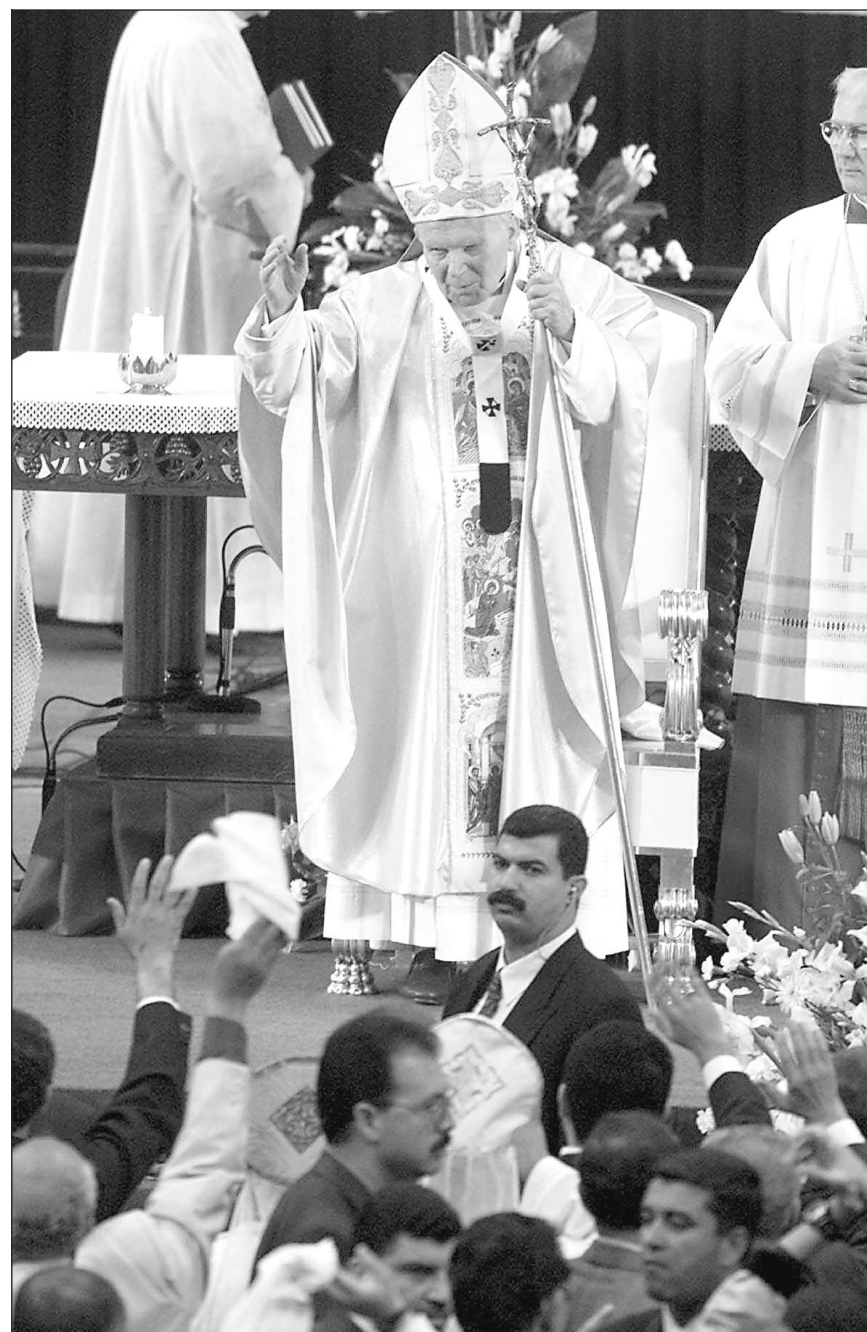
PRIX EXCEPTIONNELS
SUR LA COLLECTION CUIR

**ROCHE
BOBOIS**
PARIS

Montréal. 505, avenue du Président Kennedy. H3A 3H2. Tel. (514) 350-9070.

www.roche-bobois.com

PARIS • LONDRES • BRUXELLES • BARCELONE • GENÈVE • NEW YORK • MILAN • TOKYO



Le pape Jean-Paul II a semblé fatigué tout au long de la messe pontificale célébrée hier au Caire.

Jean-Paul II célèbre la première messe pontificale au Caire

Associated Press
LE CAIRE

Au deuxième jour de sa visite en Égypte, Jean-Paul II a célébré hier la première messe pontificale qui ait jamais eu lieu dans le pays. Devant plusieurs milliers de personnes de toutes confessions, rassemblées dans le stade Nasser du Caire, le pape a lancé un appel au dialogue entre chrétiens et musulmans.

La fatigue de Jean-Paul II s'est ressentie tout au long de la cérémonie, retransmise à la télévision nationale, depuis la lenteur de sa démarche vers l'autel, jusqu'à son débit haché lors de la lecture des prières en français, dont les textes lui étaient présentés par des aides, et enfin le tremblement de ses mains. Autant de symptômes évocateurs de la maladie de Parkinson, dont souffrirait le pape, âgé de 79 ans.

Le stade couvert de 20 000 places était pratiquement complet. Dans les tribunes se mêlaient religieuses en robe grise, étudiants en jeans, prélats venus de tout le pays en tenue d'apparat et de larges banderoles souhaitaient la bienvenue à Jean-Paul II en italien, français, anglais, arabe ou polonais. Les dignitaires étaient assis sur le terrain, où un tapis rouge dessinait une immense croix sur le sol.

Dans son homélie, Jean-Paul II a souligné que les chrétiens étaient restés en Égypte, conservant leur foi, même si cela signifiait « verser leur sang » pour elle. Il a appelé au dialogue entre les différentes confessions, et évoqué le sujet sensible des discriminations dont se disent victimes les chrétiens. « Il est juste que chacun, chrétiens et musulmans, tout en respectant les différents points de vue religieux, puisse placer ses compétences au service de la nation, à tous les niveaux de la société. »

Si les deux communautés musulmane et chrétienne vivent généralement en bonne entente, les chrétiens se plaignent quelque fois de ne pas avoir accès aux postes officiels de haut rang, ce que dément le gouvernement égyptien. Et la tension dégénère parfois en affrontements, comme en janvier dernier en Haute-Égypte, où trois jours de violences entre chrétiens coptes et musulmans ont fait 23 morts.

Les chrétiens ne représentent que 10 % de la population égyptienne majoritairement musulmane. Les coptes orthodoxes, dont l'histoire est jalonnée de persécutions, constituent la première minorité religieuse avec six millions de fidèles. Seuls 220 000 Égyptiens sont catholiques, mais l'Église conserve une relative influence par le biais des congrégations et des missionnaires qui gèrent 168 écoles comptant 250 000 élèves. Le président Hosni Moubarak, comme son prédécesseur le défunt Anouar el-Sadate, ont envoyé leurs enfants dans des écoles catholiques.

1 800 BLC-1846
www.banquelaurentienne.com



**Aimez-vous
votre banque?**



15,45%

J'ai l'esprit tranquille grâce au CPG de la Banque Laurentienne. À un taux exceptionnel de 5,45 % pendant 18 mois et réinvestissable après 60 jours sans pénalité*, c'est le placement parfait pour mon REER.

*Certaines conditions s'appliquent. Taux sujet à changement sans préavis.

202/2475

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

26 février 2000

Page A31 manquante

Un Amour de Vente de cuir

Vous tomberez en amour avec la vente de février de Mobilia! Achetez le canapé qui vous fait rêver à prix régulier et obtenez la causeuse à moitié prix!! Venez faire votre choix parmi toute notre collection courante et laissez-vous séduire par les cuirs de Mobilia.



mobilia

À VOTRE STYLE • À VOTRE PORTÉE

Frais de livraison en sus. à l'extérieur de la ville. Cette offre ne s'applique pas sur des achats qui la précèdent ni sur les modèles en liquidation.

CENTRE-VILLE (514) 848-0923
625 Président Kennedy
SAINT-LÉONARD (514) 253-1070
6855 Jean-Talon est
POINTE CLAIRE (514) 695-8880
2345 autoroute Transcanadienne
BROSSARD (450) 462-1264
8025 boul. Taschereau ouest
LAVAL (450) 687-1447
3916 autoroute 440 ouest



PHOTO AP

L'ex-président Bush à sa sortie, hier, de l'hôpital de Naples, en Floride.

L'ancien président Bush «en pleine forme»

Agence France-Presse
MIAMI

L'ancien président américain George Bush, âgé de 75 ans, est sorti vendredi de l'hôpital de Naples (Floride) où il avait été admis la veille pour arythmie cardiaque. Il s'est dit « en pleine forme ».

« Je me sens en pleine forme. J'ai juste été un peu fatigué », a-t-il déclaré à sa sortie.

L'ancien président, a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de ralentir son rythme de vie.

« Notez bien cela », a-t-il dit en souriant aux journalistes : « Le jour de mes 80 ans, je vais à nouveau faire du parachutisme, pour que les gens voient que les vieux peuvent encore faire des choses ».

En mars 1997 et en juin 1999, peu avant l'anniversaire de ses 75 ans, l'ancien président avait pratiqué le parachutisme comme il le faisait durant la Seconde guerre mondiale, alors qu'il était jeune.

M. Bush a également indiqué qu'il devait se rendre en Asie la semaine prochaine et ne pensait pas reporter ni annuler son voyage. « Je crois qu'un médecin ou une infirmière m'accompagnera », a-t-il assuré.

Il a ajouté : « J'ai encore beaucoup à vivre, beaucoup de voyages à faire, et beaucoup d'avions desquels me lancer et je ferai ces choses que je veux accomplir ».

M. Bush a également indiqué qu'il allait se rendre chez lui à Houston (Texas) accompagné d'un médecin qui l'a suivi à l'hôpital de Naples.

L'ancien président a été victime d'un étourdissement après être resté debout pendant 90 minutes durant un congrès de banquiers à Naples. Il s'est alors vu conseiller de se rendre à l'hôpital local où il a été décidé de le garder en observation pour la nuit.

M. Bush a reçu un traitement d'anticoagulants et contre l'arythmie.

Le cardiologue qui l'a soigné, le Dr Frank Boucek, avait déclaré dans la matinée sur la chaîne de télévision NBC que M. Bush « se sent normal, s'est levé, se promène et a très envie de rentrer chez lui ».

« Nous espérons qu'il va recommencer à vivre une vie très active », avait-il ajouté.

Le porte-parole de l'ancien président, Jim McGrath, avait affirmé quant à lui que M. Bush « n'était pas dans un état grave ».

Nouveaux cas de listériose

Associated Press
PARIS

Trois nouveaux cas de listériose ont été signalés par le Centre national de référence de la Listeria de l'Institut Pasteur vendredi, portant à 26 le nombre total de personnes touchées par cette épidémie, a indiqué le secrétariat d'État à la Santé dans un communiqué.

« Ces nouveaux cas concernent deux personnes âgées et une forme materno-néonatale », précise le communiqué.

Dans l'enquête alimentaire de ces trois cas, la langue de porc en gelée est encore citée.

« Il est possible que d'autres cas soient encore diagnostiqués » car la marque à l'origine de cette épidémie n'est pas identifiée et la période d'incubation de la maladie peut dépasser huit semaines, indique le communiqué.

Les personnes les plus à risques (les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est altéré), doivent éviter la consommation de langue de porc en gelée mais aussi des aliments les plus fréquemment contaminés par la listéria : fromages au lait cru, poissons fumés et certains produits de charcuterie tels que les pâtés, les rillettes, les produits en gelée et à la coupe, rappelle le secrétariat d'État à la Santé.

L'antisémitisme progresse en Autriche

Associated Press
WASHINGTON

La communauté juive d'Autriche a signalé une augmentation des manifestations d'antisémitisme au cours de la campagne électorale de 1999, a annoncé vendredi le Département d'État américain dans son rapport annuel sur les droits de l'homme.

Au cours de la campagne, le FPO, le parti d'extrême-droite de Jörg Haider, a distribué des affiches portant des slogans contre l'immigration, a indiqué le Département d'État, soulignant que le FPO, qui est entré au gouvernement autrichien à la suite de ces élections, avait exploité la peur de l'immigration incontrôlée.

La seule question à laquelle nous ne pouvons pas répondre est

pourquoi iriez-vous ailleurs pour votre REER?

Que recherchez-vous ?

- 1 Une gamme complète de fonds de croissance canadiens, américains et internationaux?
- 2 Un portefeuille sur mesure grâce à notre Planificateur-placements?
- 3 Des Portefeuilles Sélect Royal qui offrent automatiquement diversification, rééquilibrage et surveillance quant à la limite en contenu étranger?
- 4 Des experts en placement à même de vous donner des conseils personnalisés et de vous aider dans tous vos besoins?
- 5 Un choix de fonds américains et internationaux admissibles au REER?
- 6 Un choix complet de styles de gestion?
- 7 Des fonds indiciaires à tarif vraiment bas?
- 8 Un accès facile au téléphone ou en visitant n'importe quelle succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal?
- 9 Un service Télé-Placements Royal 1-800 vraiment pratique, 7 jours sur 7?

Laissez-nous vous aider à investir en vue d'une meilleure retraite. Les gens de Fonds d'investissement Royal se préoccupent avant tout de vos besoins. Nous voulons d'abord savoir quel genre de retraite vous envisagez. Nous évaluons ensuite le niveau de risque avec lequel vous vous sentez à l'aise. Puis nous trouvons la solution sur mesure qui vous convient. Jamais de placement improvisé ou à la mode, mais plutôt un choix judicieux parmi nos 39 fonds canadiens, américains et internationaux. Vous n'avez qu'à passer à n'importe quelle succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal, contacter notre service Télé-Placements Royal au 1 800 ROYAL-63^{MC}, ou encore visiter notre site www.banqueroyale.com/fir.



FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL

Membre du Groupe Financier Banque Royale®

VOTRE AVENIR COMMENCE BIEN

Les fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais administratifs et des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés. ©Marque déposée de la Banque Royale du Canada. Fonds d'investissement Royal Inc. est titulaire d'une licence d'emploi de cette marque de commerce.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

CHEZ SOI 2000

les grands constructeurs

Ne manquez pas ce cahier spécial mercredi dans

La Presse